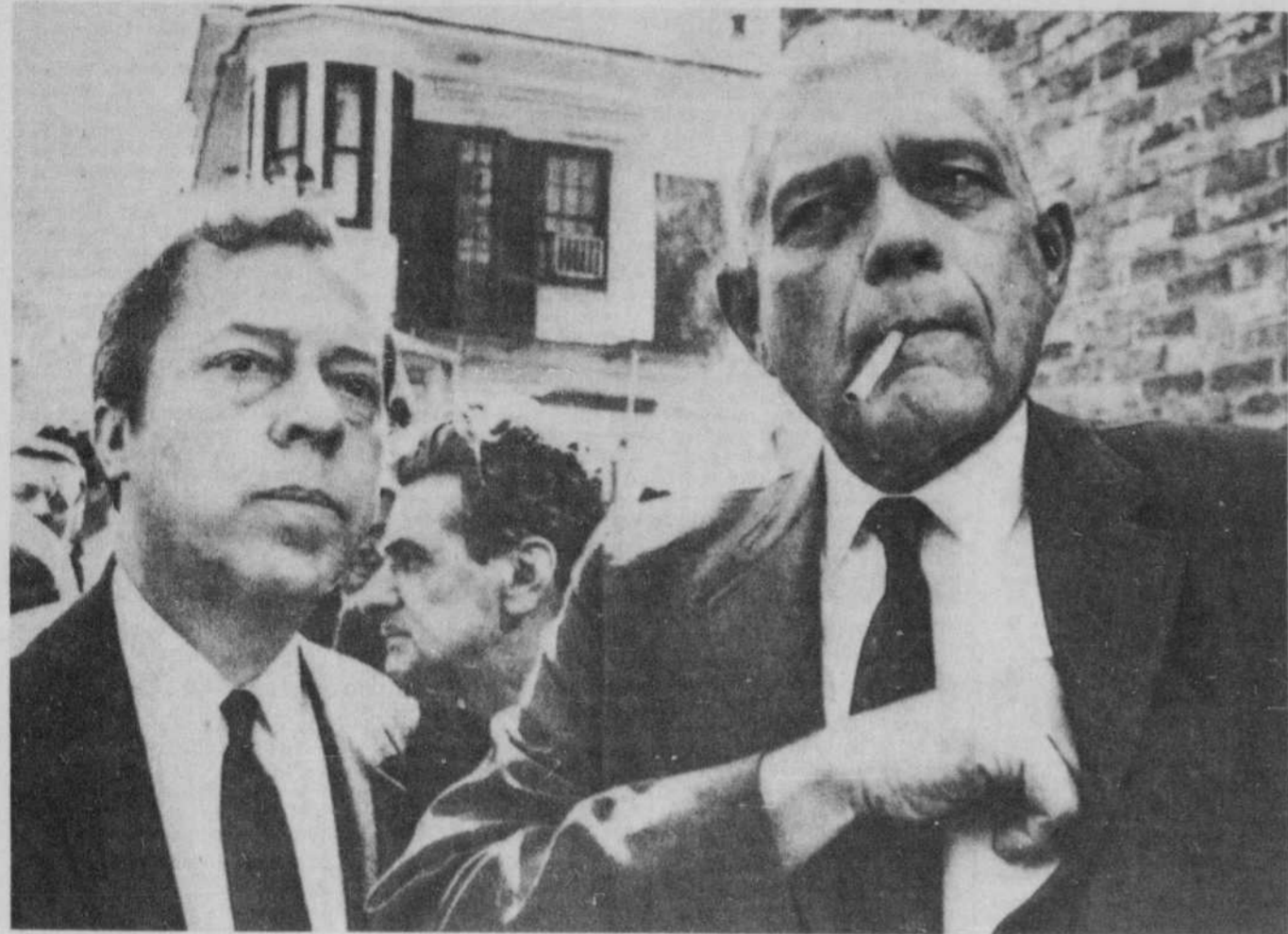


- Un éditorial de Vincent Prince sur la conférence constitutionnelle. (Page 4)
- Première tranche d'un exposé de M. Raymond David sur la télévision, facteur de progrès ou de régression. (Page 4)
- Déclaration officielle du gouvernement fédéral sur la constitution et le citoyen. (Page 5)
- M. Mario Beaulieu, directeur général de l'Union nationale, ancien chef de cabinet et proche collaborateur de Daniel Johnson, qui est candidat dans Dorion, dit ce qu'il pense du problème de la langue, des investissements, de la campagne en cours. (Page 7)



Clay Shaw, accusé d'avoir trempé dans un complot contre la vie du président Kennedy, a pris le temps d'allumer une cigarette on le voit à la descente de justice au Vieux Carré, le quartier français de la Nouvelle-Orléans, où il est domicilié. On le voit ici accompagné de l'un de ses avocats. La descente avait pour but de faire désigner par un témoin à charge, Charles Spiesel, l'appartement où se serait tramé le présumé complot. (Téléphoto PA)

Jim Garrison joue l'avenir de sa carrière

Phase cruciale du procès Clay Shaw

LA NOUVELLE-ORLÉANS (Louisiane) (AFP) — Le procès Clay Shaw, qui entre aujourd'hui, dans sa quatrième semaine, n'a toujours pas abordé l'aspect principal de l'affaire à laquelle le procureur Jim Garrison a lié son nom, son prestige et, peut-être aussi, l'avenir de sa carrière: l'accusé figurait-il bien parmi les conspirateurs qui se liguerent à la Nouvelle-Orléans, au cours de l'été 1963, en vue d'attenter à la vie du président John Kennedy?

Jusqu'à présent, l'audition des témoins à charge ayant commencé le 6 février, le ministère public, en effet, n'a cherché qu'à établir que l'homme d'affaires louisianais connaissait de longue date au moins deux des individus soupçonnés d'avoir été mêlés au complot, à savoir le pilote David Ferrie, mort dans des circonstances peu élucidées peu après avoir appris qu'une enquête avait été ouverte par M. Garrison, et l'ex-marine Lee Harvey Oswald, en qui la commission Warren a identifié le seul responsable de l'assassinat de M. Kennedy. L'affaire est donc pointée, mais, d'ores et déjà, divers témoins sont venus affirmer à la barre que les trois hommes avaient été aperçus ensemble dans une petite localité de Louisiane deux ou trois mois avant l'attentat de Dallas. Un autre, M.

Vernon Bundy, a confirmé qu'il avait été le témoin involontaire d'un mystérieux concubinage que Shaw et Oswald auraient tenu sur les bords du lac Pontchartrain dans les mois qui précéderent la visite du président des Etats-Unis au Texas.

Un autre, enfin, dont on ignore totalement l'existence jusqu'à sa comparution, le comptable new-yorkais Charles Spiesel, a créé une certaine sensation en révélant que Clay Shaw lui avait été présenté par Ferrie dès le mois de juin 1963 dans un appartement du quartier français de la Nouvelle-Orléans. Peu familier avec la topographie de la ville, M. Spiesel, toutefois, ne se souvient pas exactement de l'immeuble: il a été incapable, samedi, au cours d'une descente de justice, de le désigner avec une certitude absolue, encore qu'il ait pu établir que l'appartement se trouvait dans un pâté de maisons où l'accusé est lui-même domicilié.

Dans le cas de M. Bundy comme dans celui de M. Spiesel la défense s'est employée surtout à démontrer qu'il s'agit là de témoins qui n'inspirent guère de confiance. Le premier s'adonne à la drogue depuis l'âge de treize ans et a eu maille à partir avec la justice lors d'un cambriolage. Quant au second, Me Irvin Dymond s'est efforcé de le pré-

la météo

Périodes de neige ce matin. Doux. Vents du nord de 20 milles. Min. la nuit dernière et max. aujourd'hui 20 et 25.

Fête du jour: Sainte Scholastique

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LX - 33

Montréal, lundi, 10 février 1969

10 CENTS

La conférence constitutionnelle

Un échange d'idées plutôt qu'un débat

d'après la Presse Canadienne

OTTAWA — Des propos conciliants de M. Trudeau et du premier ministre de l'Alberta, M. Harry Strom, laissent pronostiquer hier certains progrès dans la réforme constitutionnelle qu'entreprennent d'étudier aujourd'hui les représentants des provinces et du gouvernement central réunis à Ottawa.

M. Trudeau a laissé entendre que la conférence constitutionnelle serait plutôt un échange d'idées au cours duquel tous les participants auraient l'occasion de faire valoir leurs thèses et d'apprendre celles des autres.

M. Strom, revenant sur sa déclaration de la semaine dernière, dans laquelle il avait qualifié d'inacceptables et de contestables les recommandations de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a adopté une ligne de conduite un peu moins dure hier et a déclaré qu'il acceptait que les autres provinces fassent ce qu'elles pouvaient pour faire sentir aux francophones qu'ils étaient chez eux hors du Québec.

Toutefois, a dit M. Strom, en Alberta les droits du français seraient mieux assurés sur une base volontaire que sur une base obligatoire.

Le projet de loi sur les langues officielles a précisément comme objectif de faire que les Canadiens d'expression française se sentent chez eux partout au Canada, et M. Trudeau se propose aussi de faire inclure dans la Constitution une déclaration des droits linguistiques.

Samedi, M. Trudeau a clairement indiqué qu'il n'abandonnerait pas cet objectif, et qu'il n'avait aucune intention de quitter son poste, comme l'avaient laissé entendre plusieurs journaux la semaine dernière après qu'il eut dit

Voir page 2: Echange

L'Église unie du Canada

Donner une expression au dualisme culturel et linguistique fondamental

Déjà de l'attitude adoptée par certaines provinces envers le projet de loi sur les langues officielles, l'Église unie du Canada voudrait que les délégués à la conférence constitutionnelle qui s'ouvre aujourd'hui appuient des mesures positives afin de donner une expression au dualisme linguistique et culturel fondamental du pays.

L'Église unie du Canada, rappelant qu'il y a quelques années elle a pris la part du bilinguisme, déplore que des problèmes financiers puissent avoir préséance sur les entretiens qui se dérouleront cette semaine à Ottawa et affirme que l'enjeu de la conférence n'est pas une victoire de rhétorique, mais de déterminer si les Canadiens ont assez d'imagination et de sens des responsabilités pour assurer la survie et la maturité de leur pays.

Il ne faut pas passer sous silence la question du "dollar" ou les questions de partage fiscal, qui sont d'une grande importance pour les gouvernements provinciaux, dit l'Église unie, mais il faut déclarer sans équivoque qu'il y a d'autres facteurs déterminants dans notre destinée.

Les principes fondamentaux de l'avenir du Canada doivent reposer sur une action concertée, généreuse, de tous les gouvernements, afin d'assurer que tous les Canadiens de langue française et de langue anglaise puissent se sentir "chez eux" et "être chez eux" dans toutes les régions du pays.

L'église unie, poursuit l'Église unie, n'est pas plus à l'ouest que dans son contexte français.

Pour éviter ce qu'il est convenu d'appeler les "deux solitudes" au Canada, l'Église unie recommande l'établissement d'une politique linguistique qui rendra possible la mobilité des Canadiens d'une région à une autre, et qui respectera et servira leurs besoins culturels.

Ce qui menace le Canada aujourd'hui, dit encore l'Église unie, ce ne sont pas les discussions inutiles sur les problèmes étrangers à nos affaires mais le manque d'imagination et le manque d'action.

En conclusion, l'Église unie souligne que la conférence de cette semaine devra développer un "système de communication", faire preuve d'imagination et mettre en oeuvre le progrès que les Canadiens attendent d'un gouvernement.

Plus de compétition entre les deux langues

PARIS (Anglais) — "Aujourd'hui le français remonte, sans empêcher l'anglais de progresser et il n'y a plus de compétition entre les deux langues", a déclaré samedi M. Blancpain, secrétaire général de l'Alliance française au cours d'un débat diffusé.

Pour le secrétaire général de l'Alliance française ce redressement s'effectue après la longue éclipse que la langue française a connue depuis 1920 au profit de l'anglais. Aujourd'hui a-t-il encore remarqué l'anglais en première place et le français ensuite, sont les seules langues qui méritent d'être qualifiées d'"internationales", parce que "dans tous les pays du monde, des gens les utilisent pour communiquer entre eux" et qu'elles apportent une culture et une civilisation.

Evocant ensuite les difficultés du français, M. Blancpain a souligné qu'en dépit de "débutants qui ne paraissent pas aisés", le français est "une langue structurée qu'un étranger arrive à maîtriser complètement."

Rebondissement de la crise de Berlin

BERLIN-OUEST (AFP) — La décision d'élire le 5 mars prochain à Berlin-Ouest le nouveau président de la République fédérale d'Allemagne risquerait de provoquer une nouvelle tension dans les relations internationales.

Cette élection est en effet l'occasion pour la République démocratique d'Allemagne (RDA) de soulever à nouveau le problème du statut de Berlin.

La RDA qui soutient que Berlin-Ouest n'appartient pas au territoire de la RFA conteste depuis longtemps la tenue de cette élection et vient de prendre des mesures concrètes en interdisant à tous les membres de l'Assemblée fédérale de transiter par le territoire de la RDA.

De son côté l'URSS, qui soutient le point de vue de la RDA, a adressé un mémorandum à ce sujet aux alliés occi-

dentaux à Berlin le 23 décembre dernier. Les trois alliés répondront vraisemblablement cette semaine à la note soviétique et on pense qu'ils souligneront que cette élection est une affaire purement allemande et qu'ils rappelleront que trois élections ont eu lieu à Berlin précédemment.

L'un des arguments avancés par la RDA et l'URSS pour l'élection de cette année est la présence cette fois de 22 députés du NPD, qui selon les dirigeants est-allemands et soviétiques ne sont rien d'autre que des néo-nazis dont la présence n'est pas acceptable à Berlin.

Les mesures concrètes prises par la RDA ne concernent pas les trois voies aériennes qui conduisent à Berlin-Ouest. En effet, seules les Soviétiques peuvent décider d'une intervention dans ce domaine et on pense qu'il est peu proba-

ble qu'ils interviennent, chose qu'ils n'ont jamais faite même en période de tension grave comme au moment du blocus de Berlin.

Ils pourraient cependant se livrer à d'autres représailles comme ils l'ont fait en 1965 lors de la réunion du Bundestag laissant leurs chasseurs à réaction raser les toits de la ville et terroriser de leurs bangs supersoniques les députés et les habitants de la ville.

Entre-temps, le chef des services de presse et d'information de Berlin-Ouest, M. Hans-Peter Herz, qui voulait se rendre en voiture de Berlin en République fédérale d'Allemagne, a été refoulé hier soir au poste de contrôle est-allemand de Drewitz (Babelsberg) se trouvant sur l'autoroute à l'entrée du territoire est-allemand. M. Herz a précisé que les

garde-frontière est allemands lui ont déclaré qu'il était considéré comme une "personnalité indésirable" en Allemagne orientale. Ils n'ont pas précisé si cette mesure est la conséquence de l'ordonnance publiée le matin interdisant le transit en R.D.A. des parlementaires ouest-allemands.

Nouvelle épreuve de force?

MOSCOU, (du correspondant de l'AFP) Jean Affaelli — D'étroites consultations l'URSS ont précédé la décision prise par la R.D.A. d'interdire l'accès de Berlin par la voie terrestre aux membres du Bundestag et aux députés provinciaux qui doivent se rendre à Berlin. Le président de la R.F.A., estiment les observateurs diplomatiques.

En effet, M. Walter Ulbricht, le no un est-allemand, se trouve toujours en URSS et maintient des contacts directs avec le Kremlin tandis que M. Vladimir Semionov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères et spécialiste des problèmes allemands a conféré à Berlin-Est avec un de ses homologues du gouvernement de la R.D.A. et M. Piotr Abrassimov, ambassadeur de l'URSS en Allemagne.

Parallèlement, la R.D.A. et l'URSS consultaient leurs alliés à Berlin même (où M. Vasil Bilak, membre de la direction tchécoslovaque a séjourné cette semaine), et aussi à Moscou par l'intermédiaire des ambassades socialistes.

Les observateurs diplomatiques n'excluent pas cependant

Le véritable enjeu de la conférence

par Claude Ryan

La querelle de procédure qui oppose Ottawa et les provinces des Prairies a pris tellement de relief, ces jours derniers, qu'on pourrait être tenté de croire qu'elle constituera le principal enjeu de la conférence constitutionnelle qui débute ce matin.

Rien ne serait moins conforme à la réalité qu'un tel développement. Car par-delà les divergences de vues entre M. Trudeau et les premiers ministres de l'ouest, il existe un autre ordre de divergences, beaucoup plus fondamentales, qui ne sauraient être réglées au second plan sans que la conférence elle-même ne risque de perdre son sens.

Ces divergences gravitent autour du problème des "deux nations", qui fut à l'origine du projet de révision de la constitution. Assez paradoxalement, elles opposent, pour l'instant, non pas les interlocuteurs nommés tantôt, mais plutôt M. Trudeau et l'ensemble des premiers ministres provinciaux d'un côté, et de l'autre côté, la délégation du Québec.

A la lecture des déclarations de principe rendues publiques avant la conférence par les divers gouvernements, on constate, en effet, que, nonobstant des différences sensibles au chapitre des nuances, Ottawa et neuf provinces sur dix seraient d'accord pour considérer que le problème des "deux nations" doit être résolu sans être nommé et identifié comme tel, mais à partir d'une considération rentrée d'abord, sinon exclusivement, sur les droits individuels.

Le gouvernement du Québec, au contraire, insiste pour que l'on reconnaisse au départ l'existence, non pas seulement de citoyens individuels parlant deux langues différentes, mais aussi de deux "nations" ou de deux sociétés distinctes. Pour le gouvernement du Québec, ces nations ne sont pas seulement des agglomérations d'individus possédant des droits identiques. Elles sont des réalités distinctes, propres, assez nettement différenciées dans leur personnalité et leurs aspirations pour justifier et nécessiter une attention formelle dans les pourparlers qui doivent aboutir à l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Ce n'est qu'à la lumière de cette distinction que l'on peut comprendre l'insistance que met le Québec sur un sujet vital comme la répartition des pouvoirs et le rôle du gouvernement québécois, alors que les autres gouvernements se montrent très peu emballés d'aborder ou de mettre en discussion ce thème délicat.

La délégation québécoise à la conférence d'Ottawa doit absolument maintenir cette ligne de force qui a toujours été caractéristique de la position adoptée par le Québec dans les rencontres constitutionnelles depuis de nombreuses années.

Cette donnée est tellement fondamentale pour le Québec qu'il ne saurait être question, en aucun temps, de la sacrifier ou de la subordonner aux autres thèmes qu'on voudra, tant de la part d'Ottawa que des autres provinces, mettre de l'avant.

Il serait naïf, par exemple, de supposer que le Québec pourra reculer sur cette question afin de venir en aide au gouvernement fédéral dans le conflit qui oppose celui-ci aux premiers ministres de l'ouest. Ce conflit ne manque pas d'importance et l'on souhaite que le Québec appuie à ce sujet M. Trudeau. Mais comprendre la question des droits linguistiques avec la question du statut et du rôle du gouvernement du Québec, serait faire preuve de peu de réalisme. Ce serait montrer qu'on n'a rien compris aux événements qui ont précédé la révision constitutionnelle. Ce serait enfin préparer pour demain une solution artificielle que ne résisterait pas longtemps à l'épreuve de la vie.

Plainte de la Jordanie à l'ONU

Israël reporte une décision sur Jérusalem

JERUSALEM (AFP) — La date limite pour l'enregistrement de toutes les entreprises commerciales et industrielles de la partie est de Jérusalem auprès des autorités d'Israël a été reportée du 22 février au 22 mai 1969, a indiqué hier soir à Jérusalem le ministre israélien de la justice.

Ce délai, précise le communiqué officiel, a été accordé pour permettre aux compagnies arabes de procéder à l'enregistrement avant que ne soient exercées les sanctions auxquelles sont sujettes toutes les entreprises, locales et étrangères, qui sont établies sur le territoire israélien. Cette décision fait suite à la plainte de la Jordanie.

En effet, la plainte qu'a déposée samedi soir la Jordanie devant le Conseil de sécurité à propos des mesures prises par Israël pour obliger les Arabes de Jérusalem exerçant des professions libérales ou commerciales à se faire enregistrer selon la loi israélienne, est un épisode de plus dans la lutte que mène la Jordanie pour tenter d'empêcher l'annexion de la Ville Sainte par l'Etat juif, estime-t-on dans la capitale jordanienne.

Selon cette nouvelle réglementation les personnes visées (environ 60.000, assure-t-on à Amman) seront placées devant le choix suivant: ou bien s'en aller, ou bien cesser leurs activités, ou bien accepter le nouvel enregistrement et tomber ainsi sous la loi israélienne. De toute façon Israël est gagnant, dit-on encore à Amman, puisque dans le premier cas, il diminuerait le chiffre de la population arabe, dans le deuxième, il faciliterait la pénétration des intérêts économiques israéliens; dans le troisième, il poursuivrait l'unification des deux parties de Jérusalem sous sa propre loi bien que ce soit en contradiction formelle avec la résolution de l'ONU de novembre 1967.

Il s'agit donc pour la Jordanie — et d'ailleurs pour tous les pays arabes et musulmans — d'une question de principe concernant l'avenir de la Ville Sainte mais également de la défense des intérêts des habitants de la partie arabe de Jérusalem qui demeurent toujours à l'égard du royaume hachémite des sujets jordaniens.

Certains observateurs estiment cependant que derrière la décision jordanienne de porter plainte à l'ONU il pourrait y avoir une autre préoc-

cupation. Depuis la semaine dernière en effet une nouvelle réalité politique est intervenue au Moyen-Orient: la consécration d'"Al Fatah" comme leader du mouvement de libération palestinien.

Celui-ci aura donc de plus en plus tendance à apparaître comme le meilleur garant des intérêts palestiniens, tant en ce qui concerne l'avenir des territoires occupés qu'en ce qui concerne l'avenir même de ses habitants. Le gouvernement de la Jordanie, la moitié de la population est constituée de Palestiniens, pourrait donc un jour se trouver dans une situation délicate.

Pour éviter de se laisser gagner de vitesse dans cette course à la défense des intérêts palestiniens, concluent les observateurs, il est donc absolument nécessaire que la Jordanie intervienne avec tous ses moyens, et chaque fois que l'occasion s'en présente, pour préserver l'avenir des "territoires usurpés" et les conditions de vie de ceux qui y habitent encore.

Eshkol: une position souple

NEW YORK (AFP) — "Nous avons une position souple sur tous les points a déclaré M. Levy Eshkol dans une interview exclusive accordée à "Newsweek", mais il a aussitôt ajouté: "En ce qui concerne les hauteurs de Golan nous ne les rendrons jamais. Il en est de même pour Jérusalem. A ce propos il n'y a aucune souplesse" (à attendre de notre part).

Au cours de cette interview, qui est publiée une semaine

Voir page 2: Israël

Grave incident israélo-jordanien

TEL AVIV (AFP) — Une dizaine de roquettes "katyoucha" ont été tirées hier soir à partir du territoire jordanien en direction d'une usine de potasse dans la région de la Mer Morte. L'usine a été endommagée et un civil israélien a été blessé, a annoncé un communiqué militaire israélien.

Les forces israéliennes ont riposté en ouvrant le feu en direction du territoire jordanien à l'aide de mortiers de 120 mm, poursuit le communiqué.

Les observateurs considèrent l'incident comme sérieux, en rappelant que la dernière fois que cette usine de potasse avait été attaquée, les forces israéliennes avaient fait sauter deux points de transit jordanien, par mesure de représailles.



Perry Raymond Russo, dont le témoignage, accablant pour l'accusé, fut recueilli sous hypnose lors de la construction et dont la comparution est prévue pour le début de la semaine.

suites de la première page

Johnston, Jean-Noël Tremblay, Jean-Guy Cardinal et Marcel Masse.

REBONDISSEMENT

dant que la R.D.A. se soit heurtée à des réticences soviétiques quand la décision d'interdire le passage aux parlementaires de la R.F.A. a été prise.

UN ÉCHANGE

qu'il démissionnerait si le principe du bilinguisme n'était pas accepté à la conférence.

M. Trudeau a précisé qu'il avait voulu dire qu'une telle éventualité signifierait l'échec de sa mission, et qu'il n'était pas un "lâcheur".

Si le principe du bilinguisme n'est pas accepté, a-t-il poursuivi, le Canada en souffrira.

M. Stom ne partage pas ce point de vue, et il a dit douter que le Québec le partage.

D'ailleurs, avec ses collègues du Manitoba et de la Saskatchewan, il entend s'opposer à l'ordre du jour de la conférence, où figurent par ordre les questions des langues officielles, des droits fondamentaux, du partage des pouvoirs, de la réforme des institutions, des disparités régionales, du dispositif de modification constitutionnelle et des mécanismes des relations fédérales-provinciales.

Les ministres des Prairies voudraient que soit discuté en premier le problème du partage des pouvoirs, et que celui-ci porte sur la fiscalité et non sur les pouvoirs constitutionnels.

Vendredi, M. Stom s'était rendu en Colombie-Britannique dans l'intention d'obtenir que M. Bennett se joigne au front commun de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan, mais M. Bennett, après s'être entretenu avec son collègue, a déclaré: "Pas de bloc de l'ouest, pas de séparatisme de l'ouest, un Canada uni."

En plus de la priorité aux questions fiscales, les premiers ministres de l'Ouest voudraient que M. Trudeau soumette à la Cour suprême son projet de loi sur les langues officielles, pour qu'on statue sur sa constitutionnalité.

Pour le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, il est absolument "vital" que la fiscalité soit étudiée en priorité lors de la conférence.

Le premier ministre intérimaire de la Saskatchewan, M. Stewart, qui remplacera M. Thatcher à la conférence, soutient de son côté que le blé des Prairies est pour le moins aussi important pour le Canada que la loi sur les langues officielles et affirme que les Prairies en ont assez d'être reléguées aux oubliettes tandis que les problèmes du Québec, qu'ils soient petits ou gros, prennent la vedette.

Ces problèmes du Québec seront exposés par les 18 membres de la délégation, dirigée par M. Jean-Jacques Bertrand, et composée notamment de six membres du conseil exécutif, MM. Paul Dozois, Yves Gabias, Raymond

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

EDDE. A Outremont, le 7 février 1969 à l'âge de 92 ans, est décédé, Jean-Clair Edde, président de J. Edde Ltée, importateur et fabricant de produits pharmaceutiques, né à Paris, époux de Simone Lafortune, père de Jocelyne et Jean-Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 11. Le convoi funéraire partira des Salons J.S. Vallée No 1111 rue Laurier-ouest à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière St-Germain Magella, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE FRANÇOIS. A Montréal, le 9 février 1969 à l'âge de 75 ans, est décédé, Renald Le François, époux de Blanche Brunet, ancien gérant de la Caisse populaire St-Stanislas, demeurant au 56, avenue Nelson. Les funérailles auront lieu mercredi le 12. Le convoi funéraire partira du Salon J.S. Vallée No 1111 rue Laurier-ouest à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYRAND. A Montréal, le 8 février 1969 à l'âge de 92 ans, est décédé, Orphise Gadois, épouse de Marie (Mme Jules Derome) Léon, ambassadeur du Canada à Cuba, Georgette (Mme Albert Couturier) Albert, juge de la Cour supérieure. Les funérailles auront lieu mardi le 11. Le convoi funéraire partira du 21 ave Peronier, d'Outremont à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELANÇON. A Montréal, le 7 février 1969 à l'âge de 89 ans, est décédé, Jean Melançon, professeur de diction, époux de feu Ernestine Tremblay, il laisse dans le deuil ses filles Madeleine, Evangéline, Marie, Lucille, sœur Marcelle-Agnès de la Congrégation du St-Nom-de-Jésus et Marie-Odile (Mme Larry Mosher) et son fils Jacques; un beau-fils, Mme Jacques Melançon (Madeleine Crevier); deux gendres, Ernie Broisard et Larry Mosher. Les funérailles auront lieu mardi le 11. Le convoi funéraire partira des Salons J.S. Vallée No 1111 rue Laurier-ouest à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de Jean Melançon

Le pionnier de l'enseignement de la diction française au Québec, M. Jean Melançon est décédé samedi à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 89 ans.



Jean Melançon

Durant plus de 40 ans, M. Melançon fut le professeur qu'on connaît et estimé des étudiants de la majorité des institutions d'enseignement privé de Montréal et de la région depuis Joliette. L'Assomption, Saint-Hyacinthe, Rigaud, jusqu'à Ottawa et Trois-Rivières. Depuis les jardins de l'enfance des Soeurs de la Providence, jusqu'aux collèges des Jésuites, des Clercs de Saint-Viateur, des Oblats de l'université d'Ottawa, des Sulpiciens de Montréal, des Pères de Sainte-Croix, dans tous les couvents d'enseignement privé de jeunes filles des RRSS, des Saints-Noms de Jésus et de Marie, de Sainte-Croix, de Sainte-Anne, toute une génération de jeunes gens et de jeunes filles, ont connu un même professeur qui leur enseignait à la fois l'art de parler et l'art d'exprimer leur personnalité.

Il créa, avec le professeur de chant Alfred Lamoureux, un conservatoire d'enseignement d'art dramatique et de musique connu sous le nom de l'École de musique et de diction, qui constituait, avec le Conservatoire LaSalle, les premiers essais d'une structure de l'enseignement des arts d'expression au Québec, y compris la région d'Ottawa, que dirigeait le professeur d'art dramatique Sabourin.

Acteur bien connu, aux temps où n'existaient qu'à peine le théâtre, il parcourut la province, avec le Cercle Melançon, qu'il créa avec ses frères Bernard, notaire et Joseph (l'abbé Melançon) poète con-

nu sous le nom de Lucien Rainier. Ce cercle amateur, dont le noyau était constitué d'anciens élèves, comme lui, du Collège Sainte-Marie et de son théâtre du Gesù, comptait parmi ses membres, le juge Laramee, les Lamarche, Lalonde et Hector Charland, le premier "Sérapihin" d'un "Homme et son péché".

Ami d'Henri Bourassa et de Jean-Baptiste Prince, il fut un au groupe de fondation du "Devoir".

Retiré de la vie active depuis une quinzaine d'années, il continua quand même à s'intéresser aux choses du théâtre et de l'enseignement.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Madeleine — qui fut aussi professeur de diction, Evangéline, Marie, Lucille (Sœur Marcelle-Agnès, des S.S.N. de Jésus et de Marie) Odile (Madame Larry Mosher) et Jacques Melançon, conseiller financier.

Le gouvernement fait la publicité des produits du Québec

QUEBEC — Au cours d'une conférence de presse tenue au stade Maurice Richard, à l'occasion de la campagne de promotion des produits du Québec, M. Jean-Paul Beaudry a mentionné que, pour la première fois, le gouvernement du Québec intervenait directement auprès des 10,000 manufacturiers, des 45,000 commerçants et de tous les consommateurs du Québec.

M. Beaudry a déclaré que le Québec ne peut négliger aucun des moyens mis à sa disposition pour favoriser la croissance de la production et de l'emploi. L'un de ces moyens, selon lui, consiste à encourager l'expansion des entreprises existantes. Or, ces entreprises lorsqu'elles produisent seront plus en demande tant sur le marché du Québec que sur les marchés étrangers. Voilà donc le but principal de cette campagne.

l'ont fait, mais ils sont revenus les mains vides.

- Le premier ministre israélien a ajouté: "Si El Fatah désire nous parler directement, nous ne dirions pas non."
Il a toutefois précisé: "Je suis prêt à rencontrer le président Nasser n'importe où, n'importe quand, et je ne ferai pas une quelconque procédure sur l'agenda ou la forme de la table."

aujourd'hui

A l'occasion de l'ouverture de la semaine nationale de l'électricité, M. Robert A. Boyd, directeur général de l'Hydro-Québec est le conférencier invité au déjeuner-causerie qui aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Sheraton Mont-Royal, à 12h30.

Le Dr. Hans Selye, directeur de l'institut de médecine et de chirurgie expérimentales de l'université de Montréal, donnera une conférence à 20h30, au collège Stanislas, 780 boul. D'Isoir, à Outremont. Le sujet traité: Le stress — perspectives d'avenir dans la recherche.

Les audiences publiques de la Commission d'étude sur les relations entre les universités et le gouvernement débutent à 14 heures, au salon des messieurs du Centre social de l'université de Montréal. Quatre mémoires y seront présentés, et une période sera réservée aux interventions du public.

M. George Ignatieff, représentant permanent du Canada à la commission du désarmement de Genève, et ancien ambassadeur aux Nations unies, prendra la parole à 12h15 à l'hôtel Windsor. La conférence se tient sous les auspices du Canadian Club de Montréal. Le sujet traité: The Human Predicament and the U.N.

La Société d'étude et de conférences reçoit à 20h30, aux appartements Cartier, 3410 rue Peel, le directeur du théâtre du Nouveau-Monde, M. Jean-Louis Roux, qui parlera de l'arrière-scène du théâtre. Renseignements: 932-8607.

C'est ce soir, au Grand salon de l'hôtel Reine-Elizabeth, qu'a lieu le banquet annuel de l'Institut agricole du Canada. Ce banquet sera précédé, à 17h30, au Salon St-Laurent, d'une réception en l'honneur de M. Donald Macdonald, président du Conseil privé et leader parlementaire à la Chambre des Communes.

TÉLÉVISION...

Suite de la page 4

dès le départ: on écarte ce qu'on croit ne pas devoir plaier.

Même si cette sélection ne se fait pas au départ, la partie n'est pas gagnée pour autant. Le message n'est pas encore rendu à destination. La recherche prouve que l'auditeur face à ce que la télévision lui présente, filtre ce qui lui est offert, selon ses convictions personnelles, ses goûts, ses principes et selon les principes et idées reçus dans son entourage. Il est prouvé que l'attention accordée à un message est directement proportionnelle à l'intérêt que ce message éveille. Or l'intérêt à son tour est souvent fonction de la relation du message aux idées prévalables du spectateur. On aime entendre répéter par d'autres ses convictions profondes et l'on éliminera ce qui risque de les blesser ou de les contredire.

Enfin, la sélection peut s'opérer à un troisième niveau — celui de la mémoire. Les pédagogues ont depuis longtemps noté le rôle de l'affectivité comme adjuvant de la mémoire. On ne retient que ce qu'on veut bien retenir — du moins au niveau du conscient. Ici encore on peut voir jusqu'à quel point, le spectateur, celui qui reçoit le message, infléchit l'effet de ce qui lui est présenté. De sorte qu'on peut dire que le message reçu est rarement le même que le message émis. D'ailleurs ce message peut difficilement influencer l'individu qui n'y est nullement sensibilisé par son contexte social et ses dispositions psychologiques.

L'émetteur du message, de son côté, est lui aussi enraciné dans un milieu qui le modèle et l'oriente, bon ou mauvais. Il peut être en dépendance du pouvoir établi ou de ses bailleurs de fonds, ce qui va influer sur sa philosophie de la diffusion. Il peut avoir tendance à "orienter" tout ce qu'il présente. Enfin, la qualité même de son message, ses modalités de présentation peuvent au préalable en gêner la transmission ou la faciliter. Ce qu'il importe de se rappeler surtout c'est l'enracinement social du diffuseur. On ne peut aujourd'hui comprendre l'effet des communications de masse si l'on ne tient pas compte de l'enracinement social du diffuseur, de ses relations avec l'autorité constituée ou les maîtres du pouvoir et les répercussions qui en découlent pour le filtrage de l'information. Il n'est pas de moyens plus pernicieux ni plus insidieux d'orienter l'opinion publique que de taire ce qui est contraire à certains intérêts.

En outre, le diffuseur ne peut faire fi non plus de son public, au risque de susciter une levée de boucliers qui pourrait faire obstacle à son fonctionnement.

Quelques conclusions provisoires

De cette équation de la communication, il nous est possible de tirer certaines conclusions.

- 1- La télévision me semble produire moins d'effets directs qu'on serait porté à le croire. Même dans un domaine comme la violence, où l'on accuse si volontiers la télévision d'exercer une influence directe pernicieuse, à ma connaissance, aucun chercheur n'est parvenu à établir un lien de causalité directe entre la télévision et la violence. Comme l'affirme la recherche classique d'Himmelweit, en Angleterre, "le fait de voir la violence à la télévision ne transforme pas des enfants bien adaptés en délinquants agressifs. Il faut chez eux une prédisposition pour être influencés de la sorte".

Le sociologue américain Schramm s'est d'ailleurs livré à une étude intéressante sur deux villes comparables dont l'une seulement avait accès à la télévision. "Or l'absence de toute différence significative entre les scores d'agressivité dans les deux villes exclut la possibilité d'expliquer les niveaux d'agressivité par l'influence de la télévision." (6)

Dire que la télévision produit peu d'effets directs n'implique pas que la télévision soit impuissante ou que ses effets soient négligeables.

Feu Oswald Mayrand

M. Oswald Mayrand, qui fut notamment rédacteur en chef de La Presse et de La Patrie est décédé samedi, à l'âge de 92 ans, à la suite d'une courte maladie. M. Mayrand était à la retraite depuis 1959. Il fut



Oswald Mayrand

un des journalistes les plus éminents du Canada. Fils de notaire, M. Mayrand est né en 1876, à Laprairie. Il fit ses études classiques au collège de Montréal et son cours de droit à l'université McGill et de Montréal. Il entra à La Presse en 1900; sept ans plus tard, il passa à la revue Le Progrès. En 1908, il devint chef des nouvelles à La Patrie et rédacteur en chef de La Presse en 1912. Il retourna à La Patrie en 1933 comme secrétaire à la rédaction. Entre-temps, il était nommé membre pour La Presse en 1918, de l'agence de nouvelles Canadian Press, récemment fondée. Il occupa cette fonction jusqu'en 1939. Il épousa en 1902 Orphise Gadois qui lui donna quatre enfants, Léon, ambassadeur du Canada à Cuba et Haïti depuis 1965, Albert, juge à la Cour supérieure du Québec, Marie (Mme Jules Derome) et Georgette (Mme Albert Couturier), tous de Montréal.

C'est plutôt que la télévision fait sentir ses effets par des intermédiaires. Ses effets sont "médiatisés" comme disent les sociologues, comme nous le reverrons en reparlant de la violence.

Les effets directs de la télévision tout en étant possibles sont exceptionnels et se produisent surtout dans les cas où n'a la société, ni l'individu n'ont déjà des attitudes établies à l'égard du message présenté, par exemple pour le lancement d'une mode vestimentaire qui ne heurte ni le conformisme social ni la morale traditionnelle.

Si la télévision agit peu directement, elle agit par contre beaucoup par des intermédiaires, c'est-à-dire que son effet s'exerce en tirant parti des conditions sociales ou des particularités individuelles préexistantes ou encore en influençant des individus plus sensibles ou plus perméables qui influencent ensuite leur entourage.

C'est d'ailleurs un thème fondamental des complexes rendus de recherche à l'heure actuelle que c'est en renforçant des attitudes ou des comportements existants que la télévision fait davantage sentir son action. La télévision ne crée rien; elle rend cependant bien des choses possibles.

En raison de la prédominance de cet effet de renforcement, on peut affirmer que le communicateur ne peut pas à son gré ou à sa fantaisie modifier la conduite et le comportement du public. On doit plutôt en conclure que, dans l'ensemble, le public n'est pas à l'affût de nouvelles expériences, mais bien plutôt avide de voir présentées sous un jour nouveau de vieilles expériences. Logiquement, il faudrait donc en conclure que la télévision est plus efficace pour

maintenir l'ordre ancien que pour instaurer un ordre nouveau.

Cela nous amène à une troisième conséquence, résultant de l'enracinement social du processus de la communication; la télévision ne peut exercer d'action si elle n'a pas d'appui dans le corps social.

La télévision n'est pas à l'origine des transformations sociales que nous vivons. En 1956, André Laurendeau, je le rappelle tout à l'heure, nous faisait remarquer que l'arrivée de la télévision se produisait au moment où de profondes transformations sociales "travaillaient" notre milieu. Si l'action de la télévision n'a pu paraître aussi déterminante, c'est qu'elle a fait écho à tout ce qui était latent dans le milieu. La télévision n'a pas créé la crise politique canadienne, ni la transformation religieuse, ni la contestation étudiante, ni le v.é.s.é. Elle a simplement rendu l'existence de ces mouvements et par le fait même a pu, selon les dispositions du public, amplifier leurs répercussions, accélérer ou modérer leur action.

Ceci nous amène à notre quatrième constatation; la possibilité des réactions négatives. Il s'est avéré que, si le message va à l'inverse des opinions reçues, s'il heurte de front les convictions en place, il peut produire un effet partiellement ou totalement contraire à l'effet désiré. C'est ce que les sociologues ont appelé l'effet boomerang. Une discussion sur le disque "Ton sexe et l'autre" nous a valu récemment des milliers de protestations.

Pour ces protestataires, cette émission, loin de contribuer chez eux à un changement d'opinion, n'a fait que les an-

crer dans leurs convictions préexistantes.

C'est donc dire que la télévision n'a pas cette puissance dévastatrice que d'aucuns craignent. Ce n'est pas une sorte de bulldozer capable de modifier en moins de deux tours le paysage culturel d'une collectivité. Mais pour être le plus souvent indirects, les effets de la télévision ne sont pourtant pas négligeables.

Demain: le rôle de la télévision dans l'évolution récente du Canada français.

- (1) LAURENDEAU, André, Sur la télévision et les Canadiens français, in Queen's Quarterly, été 1956.
(2) TORS, Yvan, L'Hyposon par la télévision, allocution prononcée au séminaire de la Broadcasters Promotion Ass'n., à Miami, le 19 novembre 1968, Mimeographé.
(3) Cité par Neal Morrison, Is Television Threat to the Humanist, communication donnée au colloque annuel de l'Association canadienne des humanistes, juin 1956.
(4) LARSEN, Otto N., Social effects of Mass Communication all over the world, in Handbook of Modern Sociology, Chicago, Rand, McNally and Company, éd. 1964.
(5) FREIDMANN, Georges, Télévision et démocratie culturelle, in Communications, no 10, 1967, p. 122.
(6) Cité par André Glucksmann, Les Effets des scènes de violence au cinéma et à la télévision, in Communications, no 7, 1966, p. 74.
(7) cf Les Cinq propositions de Klapper, Yvan Corbeil, Influence des techniques de diffusion collective du point de vue de la recherche empirique, in Cahiers d'étude et de recherche, no 3, Office catholique national des techniques de diffusion, 1965.

Avis légaux - Avis publics - Appels

SPIRITUAL HEALING CHURCH
Avis est par les présentes, donné que "Spiritual Healing Church", des Cité et district de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, au cours de la prochaine session, pour la passation d'une loi autorisant à obtenir et tenir les registres de l'état civil.
QUEBEC, le 15 janvier 1969

RIVARD, RIVARD, HICKSON & SIROIS
Procureurs de la requérante

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

COMMERCIAL CREDIT CORPORATION LIMITED, corps politique dûment incorporé ayant sa principale place d'affaire et son bureau chef dans la ville de Toronto, Province d'Ontario et un bureau d'affaires à 7100 rue Saint-Hubert dans la Cité et District de Montréal.
Demanderesse

Défendeur
DANIEL COLLIGNON, autrefois de la Cité et District de Montréal et maintenant demeurant 19 rue Gebhart est, France, 54 Nancy.

Défendeur
RICHARDSON SECURITIES OF CANADA, corps politique dûment incorporé ayant sa principale place d'affaire et son bureau chef dans la Cité et District de Montréal à 629 rue St-Jacques ouest.

Tierce-saisie
IL EST ENJOINT à DANIEL COLLIGNON à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 5 février 1969

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mtres Gamaroff, Fenster, Kandstein & Gelfand, suite 2204, Place Victoria, 800 Victoria Square, Montréal 115, P.Q.
Avocats de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 15-164 EX-PARTE
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
Demanderesse

LES HERITIERS DE FEU ROSA MODOS
Défendeurs

AVIS
A: LES HERITIERS DE FEU ROSA MODOS, autrefois résidant et domiciliée au 4111, rue Fréchette, Laval (Chomedey), province de Québec.

AVIS VOUS EST DONNE selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier No. 15-164 Ex-Parte, en date du 4 février 1969, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit Avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot 495-70, Paroisse St-Martin, Laval, province de Québec. Selon cet avis, si vous ne répondez pas en dedans de 60 jours de la date du premier des avis en défaut mentionnés dans ledit Avis ci-haut mentionné, la SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Me MARIUS D'AMOUR
Protonotaire de la Cour Supérieure

Procureur de la Demanderesse: Stanley Leclerc, avocat 2350, Chemin Manella, VILLE-MONT-ROYAL (Mtl.)

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 décembre 1968, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HARVEY DODDS LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30e jour de janvier 1969, sous le numéro 2115736. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 761 241
LUCILLE LARUE DAVIS, épouse séparée de biens de Donald Charles Davis, de la ville de Saint-Laurent, du district de Montréal et demeurant à 1730 Crevier, appartement 2.

Demanderesse
-vs-
DONALD CHARLES DAVIS, autrefois de 2190 Western Road, Apartment 308, à Weston, Ontario et présentement de lieux inconnus.

Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
DONALD CHARLES DAVIS est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 6 février 1969

WILFRID BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Shriar, Polak & Coopereau, Avocats, Suite 620, Edifice Dominion Square Bldg., 1010 Ste-Catherine ouest, Montréal.
Tél.: 878-9871.

Mes BEAUDET & CADIEUX, Avocats, 3805 Avenue Verdun, Verdun, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10017
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 25 février 1969

Postes Renaud et Maisonneuve (Montréal)

FOURNITURE DE QUINZE (15) BATTERIES MONOPHASEES DE CONDENSATEURS, 1300 kVAR -- 7.62 V/1.32 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé du mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition d'accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 5 février 1969

Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 2 janvier, 1969 à CAMERON FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LYNN TEXTILES AGENCIES a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 4 février 1969 sous le numéro 2116434.

Robert H. Cameron, Président

CANADA
Province de Québec
District de Beauharnois

COUR SUPERIEURE

No 11043
GEORGETTE GUERIN, ménagère épouse de Roger Provencher, et ce dernier pour autoriser son épouse si besoin est, demeurant au 33 rue Youville, Châteauguay-Centre, district de Beauharnois.

Demanderesse
-contre-
BENJAMIN MURPHY ET MADAME MARY MURPHY, demeurant tous deux au 152 rue St-Mary, Cité de Châteauguay, district de Beauharnois.

Défendeurs
Les défendeurs BENJAMIN MURPHY ET MADAME MARY MURPHY, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication; en français dans "LE DEVOIR DE MONTREAL". Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

Salaberry de Valleyfield, le 17 janvier 1969

Pierre Riendeau
Protonotaire adjoint

Mes BEAUDET & CADIEUX, Avocats, 3805 Avenue Verdun, Verdun, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

APPEL D'OFFRES
HIR-69-10013
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 25 mars 1969

Institut de Recherche de l'Hydro-Québec Ste-Anne-de-Varennes (Comté de Vercheres)

FOURNITURE ET MONTAGE D'UN ENSEMBLE DE TROIS (3) MACHINES TOURNANTES 1.5 MW, 3.0 MVA, 5.0 MVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition d'accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 5 février 1969

Menace d'une grève du zèle dans le secteur hospitalier

Les quelque 5,000 employés d'hôpitaux qui font partie du Syndicat canadien de la fonction publique et du conseil des syndicats hospitaliers de Montréal, appliqueront "à la lettre" les normes de travail édictées par le ministre de la santé pour protester contre la lenteur des négociations en cours et contre les licenciements auxquels donne lieu la politique budgétaire du ministère de la santé.

C'est ce qu'a déclaré M. Rober Laramée du SCFP, négociateur en chef des deux syndicats, peu après que l'administration de l'hôpital psychiatrique Mont-Providence eut informé le SCFP du licenciement de 25 employés ou plus, d'ici le 24 février par suite de coupures faites dans le budget de l'hôpital par les fonctionnaires du ministère de la santé.

Le ministère de la santé, a dit M. Laramée, a adopté pour chacune des catégories d'employés d'hôpitaux, des normes de travail qu'il est le premier à enfreindre. Les responsabilités et la nature du travail des employés, a-t-il poursuivi, sont déterminées par un groupe de fonctionnaires, cependant que d'autres fonctionnaires du même ministère, qui sont chargés

d'établir le montant des octrois à verser à chaque hôpital, font, dans les budgets qui leur sont soumis, des coupures qui empêchent le respect des normes de travail établies par les premiers. Plus précisément, les décisions de ces derniers entraînent le plus souvent une réduction du personnel hospitalier en dépit du fait que la plupart des hôpitaux aient déjà un personnel insuffisant et que, par conséquent, les employés soient surchargés de travail.

C'est pour ces raisons, a dit M. Laramée, que tous les syndicats du SCFP et du conseil des centres hospitaliers de Montréal (syndicats indépendants avec lesquels le SCFP a conclu une entente d'entraide pour la durée des négociations dans le secteur hospitalier) suivront la consigne et feront "la grève du zèle", si la situation ne s'améliore pas d'ici peu.

Quant aux négociations en cours, M. Laramée a rappelé que les pourparlers, qui durent depuis juin 1968, portent encore sur les clauses dites normatives. L'une des principales causes de la lenteur des négociations, a-t-il conclu, est la volonté affirmée des négociateurs patronaux de priver les syndicats de certains droits acquis au cours des dernières négociations.

Mgr Raymond Lavoie démissionne de son poste de curé de St-Roch

QUEBEC (PC) — Le curé de la paroisse ouvrière de St-Roch de Québec, Mgr Raymond Lavoie, qui est étroitement lié au mouvement social des citoyens de son quartier, a démissionné de toutes ses charges ecclésiastiques, à la suite d'un différend avec les autorités ecclésiastiques du diocèse de Québec.

Personnage très controversé, celui qu'on appelle le "curé des ouvriers" avait déjà manifesté l'intention d'être candidat à la mairie, contre le parti du Progrès civique, dirigé par le maire Gilles Lamontagne. Il affirmait vouloir ainsi défendre les droits de ses paroissiens.

Mgr Lavoie aurait fait connaître sa décision au cardinal Maurice Roy, dans une lettre en date du 27 janvier dernier.

Le différend serait né à la suite d'un ordre du cardinal Roy, l'exhortant à démissionner du poste de directeur de l'Office des communications sociales diocésaines.

Mgr Lavoie a déclaré avoir rencontré le cardinal à quel-ques reprises depuis l'envoi de sa lettre de démission.

"Je lui ai demandé les véritables raisons de cette demande de démission comme directeur de l'Office. Le cardinal prétend que c'est pour préserver ma santé et aussi

pour que je puisse me consacrer entièrement à ma paroisse," a commenté le curé de la paroisse St-Roch.

"Je ne crois pas que ce soient les véritables raisons, c'est pourquoi je maintiens ma démission du poste de curé de la paroisse St-Roch en même temps que celle de directeur de l'Office diocésain des communications sociales," a-t-il dit.

Il aurait demandé au cardinal la permission d'accepter un poste dans un autre diocèse, si l'occasion se présente, ou encore de gagner sa vie autrement que par une charge diocésaine, si cela est nécessaire.

Il a toutefois précisé qu'il n'avait pas l'intention d'être sécularisé, ni d'être relevé de ses vœux.

Le président du comité du logement de la zone No 10, sur laquelle le curé Lavoie s'était particulièrement penché, s'est demandé si le clergé était à la merci des hommes politiques.

"Jamais ils n'expulseront Mgr Lavoie comme ils l'ont fait pour plusieurs autres prêtres," s'est écrié M. Roger Parent.

Mgr Lavoie avait mené une lutte ardue contre le conseil municipal de Québec afin de hâter la construction d'habitations à loyers modiques pour les ouvriers à faibles revenus de sa paroisse.

Il avait en outre lutté pour que les habitations à loyer modique soient construites dans les limites de sa paroisse. Les autorités municipales voulaient alors les construire dans un autre secteur de la ville. Mgr Lavoie soutenait qu'une telle solution ne ferait que créer des ghettos. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet par le conseil municipal.

M. Jean-Pierre Goyer, député de Dollard et adjoint parlementaire du ministre des affaires extérieures, Paul Gérin-Lajoie, député libéral de Vaudreuil-Soulanges, René Lévesque, chef du Parti québécois et Laurier Lapierre, vice-président du Nouveau parti démocratique, avaient été invités à un teach-in sur le Canada français, auquel ont assisté quelque 200 étudiants.

M. Gérin-Lajoie a souligné que les Canadiens d'expression française s'étaient considérés comme d'authentiques Canadiens longtemps avant la Confédération, jusqu'à ce qu'un nouvel éveil aux problèmes causés par les situations modernes les amène à se présenter aujourd'hui comme Québécois.

M. Gérin-Lajoie a rappelé que le désir d'une certaine autodétermination politique, s'était manifesté chez les Québécois bien avant les indépendants des 10 dernières années, bien avant René Lévesque.

Les vrais problèmes, a-t-il dit, ont commencé lorsque la vie moderne a développé l'intérêt des individus pour la chose publique.

L'ancien ministre de l'éducation a réaffirmé sa confiance en l'entité politique qu'est le Canada, tout en précisant que le Québec devait préserver son propre gouvernement dans un système fédéral aux pouvoirs mieux définis.

La politique de bilinguisme du gouvernement fédéral, a-t-il affirmé, ne saurait résou-

Conférence sur les transports urbains

La première conférence canadienne sur les transports urbains a débuté hier à Toronto et se poursuivra jusqu'au 12 février, sous l'égide de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

Le discours inaugural, sur "les transports et la nation," a été fait par M. J. W. Pickers-gill, ancien ministre et président de la commission canadienne des transports.

Le ministre des affaires municipales du Québec, le docteur Robert Lussier, dirigera le débat sur les "aspects urbain, social et technique des transports urbains."

Le gouverneur de la Pennsylvanie, M. Raymond P. Shafer traitera pour sa part de "l'urbanisme de l'avenir."

Parmi les participants invités à cette conférence, on note le vice-président du Congrès du travail du Canada, M. A.R. Gibbons, le directeur général de la Commission de transport de Montréal, M. L. L'Allier, le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, H.W. Hignett, le président du Conseil économique du Canada, A.J. Smith,

et le premier ministre de l'Ontario, John Robarts.

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, parlera également de l'économie urbaine et des transports.

La conférence de clôture sera donnée, à l'hôtel Royal York, par le ministre fédéral des transports, M. Paul T. Hellyer.



Le Dr Robert Lussier

La délégation du Québec à la conférence de Niamey

QUEBEC (DNC) — Le gouvernement du Québec a déjà choisi les membres de la délégation qu'il enverra à la conférence des pays francophones, au Niger, du 17 au 20 février.

Mais il attend, avant d'en dévoiler les noms, de connaître la réponse d'Ottawa aux propositions qui ont été formulées et étudiées de part et d'autre depuis plusieurs semaines.

Cette réponse devait être transmise à Québec hier.

Un porte-parole du gouvernement québécois a dit hier que la participation d'Ottawa et du Québec à cette conférence pose un problème beaucoup plus sérieux et complexe que celui qui a été soulevé par l'envoi de délégués aux réunions des ministres de l'éducation des pays francophones d'Afrique.

Le gouvernement central et celui du Québec ont chacun reçu une invitation à participer à cette conférence; tous deux l'ont acceptée.

Teach-in sur le Canada français à l'université de Windsor

Quatre politiciens québécois exposent leurs points de vues

Quatre personnalités québécoises ont exposé samedi aux étudiants de l'université Assumption de Windsor autant de points de vue sur le passé et l'avenir du Québec et sur son rôle dans la constitution.

MM. Jean-Pierre Goyer, député de Dollard et adjoint parlementaire du ministre des affaires extérieures, Paul Gérin-Lajoie, député libéral de Vaudreuil-Soulanges, René Lévesque, chef du Parti québécois et Laurier Lapierre, vice-président du Nouveau parti démocratique, avaient été invités à un teach-in sur le Canada français, auquel ont assisté quelque 200 étudiants.

M. Gérin-Lajoie a souligné que les Canadiens d'expression française s'étaient considérés comme d'authentiques Canadiens longtemps avant la Confédération, jusqu'à ce qu'un nouvel éveil aux problèmes causés par les situations modernes les amène à se présenter aujourd'hui comme Québécois.

M. Gérin-Lajoie a rappelé que le désir d'une certaine autodétermination politique, s'était manifesté chez les Québécois bien avant les indépendants des 10 dernières années, bien avant René Lévesque.

Les vrais problèmes, a-t-il dit, ont commencé lorsque la vie moderne a développé l'intérêt des individus pour la chose publique.

L'ancien ministre de l'éducation a réaffirmé sa confiance en l'entité politique qu'est le Canada, tout en précisant que le Québec devait préserver son propre gouvernement dans un système fédéral aux pouvoirs mieux définis.

La politique de bilinguisme du gouvernement fédéral, a-t-il affirmé, ne saurait résou-

dre quoi que ce soit pour les Québécois eux-mêmes.

Lévesque

M. Lévesque, après avoir clairement indiqué aux étudiants qu'il voulait présenter sa thèse de la souveraineté-association à ceux qui seront demain aux postes de commande de l'Ontario, avec l'espoir qu'ils garderont l'esprit ouvert à ce nouveau voisin que serait devenu l'Etat du Québec, a ensuite fait l'historique de ce qu'était le vieux Québec avant la présumée révolution tranquille.

Trop peu trop tard, a-t-il dit, pour le bilinguisme comme pour le drapeau et les chèques bilingues. Le bilinguisme, ce n'est qu'une solution marginale, un "programme de travaux d'hiver" qui ne saurait, aucunement régler les problèmes du Québec.

Trois milliards de dollars sortent annuellement du Québec, a-t-il ajouté, et aucun gouvernement ne fait rien pour régler les problèmes du chômage et autres pendant que le Canada devient de plus en plus une filiale des Etats-Unis, même sur le plan culturel.

Goyer

Des quatre orateurs, M. Goyer a été le plus pris à partie par les étudiants qui voulaient lui faire dire pourquoi le gouvernement de M. Trudeau entendait accorder la priorité au projet de loi sur les langues officielles lors de la conférence constitutionnelle plutôt qu'à la question des partages fiscaux et des disparités économiques régionales.

Selon M. Goyer, si l'on continue de considérer le Québec comme seule province bilingue et les autres provinces comme unilingues, on forcera les Québécois à se sentir étrangers

Après une semaine de grève tournante On ne décèle encore aucun indice d'un rapprochement des parties

par Gilles Gariépy

La grève tournante des enseignants des commissions scolaires du Québec entre ce matin dans sa deuxième semaine et on cherche en vain les indices d'un rapprochement possible des parties à brève échéance.

Le gouvernement et les commissions scolaires n'avaient pas encore fait connaître, hier soir, leur réponse à la dernière lettre du chef négociateur des enseignants, M. Joseph O. Leblanc.

Ce dernier proposait vendredi la reprise des négociations provinciales en présence d'un médiateur spécial et écartait ainsi la suggestion patronale d'une réouverture des négociations directes, rompues à la mi-décembre.

En cinq jours, la grève tournante a touché la semaine dernière plus de 80,000 écoliers du Québec, dont 42,000 dans la seule journée de vendredi.

Jusqu'à présent, un total de 3,800 enseignants ont débrayé à un moment ou un autre, ce qui ne représente encore que 5 p.c. environ des effectifs de la Corporation des enseignants du Québec (65,000 membres).

La grève s'est concentrée jusqu'à vendredi dans quatre régions précises (celle du Nord-Ouest québécois, celle de Joliette, celle de Valleyfield et celle de Sept-Îles). Vendredi, elle a touché aussi Québec et sa banlieue, les Laurentides, Sherbrooke, Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et l'ouest de l'île de Montréal.

Il est probable que les arrêts de travail s'étendront à compter d'aujourd'hui à d'autres régions du Québec et toucheront en moyenne un nombre plus élevé d'écoliers.

en vertu d'un mouvement calculé d'escalade.

Dans l'île de Montréal, en revanche, il est improbable que se reproduise cette semaine un débrayage aussi étendu que celui qui a été enregistré vendredi, alors que deux syndicats, celui des enseignants de Ville Saint-Laurent et celui des enseignants du Lac Saint-Louis (sept commissions scolaires) lançaient en même temps la quasi-totalité de leurs effectifs dans la bataille.

Il est prévisible que les quelque 60 écoles des banlieues ouest de l'île seront à nouveau paralysées cette semaine, mais à tour de rôle et non toutes à la fois.

Deux autres syndicats CEQ de l'île, celui des enseignants de Verdun et celui des enseignants de Ville LaSalle, ont envoyé leur avis de grève au ministère il y a déjà quelques temps. Cependant, ces enseignants ont décidé la semaine dernière de retarder pour

un temps indéterminé l'exécution de cet avis.

Dans la partie est de l'île, les enseignants du territoire de la régionale Le Royer seront vraisemblablement appelés à se prononcer cette semaine sur le déclenchement d'arrêts de travail.

Il reste l'inconnue que constitue encore la position de la puissante Alliance des professeurs de Montréal, dont les 9,000 membres ne se sont pas encore prononcés officiellement.

C'est ce soir que le conseil d'administration de l'Alliance fixera la date d'une assemblée générale des membres; selon nos sources, il est à peu près exclu qu'une telle assemblée ait lieu cette semaine, ce qui donnerait encore une quinzaine de jours de répit aux 230,000 élèves de la CEQM... et à leurs parents, puisqu'advenant un vote de grève, le débrayage ne pourrait survenir que huit jours après au moins.

Les tests SACU remis à une date ultérieure

(O.I.P.Q.) — Les tests SACU (service d'admission au collège et à l'université), qui ont pour but de faciliter l'orientation des finissants du cours secondaire et qui devaient entrer en vigueur le 5 février, sont remis à une date ultérieure, nous apprend un communiqué émanant de l'O.I.P.Q.

Ces tests de l'institut de recherche pédagogique du ministère de l'éducation ne remplacent pas les examens scolaires réguliers; ils fournissent plutôt des renseignements utiles aux élèves et aux conseillers en orientation sur la poursuite des études et le choix d'une occupation.

Cette initiative de faire passer des tests aux finissants des écoles revient au SACU, un organisme qui a été créé en avril 1966 par le comité permanent des ministres de l'éducation, de concert avec l'association des collèges et des universités du Canada. Cet organisme a pour tâche principale de préparer des

tests qui permettront d'établir une commune mesure d'évaluation de tous les candidats canadiens et étrangers demandant leur admission aux collèges et aux universités du Canada.

Fédération des oeuvres de charité

M. André Trudeau, président du Conseil d'administration de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises inc., annonce la nomination de M. Jean-Y. Desbiens au poste de directeur général. M. Desbiens occupait auparavant le poste de directeur exécutif des scouts catholiques de Montréal.

Telbec réduit le coût de ses services à TdH

La société de télécommunications Telbec vient d'annoncer qu'elle réduira cette année de 50% le coût de ses services à Terre des Hommes, à titre de contribution au succès et à la permanence de cette entreprise, et souligne que si ce geste était imité, dans la mesure du possible, par toutes les industries et entreprises qui font affaire avec Terre des Hommes, il y aurait lieu d'espérer que cet

effort global puisse produire des résultats intéressants et avoir une signification pratique dans l'espoir de rentabilité de l'exposition "permanente" de la ville de Montréal.

Telbec suggère aussi que les industries et les entreprises de Montréal et de la région encouragent leurs employés à acheter des visas pour Terre des Hommes '69 en participant financièrement au coût d'achat de ces visas.

À NE PAS OUBLIER...
il n'y a rien de plus délicieux qu'un repas au BIFTECK chez
Moishe's
STEAK HOUSE
Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

La Protection civile du Québec est un organisme au service des municipalités

ÉCOLIERS! ÉCOLIÈRES!
qui désirez vous faire de l'argent de poche
LE DEVOIR
a besoin de vous
Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:
ÎLE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL
Communiquez sans tarder avec:
JACQUES BUGEAUD à 844-3361



LIBRAIRIE TRANQUILLE
RÉDUCTION DE 20%
SUR CHAQUE ACHAT DE \$10. ET PLUS
77 Ste-Catherine O. Montréal 844-6972

Ecole Thérèse Gauthier inc.
Cours individuel
Couture
dessin et théorie de patrons
groses
haute couture
mannequin
charme féminin
arb'décoratif
lour-soir • correspondance
Tél.: 527-1387
4510 de la Roche (Mont-Royal)

Le NETTOYAGE à SEC de JOLICOEUR
est une intarissable source de satisfaction pour sa nombreuse clientèle...
Confiez-nous le nettoyage de vos vêtements de cuir et de daim (suede)
521-2161
Succursales: centre d'achats Rockland et centre Laval

Jolicoeur
Depuis 1907
Buaudiers - nettoyeurs

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR
Journées japonaises
UN ÉBLOISSANT RÉCIT DE VOYAGE AU JAPON
PAR EUGÈNE CLOUTIER
En vente partout à \$3.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

Une lueur d'espoir à la veille de la conférence constitutionnelle d'Ottawa

Ceux qui ont cessé de croire au Canada jubilent devant les tiraillements qui se manifestent de toutes parts à la veille de la conférence constitutionnelle d'Ottawa. Cette conférence, soutiennent-ils, fera la preuve définitive que ce pays ne peut plus tenir ensemble.

Il faut bien convenir que toutes les déclarations plus ou moins contradictoires dont les journaux sont remplis depuis quelques jours indiquent nettement que l'accord parfait n'est pas pour demain. Les conceptions qui s'affrontent témoignent éloquentement qu'on est loin de s'entendre sur ce que devrait être ce pays commun qu'on prétend vouloir rebâtir.

Peut-on, malgré tout, entretenir encore quelque rayon d'espoir? Nous répondrons timidement que nous le croyons. Certes, il s'agit d'un espoir assez fragile, mais d'un espoir qui n'est pas dénué de motivation. Au fait, notre réaction est à peu près la même que celle de la Commission Laurendeau-Dunton qui, après avoir reconnu, il y a trois ans, que le Canada traversait la pire crise de son histoire, refusait malgré tout de proposer la liquidation de cette grande aventure canadienne.

Mais quels sont ces motifs d'espoir? Nous les ramènerons à trois: 1. l'unanimité de toutes les délégations sur la nécessité de maintenir l'unité de ce pays; 2. le désir évident chez tous d'assurer cette unité; 3. l'affirmation contenue dans la plupart des mémoires, sinon dans tous, que les positions prises ne sont que des positions de départ qui pourront être modifiées en cours de discussion.

Ces motifs apparaîtront assez minces à d'aucuns. On ne saurait, tout de même, les écarter du revers de la main sans faire preuve d'un entêtement à préjuger des conclusions avant même que toutes les possibilités de solution aient été vraiment explorées.

Le souci unanime de maintenir le Canada s'exprime d'abord de façon négative, si l'on veut. Aucune province ne proclame qu'elle est prête à se dissocier des neuf autres, quels que soient les résultats de la conférence. Le Québec dit bien, à mots voilés, qu'il ne restera pas dans la Confédération à tout prix, mais rien dans ses propos ne révèle une intention de saborder le navire canadien si tout ce qu'il réclame n'obtient point l'assentiment de ses partenaires.

Mais ce souci de maintenir l'unité du pays se manifeste surtout de façon positive. Un quotidien de Montréal coiffait l'un de ses articles de vendredi du titre suivant: "Les gouvernements s'entendent au moins sur un

point: nécessité d'un Etat fédéral". En d'autres termes, il se dégage nettement des mémoires rendus publics jusqu'ici que les chefs politiques de ce pays veulent maintenir le fédéralisme, fédéralisme qui a pris chez nous le nom de Confédération.

Ce désir de maintenir la Confédération se traduit chez les divers gouvernements provinciaux par une série de suggestions visant toutes, dans l'esprit de leurs promoteurs, à assurer la survie de ce régime politique. Il est bien évident que la conception qu'on se fait de ce régime varie grandement d'un coin du pays à l'autre, mais il est non moins certain qu'on ne se donnerait pas tant de peine à en assurer le prolongement si on n'y croyait pas ou si on avait cessé d'y croire.

En somme, tous ces mémoires qui foisonnent de recommandations, sont autant de témoignages irrefutables qu'on veut partout sauver le Canada. On peut vouloir le sauver à sa manière, mais on veut le sauver.

On dira que, les mémoires de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick mis à part, on ne sent guère chez les chefs provinciaux un désir sincère de reconnaître la dualité linguistique de ce pays, condition "sine qua non" de sa survie. Cette observation n'est malheureusement pas dénuée de tout fondement. Mais, outre qu'elle généralise un peu trop, elle a le tort d'oublier que, même chez les plus récalcitrants, toute porte n'est pas définitivement fermée au moins à un certain type de concessions. On a noté une nette évolution dans toutes les provinces en ces dernières années en dépit d'affirmations de principe qui, normalement, auraient dû la rendre impossible. Alors, il y a peut-être lieu de croire que cette évolution peut encore s'accroître en dépit de déclarations qui n'ont rien de rassurant.

Mais, à l'ouverture de cette conférence, le motif principal d'espoir demeure sûrement l'absence de toute rigidité dans les positions prises de part et d'autre jusqu'ici. Aucun des mémoires n'équivaut à un ultimatum. Chacun de son côté, on expose l'image qu'on se fait d'un Canada idéal, mais on prend garde d'ajouter, du même souffle, que des corrections ou des modifications pourront être apportées à cette image.

En somme, on ne déceale aucun irrédentisme chez les chefs politiques qui se préparent à s'affronter à Ottawa. On se battra pour faire triompher certaines idées, mais on est préparé à jeter du lest au besoin.

Au fait, ce qui commence pour de bon aujourd'hui dans la capitale canadienne, c'est

une négociation de grand style. Les parties à cette négociation ont chacune leur proposition ou projet de convention en poche. Il y a peut-être des clauses sur lesquelles aucun recul n'est possible, mais il y en a bien d'autres qu'on pourra laisser tomber au besoin ou sur lesquelles on acceptera volontiers un compromis honorable.

Au début d'une négociation, la confrontation des propositions et des contre-propositions donne souvent l'impression qu'aucun point de convergence ne pourra être trouvé. Et pourtant, l'abîme qui sépare le syndicat et l'employeur finit très souvent par être comblé à la satisfaction de l'un et de l'autre. Pourquoi ne pourrait-il pas en être ainsi dans cette vaste opération de marchandage qui s'ouvre aujourd'hui?

Il faudra, c'est sûr, que chacun fasse preuve d'une grande rigueur intellectuelle. On ne doit pas craindre un débat serré. La rencontre de cette semaine n'en est pas une de "bon-entente" où chacun doit faire des courbettes devant son voisin même s'il aurait plutôt le désir de le gifler. Il y a des valeurs fondamentales qu'on doit défendre envers et contre tout. Il s'agit de les exposer honnêtement et sans arrière-pensée.

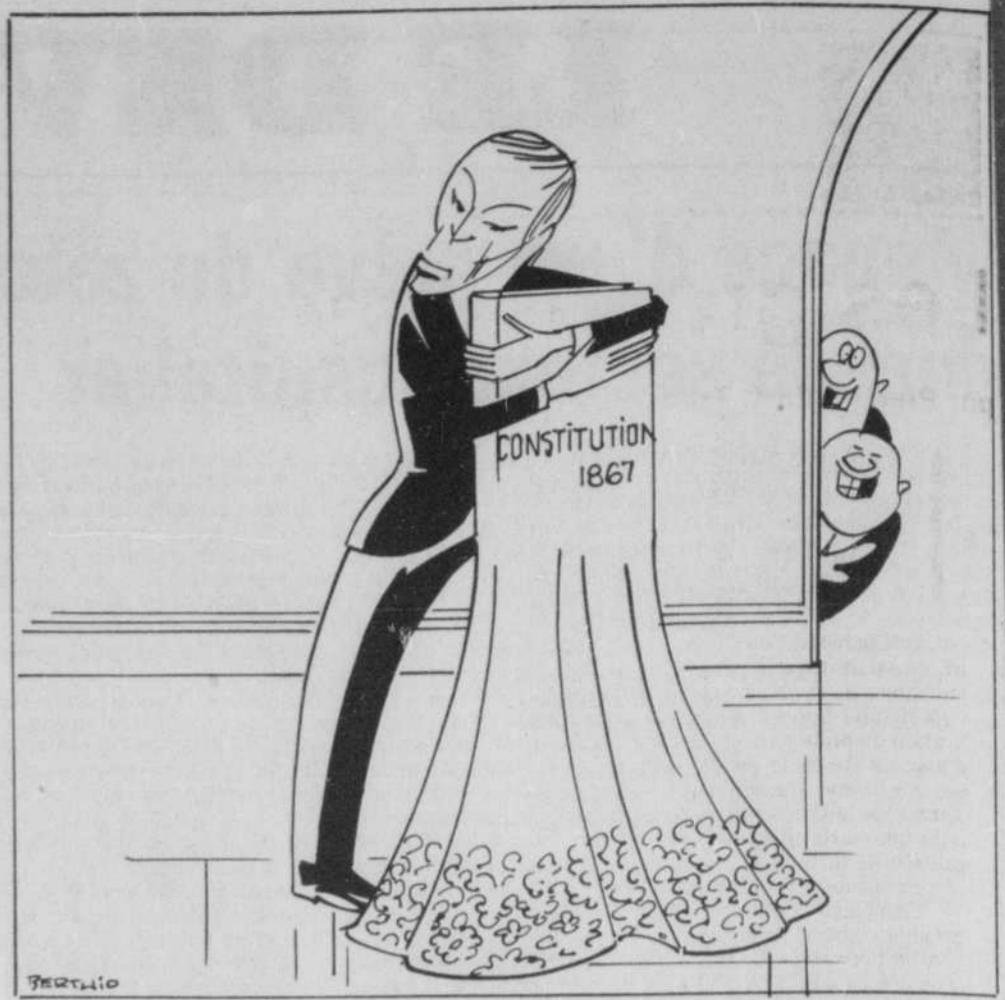
Mais il faudra surtout, pour le reste, une surabondance de bonne volonté et un très grand effort de lucidité. Ceux qu'on désigne comme les Pères de la nouvelle Confédération en sont-ils capables? Nous osons l'espérer. Placés qu'ils seront devant les feux de la télévision, discutant au vu et au su de tous leurs compatriotes, on a droit de s'attendre à ce qu'ils fassent appel à ce qu'il y a de patriotisme et de générosité chez eux, à ce qu'ils mettent l'avenir de leur pays au-dessus de toute mesquinerie individuelle.

Il serait puéril de penser, d'autre part, que ces trois journées de débat permettront déjà de dégager des solutions. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit que d'une première étape dans une négociation qui pourrait être fort longue.

Ce qui compte, c'est que le dialogue s'amorce bien et qu'on sente chez tous les participants un désir d'explorer toutes les avenues possibles de compromis. Même lorsque, à première vue, ces avenues paraissent à peu près inexistantes.

Encore une fois, nous ne nous faisons pas d'illusion. Les points de désaccord paraissent bien plus nombreux que les points d'accord. Mais, si l'on pouvait partir d'un bon pied, tout espoir ne serait sûrement pas perdu.

Vincent PRINCE



Une autre qu'il va être obligé de laisser tomber...

L'agitation de la jeunesse dans les Etats industriels

Entre le sauvage et le robot

par Jean Onimus

PARIS (Le Monde) — Le temps des émeutes va-t-il enfin passer? Une réforme intelligente, une politique habile, devraient en tout cas enlever aux enrages leurs points d'appui et leur audience (...)

(...) Il ne faudrait cependant pas qu'une cicatrice locale et provisoire masque l'agitation mondiale de la jeunesse ni ses motivations profondes. L'incendie s'éloigne, embrase d'autres pays dans des contextes sociaux, économiques et politiques variables (...)

Car son origine n'est pas seulement politique, sociale ou économique: ce sont les incidences locales qui lui donnent de telles apparences. En fait, l'agitation de la jeunesse dans les Etats industriels résulte d'un refus fondamental (parfois à peine conscient) de la civilisation moderne et des conditions d'existence qu'elle impose. Cette jeunesse s' imagine avoir un programme politique, mais ses revendications, en général incoherentes et sans portée pratique, ne sont, quoi qu'elle en dise qu'une forme d'expression impropre, un langage qui masque un autre langage. D'où les incroyables contradictions des slogans de mai qui, tantôt prônaient la spontanéité, l'imagination et la poésie, tantôt exigeaient la rigueur, la "scientificité" et une organisation plus rationnelle.

Pour comprendre à la fois ce refus global de la société et ces contradictions pratiques, il faut se reporter quarante ans en arrière, à la "révolution" surréaliste. Avec le recul on s'aperçoit du caractère exemplaire et véritablement prophétique de ce mouvement. On y retrouve tous les thèmes de la révolte actuelle, le refus rimbalde de ce "siècle à mains", du travail exactement rationalisé, de l'organisation aliénée, la revendication d'une liberté totale des idées et des moeurs et, sur le plan politique, la même hésitation entre l'engagement dans une orthodoxie révolutionnaire ou l'anarchisme pur. Or ce qui animait les surréalistes, c'était la mise en accusation d'une rationalité qui avait rendu possible le massacre de 1914-1918 et le désir d'opposer à l'ordre rationnel l'accomplissement total de soi par l'imaginaire et la "poésie pratique".

Il faut se faire à une idée sans doute bizarre aux yeux de ceux qui jouissent de la civilisation actuelle: c'est que cette civilisation dont nous sommes fiers, paraît inhumaine et stupide à ceux qui ne s'y sont pas encore résignés. Les forces révolutionnaires dans nos pays ne se trouvent plus dans des classes économiques, mais dans des classes d'âge; elles se concentrent chez les intellectuels adolescents doués d'un regard critique et qui ne sont pas encore entrés dans le système.

Aussi nos révolutions — contemporaines du troisième âge industriel — sont-elles culturelles et non plus juridiques, comme celle de 1789, ou économiques, comme celle de 1917. La main tendue par les étudiants aux ouvriers résulte d'un malentendu; pas question d'une amélioration matérielle: ce qu'ils recherchent c'est, sous le mot vague de participation, l'instauration d'une société moins brutale, moins humiliante, moins mercantile, plus respectueuse des personnes.

La transformation des étudiants est le point de départ — la pierre de touche. S'il est vrai que notre société, sous des dehors confortables et fonctionnels, nous meurtrit jusque dans les profondeurs en faisant de nous des robots, c'est dans le rapport pédagogique et dans le système des examens qu'on la surprend en flagrant délit. Elle fabrique des hommes à son usage. Il faut comprendre et admettre — et estimer à sa juste valeur — le désespoir de nos enfants à l'entrée du lycée. C'est tout simplement le désespoir de l'esprit confronté aux productions de la raison, d'une raison sans doute fort efficace pour n'être pas inhumaine. Ce désespoir et ce refus, les jeunes les partagent avec tous les créateurs — poètes et artistes — de la culture contemporaine et avec de nombreux moralistes qui, depuis un demi-siècle, s'inquiètent de voir les hommes entrer allègrement dans l'enceinte rationalisée de leur fourmillière.

La révolte de la jeunesse est grave mais elle est aussi rassurante: l'éducation a toujours consisté à apprivoiser ces êtres sauvages que sont les enfants. On pouvait craindre que notre éducation ne réussisse trop bien à les dresser au grand réflexe conditionné des civilisations modernes. Heureusement, il n'en est rien: l'humanité se défend par sa jeunesse. Mais la tragédie n'en est pas moins angoissante. Ou bien en effet

nous réussirons à mater nos jeunes gens par le bâton de l'ordre public, et avec la carotte du progrès matériel et des plaisirs qui l'escortent. Ou bien la jeunesse, prenant conscience de sa force dans le monde, formant son "internationalisme" s'acharnera à briser sauvagement le système avec toutes les valeurs culturelles et morales qui lui sont malheureusement liées. Dans les deux cas, c'est un désastre. D'un côté, sa fièvre de croissance passée, l'humanité entrerait dans le sommeil de l'ordre et ses plus hautes conquêtes ne seraient plus désormais que des pousse-mécaniques se développant d'elles-mêmes dans un silence lunaire. De l'autre, c'est la fête sauvage et sacrée qui ne respecte rien, la saturnale ou l'on saccage dans une frénétique et formidable rage de vivre, dans la nostalgie désespérée et l'impossible accomplissement de soi.

La troisième solution serait que les adultes comprennent ce qui se passe et que, brisant eux-mêmes les ressorts d'une machine qui les aliène, ils réussissent à offrir à leurs enfants l'image d'une société plus humaine, d'une société qu'on puisse aimer. Une société où tout — et entre autres l'être humain — n'est que marchandise, rendement et rentabilité ne saurait évidemment être abîmé. On ne peut que s'y habituer, s'y résigner afin d'y réussir. Qu'on n'y parle plus d'éducation: dans un tel cadre, c'est l'échec de l'éducation qui est la vraie réussite. Le retour de sauvagerie qui, dans le monde, met en question le robot moderne, est un accès de vitalité saine que les circonstances font apparaître comme morbide. En s'attaquant à ce froid technicien, doublé d'un marchand, qu'est devenu Prométhée, la jeunesse peut travailler à sauver l'homme.

(Jean Onimus est professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de Nice.)

Le suicide de l'étudiant Jan Palach

A Prague, le geste de l'étudiant tchèque qui choisit le suicide n'est pas, comme l'insinuent certains commentateurs fielleux, l'acte d'un désespéré. Il est un cri, chargé de sens, un appel aussi strident que l'était celui de Samuel Zigelbojm en 1943.

Rappelé-je que le 11 mai 1943, au lendemain de la révolte noyée dans le sang du ghetto de Varsovie, le juif Samuel Zigelbojm se suicida à Londres, après avoir adressé au président de la République polonaise en exil, Ladislas Rakziewicz, et à son premier ministre, le général Ladislas Sikorski, un dernier message, contenant, entre autres, les lignes suivantes: "Par ma mort, je voudrais pour la dernière fois protester contre la passivité d'un monde qui assiste à l'extermination du peuple juif et l'admet."

"Je sais la valeur infime d'une vie humaine par les temps qui courent, mais n'ayant rien pu accomplir pendant ma vie, je pourrai peut-être par ma mort aider à briser l'indifférence de ceux qui ont la possibilité, ultime peut-être, de sauver les derniers juifs polonais encore vivants..."

M. André Neher, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg, dans une lettre au Monde, le 2-3 février 1969.

Télévision, facteur de progrès ou de régression?

1. Une puissance nouvelle aux effets encore mal connus

par Raymond David

● Première tranche d'un exposé présenté au 4e congrès des Affaires québécoises des étudiants de Laval, le 6 février. M. Raymond David est vice-président et directeur général du réseau français de Radio-Canada.

Si l'on a pu dire que l'invention de l'imprimerie a marqué la plus profonde révolution des temps modernes, comment faudra-t-il évaluer le phénomène de la télévision qui, en une quinzaine d'années, s'est imposée comme la plus puissante technique massive de diffusion et le plus grand instrument de loisirs de toute la population? Fasciné par ce moulin à images domestique, le public a accueilli la télévision avec un véritable engouement. Moins d'un an après l'entrée en service de la première station, on comptait déjà, dans la région de Montréal, 160.000 foyers munis d'un récepteur, en dépit du coût relativement élevé des appareils à l'époque. Depuis, la ferveur du public pour le petit écran ne s'est pas refroidie. La télévision pénètre aujourd'hui dans presque tous les foyers, ou elle est en marche en moyenne 43 heures 45 minutes par semaine dans notre pays. Chaque adulte y consacre 4 heures et demie par jour, contre un peu plus de 4 heures pour le Canada, et ses émissions attirent des auditeurs par millions, quand ce n'est pas de millions, comme c'est le cas de Moi et l'autre ou de Cré-Basile.

La télévision est donc venue dans nos vies, elle s'est imposée à nous par la puissance séductrice de l'image; bousculant toutes les autres activités et centres d'intérêt, elle s'est installée au premier rang des activités de loisir et s'est fait reconnaître comme le principal agent d'information du public.

Ce moyen se révèle tout à coup comme la forme d'expression la plus puissante jamais mise à la disposition de l'homme. Cette prise de conscience n'a pas été sans susciter une profonde angoisse, comme en font foi les nombreux articles de revues et journaux qui jettent sans cesse le cri d'alerte devant les "dangers" de la télévision. Il y a dans cette réaction beaucoup d'insécurité face à une technique dont on craint que la maîtrise nous échappe et dont les effets nous dépassent. On a l'impression qu'un instrument d'une telle

force risque de tout bouleverser. Aussi ces craintes se cristallisent-elles autour de quatre pôles principaux: 1) bouleversement de l'ordre établi, 2) transformation des échelles de valeur, 3) stimulation du crime et de la violence et 4) abrutissement intellectuel.

Faisons le tour de ces appréhensions et nous verrons plus loin à quel point elles peuvent être fondées. Déjà en 1956, André Laurendeau exprimait sa crainte à l'endroit des bouleversements que la télévision pouvait apporter dans le milieu canadien-français. "Je crois, écrivait-il, que la télévision est un moyen de propagande quasi irrésistible; que les Canadiens français la subissent à un mauvais moment de leur histoire, c'est-à-dire en pleine crise, quand déjà tant de problèmes aigus se posaient dans l'ordre économique et social." (1)

Dans une autre optique, les griefs sans cesse renaissants au sujet de ce qu'on appelle l'infiltration des techniques de diffusion par des adversaires de l'ordre établi, attestent la présence d'une crainte latente. On redoute aussi que la télévision en véhiculant les propos des diverses écoles de pensée ne finisse par saper les fondements de notre société, comme si le fait de passer à la télévision constituait en lui-même une sanction, ou entraînait un passage nécessaire de la puissance à l'acte.

Les critiques ne sont pas moins fréquentes lorsqu'on croit que la télévision porte atteinte aux échelles traditionnelles de valeurs de notre société. Voici, à cet égard, ce qu'écrivait en 1964, un journaliste québécois: "Quand on songe au genre de représentations et d'opinions que nous offrent trop souvent Radio-Canada et certains postes privés, sur le sexe, la violence et l'alcoolisme, on réalise combien il est urgent chez nous de faire un sérieux examen de conscience collectif."

Je crains que ce genre de commentaire soit assez représentatif d'une certaine partie de notre population qui arrive difficilement à accepter des remises en question. On s'inquiète également que la représentation de valeurs ou l'exposé d'opinions, jugées fausses, finisse par polluer les esprits.

Les reproches adressés à la télévision
C'est pourquoi le rôle de la télévision à l'égard de la vio-

lence et du crime suscite les plus vives réactions. Ces opinions d'ailleurs n'émanent pas seulement de moralistes timorés.

M. Yvan Tors (2), dans une conférence récente prononcée devant les radiodiffuseurs d'Amérique du nord, se demande si nous ne sommes pas en train d'enseigner à nos petits le meurtre et la violence. Ses constatations l'incitent à croire que la télévision tend de plus en plus à présenter la violence comme un comportement non seulement acceptable, mais amusant. On se souvient d'un jeune terroriste il y a quelque temps qui avouait candidement faire sauter des bombes pour le "kick". Les gens sont enclins à établir une relation de cause à effet entre l'éclatement de la violence chez les jeunes et la démonstration qu'en fait la télé.

Enfin les craintes se font jour aussi à l'égard de l'abrutissement intellectuel dont la télévision peut être la source. Ici, comme il fallait s'y attendre, ce sont les intellectuels qui élèvent la voix. Le chroniqueur de radio-télévision du New York Times, Jack Gould, n'est pas très tendre pour la télévision de nos puissants voisins: "Ce déferlement sempiternel et inéluctable de médiocrité à la télévision n'aura pas pour effet d'affaiblir notre vigueur morale, mais plutôt d'anémier notre vie intellectuelle au point de rendre impossible l'exercice efficace de la démocratie." (3)

On pourrait indéfiniment allonger la liste de ces témoignages, mais ceux que nous venons de citer suffisent, croyons-nous, à faire voir l'inquiétude que suscite la présence de l'écran de télévision au sein du foyer.

Les effets positifs

Toutefois, les effets négatifs ne sont pas les seuls qu'on ait entrevus, heureusement. Le docteur Isidore Zeferstein, psychiatre, tout en faisant état des dangers possibles de la télévision, convient qu'elle peut être "un instrument très puissant pour la formation de l'esprit et de la personnalité chez les jeunes".

On reconnaît la grande puissance informative de la télévision. La télévision excelle à porter les événements à l'attention de son public. C'est ce qui faisait dire à Robert Kennedy qu'il préférerait paraître 30 secondes au téléjournal de soirée plutôt que d'avoir un

article à son sujet dans tous les journaux du monde.

Des observateurs sérieux évaluent hautement la télévision comme véhicule des formes traditionnelles d'expression artistique. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler qu'un Molière, présenté aux Beaux Dimanches, réunit en une seule fois un public plus nombreux que tous les publics réunis dans les salles de théâtre par Ti-Coq, le plus grand succès qu'ait connu le théâtre canadien.

Enfin, on voit à peu près unanimement dans la télévision un grand moyen d'éducation populaire. En effet, la fascination qu'elle exerce, la taille fabuleuse des auditoires qu'elle atteint semblent en faire un outil de tout premier ordre pour faire pénétrer le savoir et la culture au coeur des masses. Voilà, bien rapidement esquissés, les effets négatifs et positifs qu'on a l'habitude de prêter à l'action de la télévision.

Il fallait s'attendre que l'homme du XXe siècle ne se contente pas d'appréhender intuitivement les effets de cette technique omniprésente. Les sociologues en particulier ont voulu vérifier si ces intuitions optimistes ou pessimistes résistaient à la confrontation brutale des faits. On s'est donc livré, aux Etats-Unis, à de vastes enquêtes dont les résultats sont peut-être assez peu probants en eux-mêmes. C'est André Glucksmann, sociologue français, qui résumait paradoxalement toutes ces recherches de la façon suivante: "Tout ce que nous savons en toute certitude, c'est que nous ne savons pas grand-chose de certain".

Nous ne savons peut-être pas grand-chose de certain, mais nous savons au moins que la télévision n'est pas aussi apte à manier les foules qu'on pourrait le redouter ou le souhaiter. C'est un peu comme les enfants du voisin, ils ne réalisent que rarement les grands espoirs de leurs parents mais ils ne deviennent pas non plus les chémapans prévus par les gens du voisinage.

La télévision a-t-elle toujours la puissance qu'on lui prête?

Pour comprendre l'inaptitude de la télévision à produire des effets directs, immédiats, tangibles, il faut poser ce que j'appellerai l'équation de la communication. Dans cette

équation, les variables fondamentales ne sont ni le message transmis, ni ce qui lui sert de support, mais d'abord celui qui émet le message et celui qui le reçoit avec tout le conditionnement que comporte l'enracinement de l'un et de l'autre dans un milieu social déterminé.

Les individus, dit Larsen, même dans la société urbanisée, sont en relations d'interdépendance et les biens sociaux jouent un rôle important pour tantôt transmettre, tantôt modifier, tantôt amplifier, tantôt annuler l'influence des techniques de diffusion" (4)

Spectateur et diffuseur sont deux pôles en interaction au sein d'une société. Ils agissent l'un sur l'autre selon un processus dynamique qui tient compte de la réalité sociale caractéristique à chacun.

L'auditeur et ses réactions diverses

Prenons d'abord celui qui reçoit — celui qui reçoit le message. Il faut se rappeler qu'en devenant collective, la communication lui est moins bien adaptée. De plus, il reste un être fortement individualisé. Ses antécédents familiaux et sociaux (éducation, niveau d'instruction, etc.) l'ont déjà fortement moulé, conditionné. Au moment où il perçoit le message, il peut être fatigué ou dispos, distrait ou attentif, préoccupé ou détendu, autant de facteurs qui vont influer sur la façon dont il va réagir au message. Ce sont tous ces facteurs qui vont rendre "sélective" la capacité de réception de l'auditeur. Une première sélection va d'abord s'opérer au niveau du choix de la station et du programme.

On constate, dit Georges Freidmann, dans une grande partie du public, d'après les sondages d'opinions, une sorte de "défense perceptuelle" visuelle et auditive ou d'immunité face au flot montant des informations, contre celles qui ne sont pas désirées. Beaucoup de gens refusent leur attention à tout ce qui leur semble déplaisant ou ennuyeux." (5) C'est donc dire qu'une émission reconnue comme didactique peut se couper au départ d'un vaste public. L'auréole d'intellectualité qui a si longtemps couronné l'image de Radio-Canada dans l'esprit du public, prive cette dernière d'un nombre considérable d'auditeurs. Il y a une sélection éliminatoire qui se fait

Suite à la page 2

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844 3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Bovin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

Les grands objectifs d'une Confédération renouvelée

par Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada

■ Extrait de la déclaration publiée par le gouvernement fédéral sous l'autorité de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, à la veille de la Conférence fédérale-provinciale sur la constitution.

La Confédération devrait avoir, comme premier objectif, de garantir que la société que nous avons créée, demeure conforme aux valeurs et aux traditions du peuple canadien. Cela signifie d'abord et avant tout le maintien dans la Constitution du principe d'une société démocratique, c'est-à-dire d'une société où le peuple demeure le véritable détenteur de la souveraineté nationale. Ce principe exige que l'ensemble de la Constitution et des institutions gouvernementales qui en résultent, reflètent et protègent la liberté, l'égalité et la dignité de l'individu qui sont de toute évidence les principales caractéristiques de la société canadienne.

Cela exige également que la Constitution maintienne le caractère fédéral de notre pays. Le fédéralisme a été conçu afin de permettre la croissance et l'épanouissement d'une diversité au sein d'un seul pays fort et uni. Ce même fédéralisme protège aussi le citoyen contre la possibilité d'une centralisation excessive du pouvoir entre les mains d'un seul gouvernement, centralisation qui risquerait de mettre en danger l'épanouissement de l'individu et de le subordonner à un genre d'autorité monolithique.

Un régime fédéral fondé sur la démocratie

Le premier objectif de la Confédération que nous proposons est donc le suivant:

Établir pour le Canada un régime fédéral de gouvernement fondé sur les principes de la démocratie.

La réalisation de cet objectif est liée au caractère des institutions politiques qui seront créées par la Constitution. La nature du fédéralisme canadien se reflète dans les diverses propositions que soumettront les gouvernements fédéral et provinciaux touchant les institutions du gouvernement central, la répartition des compétences entre les deux ordres de gouvernement et le rôle de chaque ordre de gouvernement quant à la protection des intérêts des diverses régions et des diverses communautés linguistiques. Les valeurs démocratiques que nous respectons se reflèteront dans la forme des institutions politiques (tant fédérales que provinciales) qui seront proposées dans la nouvelle Constitution. Elles se reflèteront aussi dans la nature des garanties constitutionnelles qui seront proposées en vue de s'assurer que le gouvernement demeure toujours l'expression de la volonté populaire. La plupart d'entre nous prenons pour acquise l'existence de mécanismes destinés à atteindre ces fins — le suffrage universel, les élections périodiques, les sessions annuelles des corps législatifs — mais ces éléments devraient quand même être garantis par des dispositions constitutionnelles si l'on veut réaliser cet objectif de la Constitution.

Assurer d'abord le respect des droits du citoyen

Le deuxième objectif qui, de l'avis du gouvernement du Canada, devrait se retrouver dans la Constitution, a trait aux droits de chaque citoyen, tant en ce qui concerne ses relations avec les gouvernements que ses relations avec les individus. Dans son premier énoncé de principe sur la Constitution, le gouvernement du Canada a déjà fait part de sa conviction à l'effet que dans la société canadienne les droits de l'individu doivent être respectés par les divers gouvernements. Ces droits devraient inclure le droit de tout individu de communiquer, à son choix, en anglais ou en français, avec les corps publics.

Le gouvernement du Canada est donc d'avis que le deuxième objectif de la Confédération devrait être de:

Protéger les droits fondamentaux de l'homme, y compris les droits linguistiques.

Le troisième objectif devrait consister à créer et à maintenir une société orientée vers l'épanouissement de l'individu. Cet objectif, afin d'avoir quelque signification, doit englober tous les aspects du développement de l'individu — son développement économique, social et culturel, et doit être accessible à tous les Canadiens.

D'ordinaire, on pense à la croissance d'un pays en termes généraux, — par exemple, en fonction de sa croissance économique, ou en fonction de son épanouissement social et culturel. Toutefois, nous sommes d'avis que l'essor économique ainsi que l'épanouissement social et culturel doivent d'abord consister à offrir des chances égales à tous les Canadiens et à leur donner la possibilité de se réaliser pleinement comme individus. Cet objectif doit ensuite être vu comme un effort en vue d'égaliser le sort des différentes régions du pays. Notre société ne doit pas tolérer les inégalités qui se manifestent soit dans les possibilités offertes aux Canadiens en tant qu'individus, soit dans les services publics qui sont à leur disposition dans les diverses régions du pays.

L'égalité des chances

C'est dans cet esprit que le gouvernement du Canada propose le troisième objectif de la Confédération:

■ Pensées pour notre temps

La passivité de l'Occident devant les événements de Tchécoslovaquie

Au fond, les deux blocs sont à peu près d'accord pour admettre que la justice sociale est peu compatible avec la liberté. Si, à l'Ouest, certains gouvernements se risquent à entreprendre quelques réformes profondes et vraiment efficaces, ils sont très vite rappelés à l'ordre de la façon la plus brutale, comme on l'a vu au Guatemala et à Saint-Domingue. On leur fait savoir sans ménagement qu'on ne tolérera pas qu'ils mettent ainsi en danger leur propre liberté et les "marines" se chargent de les défendre contre les tentations du totalitarisme. De l'autre côté de la frontière on ne se montre pas moins vigilant à défendre le "socialisme" contre les attraites de la liberté.

Je pense, en vivant au jour le jour l'histoire de notre temps, à Metternich, qui, au siècle dernier, régenta l'Europe presque aussi longtemps que Salazar aujourd'hui le Portugal. Sa devise était: "Quia non movetur", il ne faut pas déranger ce qui est tranquille. Tous les gouvernements actuels sont comme lui conservateurs. Ils s'accrochent fort bien de ce qui est et redoutent par-dessus tout des changements, aux conséquences imprévisibles. C'est pourquoi, en dépit des grands cris qu'ils poussent, de part et d'autre de la frontière, ils sont bien décidés à maintenir à tout prix, chacun dans sa sphère, un ordre dont ils profitent. Cette solidarité objective se traduit en ce moment jusque dans une certaine presse bourgeoise où les Soviétiques n'auraient pas de peine à trouver des justifications à la fable dont ils habillent leur intervention.

Jacques Madaule, dans une "libre opinion" publiée dans Le Monde du 2-3 février 1969.

Promouvoir le progrès économique, social et culturel du pays, le bien-être général de la population et l'égalité des chances pour tous les Canadiens, quelle que soit la région où ils vivent, y compris l'accès au travail rémunérateur, à de justes conditions d'emploi, à un niveau de vie satisfaisant, à la sécurité, à l'éducation, au repos et aux loisirs.

Ce troisième objectif, tout comme les autres, ne peut être réalisé que par l'intermédiaire des institutions prévues dans la Constitution. Ceci nous amène à examiner la répartition des compétences entre les deux ordres de gouvernement, les mécanismes requis pour une consultation intergouvernementale efficace, et la protection des droits linguistiques.

La Constitution doit accorder au gouvernement du Canada suffisamment de pouvoirs pour qu'il puisse promouvoir la croissance économique du pays et gérer l'économie de façon à maintenir l'emploi à un niveau élevé. Il doit pouvoir coopérer avec l'industrie et le monde du travail afin d'accroître au maximum l'efficacité du marché commun canadien. Le gouvernement canadien doit être en mesure de promouvoir la croissance de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions si l'on veut réduire les disparités de revenus et de croissance économique. Il doit posséder le pouvoir de redistribuer les revenus et d'assurer un niveau de vie raisonnable à chaque individu afin de réduire au minimum les effets des disparités régionales sur les citoyens. De leur côté, les gouvernements provinciaux doivent disposer du pouvoir de promouvoir et de planifier l'économie provinciale ou régionale tout en tenant compte, évidemment, des intérêts nationaux et de ceux des autres régions. Les provinces doivent, en outre, être en mesure d'offrir à leurs citoyens des services publics adéquats et de pourvoir aux besoins des personnes nécessiteuses.

La Constitution devrait également répartir les compétences de façon à ce que le Parlement du Canada puisse contribuer au développement social et culturel du pays. Les liens qui unissent entre eux tous les Canadiens doivent être constamment renouvelés. De nouvelles institutions servant à unir les Canadiens devront peut-être remplacer celles du dernier siècle. Pour que l'élection d'un Parlement commun à tous les Canadiens ait une véritable signification, il semble nécessaire que le gouvernement du Canada puisse

jouer un rôle dans la réalisation de projets soulignant l'unité du pays.

Les gouvernements provinciaux participeront à la réalisation de cette unité en contribuant au développement social et culturel des provinces et des diverses régions. L'action des deux ordres de gouvernement est complémentaire. De même que s'épanouiront les diverses régions et cultures ainsi que les deux principales communautés linguistiques du Canada, ainsi s'épanouira également le Canada tout entier. Par conséquent, il est nécessaire que les gouvernements provinciaux soient forts, exercent une action efficace et qu'ils soient en mesure d'offrir à leurs citoyens les services essentiels à l'épanouissement de leur province.

Notre intention, toutefois, n'est pas d'examiner en détail à ce moment-ci la répartition des compétences telle qu'elle devrait se retrouver dans une constitution révisée. Notre but est plutôt de faire ressortir que c'est principalement cette répartition des compétences qui permettra ou non au Parlement du Canada et aux législatures provinciales de contribuer au bien-être et à l'égalité des chances de tous les Canadiens, et à la réduction des inégalités dans leur niveau de vie. Bien entendu, nous sommes conscients qu'étant donné la complexité de la société contemporaine, ces questions intéressent les deux ordres de gouvernement et qu'il sera nécessaire de trouver de nouvelles formules de coopération intergouvernementale permettant aux Canadiens de réaliser leurs idéaux. La Constitution ne peut pas prévoir dans le détail tous les mécanismes de coopération intergouvernementale, bien que les rencontres périodiques des Premiers ministres pourraient peut-être être institutionnalisées dans la Constitution. Il faudra aussi donner une nouvelle orientation à cette coopération intergouvernementale, en définissant mieux, par exemple, le rôle respectif de chacun des deux ordres de gouvernement. Cette coopération devrait à l'avenir retenir l'attention des gouvernements, qui devraient étudier l'effet que peuvent avoir sur le citoyen l'ensemble des services publics et des programmes fiscaux. Voilà ce que doivent signifier pour le citoyen les relations fédérales-provinciales. On doit lui faire oublier les querelles malheureuses qui, depuis la fin de la guerre, se perpétuent entre les gouvernements sur la question de savoir quelle proportion des impôts doit revenir à chacun d'entre eux.

Une société vouée au service de la paix

Le quatrième objectif de la Confédération porte sur la place que doit occuper le Canada dans la communauté inter-

nationale et la volonté qu'ont les Canadiens de contribuer au bien-être des habitants des pays moins favorisés. Il est évident que nous devons assurer la défense et la sécurité du pays par notre propre système de défense et par des mesures prises collectivement avec d'autres États, contribuant ainsi à la paix et à la sécurité de la collectivité internationale. Il se peut qu'il soit plus difficile de percevoir nos responsabilités vis-à-vis la communauté internationale qui nous inciteraient à contribuer au bien-être des habitants de l'Asie ou de l'Afrique au même titre que nous contribuons à celui des gens de Terre-Neuve ou du Manitoba. Nous devons cependant nous rendre compte des conséquences qui pourraient résulter d'un sentiment d'indifférence à cet égard. Dans un monde interdépendant, dans lequel les systèmes de communications permettent aux pauvres de prendre conscience de leur pauvreté, dans un monde où l'industrie, le commerce et la finance revêtent de plus en plus un caractère international, l'intérêt même du Canada justifierait que notre pays joue un rôle actif sur le plan international. Sans une paix mondiale solidement établie sur la compréhension, la coopération et la nécessité de venir au secours des régions sous-développées, les détails de notre Constitution pourraient perdre toute signification dans la lutte pour la survie de l'humanité qui pourrait s'ensuivre. Mais ce n'est cependant pas un intérêt égoïste qui doit inciter les Canadiens à formuler l'objectif suivant:

Contribuer à la réalisation de la paix et de la sécurité mondiale, au progrès social et à l'amélioration du niveau de vie de toute l'humanité.

Voilà les quatre objectifs de la Confédération que le gouvernement du Canada propose d'inclure dans le préambule de la Constitution canadienne. Nous ne suggérons pas évidemment que ces objectifs doivent nécessairement être formulés dans la forme que nous proposons, ou encore que cette énumération soit exhaustive et ne puisse être complétée par les gouvernements provinciaux. Notre seule intention est de suggérer que la Constitution devrait comprendre un énoncé des objectifs du Canada, objectifs qu'il faudrait formuler en fonction des droits, des intérêts et des buts du peuple canadien. Par la seule mention de ces objectifs, nous contribuerions à développer un sentiment d'unité canadienne. Ces objectifs pourront guider la Conférence constitutionnelle dans son travail de révision. Ils pourront également servir aux gouvernements de l'avenir dans l'élaboration et la formulation de leur politique et de leur législation.

C'EST TOUJOURS AGREABLE DE LES RENSEIGNER...

quand vos amis vous admirent et vous demandent:

"Où donc avez-vous acheté votre habit!"

Voilà ce qui arrive à l'homme qui porte un habit sur mesures de chez *A. Gold & Sons*. Pour lui-même, il en est fier. Devant les autres, il se sent sûr de lui. De partout il reçoit des compliments. Et maintenant tous ces plaisirs seront pour vous durant ce grand spécial.

COMPLET FAIT SUR-MESURES

VENTE

REG. \$135.

\$98

26 SEMAINES
POUR PAYER

2 POUR
\$190.

ET... "Nous refuserons de vous le laisser porter à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté!"

A. Gold & Sons
MONTRÉAL

FAIRVIEW
ANJOU

388 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(Angle St. Alexandre)
Stationnement gratuit au Globe,
Carre Phillips

960 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(Voisin du Cinema Loew's)
Stationnement gratuit
au Mansfield Automatic

NETTOYEUR

P.M.

Service d'une heure
au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

MEUBLES

M. ÉDOUARD

AGENT-MANUFACTURIER

Sur rendez-vous
Meubles • Tapis • Draperies

Escompte 25% en gros
388-4548

Informations

Nixon prépare son voyage en Europe

KEY BISCAYNE (Floride) (AFP) — Le président Richard Nixon après avoir étudié les problèmes de politiques étrangères avec M. William Rogers, secrétaire d'Etat, et M. Henry Kissinger, son conseiller spécial pour les questions de sécurité nationale, a signé hier, dans sa maison de Key Biscayne, en Floride, sa première loi depuis qu'il a pris ses fonctions le 20 janvier.

Il s'agit d'un texte qui alloue 36 millions de dollars pour le règlement obligatoire des primes de chômage aux anciens fonctionnaires fédéraux et aux anciens militaires.

Cette loi n'avait pas été soumise au Congrès américain par l'Administration Nixon mais par celle de M. Lyndon Johnson, son prédécesseur. Trois jours avant qu'il ne quitte définitivement la Maison Blanche. Le programme du président Nixon prévoit qu'il ne regagnera Washington que tard ce soir.

Il n'assistera pas, ce faisant, à une réunion, prévue pour 10 heures du matin, du conseil pour les affaires urbaines. Ce sera M. Spiro Agnew, le vice-président des Etats-Unis qui présidera la réunion.

Après avoir assisté à un service religieux en fin de matinée à l'Eglise unie du Christ, (United Church of Christ) M. Richard Nixon a conféré avec MM. Rogers et Kissinger, à propos de son prochain voyage en Europe, voyage au cours duquel ils l'accompagneront l'un et l'autre.

La discussion a eu lieu sur le porche de la villa floridienne du président, à quelques pieds seulement de la plage.

Aucune indication n'a été fournie sur la teneur de cet entretien. On sait que le premier voyage à l'étranger du président Nixon doit le conduire en huit jours, à Bruxelles, à Bonn, à Londres, à Rome et à Paris ainsi qu'au Vatican.

Parallèlement à l'étude de la longue liste des problèmes européens — que la rapidité de son séjour dans chaque capitale ne permettra guère d'examiner dans le détail —, le chef de la Maison Blanche suit l'évolution de la situation au Moyen-Orient et des négociations de Paris sur le Vietnam.

Les entretiens bilatéraux, précurseurs de conversations à quatre sur le Moyen-Orient sont maintenant engagés à l'échelon des représentants permanents des "quatre grands" aux Nations unies. C'est le problème le plus urgent qu'a dû affronter le nouveau président et celui sur lequel il a dû fixer la ligne politique de son Administration. En réponse à un message "cordial" du président Nasser, M. Nixon a fait remettre une communication au chef du gouvernement de la République arabe unie. Plusieurs hypothèses ont été émises sur le contenu de cette note personnelle du président Nixon qui a été remise dans le courant de la semaine dernière à son destinataire. Selon le "New York Times", le président ne prendrait aucun engagement et ne ferait aucune proposition précise sur une formule de règlement du différend moyen-oriental.

Le journal new-yorkais écrit que le message de M. Nixon est cordial et souligne la nécessité de tout mettre en oeuvre pour rechercher une solution pacifique au Moyen-Orient. Ce message est interprété par certains milieux comme une "ouverture" indirecte pour la reprise de relations diplomatiques entre Washington et Le Caire. Cependant, le journal officieux "Al Ahran" ne cache pas que la position prise par le président Nixon ne diffère guère de celle de son prédécesseur.

De sa trajectoire de Floride, M. Richard Nixon suit de très près la situation sur tous les fronts. Pour le moment, il pense qu'après le début de la "concertation" quadripartite à l'ONU, le "bon départ" pris dans les négociations vietnamiennes à Paris, il peut se pencher sur la tâche qu'il s'est assignée de revitaliser l'Alliance atlantique et de préparer avec ses alliés — mais sans hâte excessive — une future conférence avec l'Union soviétique pour étudier simultanément les problèmes des systèmes de défense nucléaire et la recherche de solutions aux questions politiques de l'heure.

Le texte de la réponse du président Nixon au message que lui avait adressé le chef du gouvernement de la République arabe unie avait été communiqué aux représentants diplomatiques d'Israël avant d'être remis par l'intermédiaire de l'ambassade d'Espagne au Caire au gouvernement égyptien, apprend-on de source informée.

Le retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Le génocide au Biafra

PARIS (AFP) — Une lettre ouverte contestant avec force les déclarations des membres de délégations de l'O.N.U., de l'O.U.A. et de parlementaires français qui ont tous déclaré à leur retour du Nigéria n'avoir eu nulle part la moindre impression de génocide a été adressée samedi à ces trois délégations par un groupe d'une trentaine de Français.

Les signataires de la lettre, des médecins, des journalistes ou des aviateurs qui ont participé à des vols humanitaires vers le Biafra, ont en commun d'avoir tous vécu plusieurs semaines ou même plusieurs mois au Biafra. Ils affirment dans leur lettre que "tout est mis en oeuvre pour décimer un peuple: destructions systématiques par bombardements et blocus économique utilisé comme arme de guerre".

"Etes-vous allés dans ces villages du Biafra, dans ces camps de la mort, que nous avons vu pour y avoir travaillé plusieurs mois... écrivent les signataires. "Avez-vous vu ces squelettes ambulants, ces enfants à bout de force qui, au terme d'une vie d'affamés, se couchent sur le sol pour y mourir? Avez-vous vu des bombardements d'objets civils: marchés, hôpitaux, centres de réfugiés. Avez-vous vu ces femmes et ces enfants mutilés pour ne pas avoir pu fuir assez vite devant les troupes fédérales".

Les signataires demandent aux délégations qui se sont rendues au Nigéria de rectifier ou de préciser leurs déclarations.

Deux chirurgiens canadiens soignent les militaires nigériens

LAGOS (AFP) — Deux orthopédistes canadiens sont arrivés au Nigéria pour soigner les soldats fédéraux nigériens. Il s'agit du Dr. George Frederik Pennal, médecin chef à l'hôpital St-Joseph de Toronto, et du Dr. Frederik Plummer Dewer, chef du département orthopédique de l'hôpital Général de Toronto.

Les deux chirurgiens, annonce un communiqué, offrent leurs services bénévolement. Ils seront remplacés toutes les six semaines par d'autres chirurgiens canadiens. Cette mesure allégera la tâche des médecins militaires nigériens surchargés, ajoute le communiqué nigérian.

Manifestations sanglantes en Inde

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Un candidat du parti du Congrès (gouvernemental) a été tué hier dimanche au cours des troubles qui ont éclaté dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, à l'occasion des élections pour désigner l'assemblée de l'Etat.

Plusieurs personnes ont été blessées au cours de ces incidents. La police a ouvert le feu pour disperser les manifestants pour disperser les manifestants.

ANNONCE

Quel service!



Ce directeur général a choisi le Reine Elizabeth pour le congrès annuel de ses vendeurs. Ils ne sont que dix, mais ils recevront la même attention qu'un congrès monstre. Leurs moindres désirs seront satisfaits.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

Internationales

Brésil: l'épuration politique continue

RIO DE JANEIRO (AFP) — L'épuration n'est pas encore achevée et les services du ministère de la justice étudient de nouveaux cas d'annulation de mandats parlementaires et de suspension pour dix ans des droits politiques, a annoncé en fin de semaine le ministre brésilien de la justice, M. Luis Gama et Silva, qui a précisé que ces procès étaient en rapport avec des "cas de subversion, de corruption et d'attentats contre le régime".

D'autre part certains journaux de Rio de Janeiro, dans leurs éditions de dimanche, signalent que 63 de ces affaires seront examinées par le Conseil national de sécurité au cours de sa prochaine réunion, prévue avant la fin du mois de février. Les journaux, qui citent des milieux gouvernementaux, précisent que le sénateur Daniel Krieger qui, en décembre dernier, s'était démis de la présidence du parti gouvernemental "Alliance pour la rénovation nationale" sera poursuivi pour "infidélité au parti et indiscipline".

Selon les mêmes sources les membres des assemblées législatives de cinq Etats, dont ceux de Sao Paulo et de Rio de Janeiro, mises en congé par le maréchal Costa E Silva pour un temps indéterminé, feront également l'objet de sanctions, "sauf de rares exceptions".

Enfin l'initiative de quelques parlementaires de l'opposition comme du parti gouvernemental qui ont demandé au gouvernement d'établir des conditions permettant la réouverture, à brève échéance, du congrès a été qualifiée de

précipitée" par les milieux politiques, et est critiquée par la presse, notamment par l'influent quotidien conservateur "O Estado de Sao Paulo". Le maréchal Costa e Silva n'a toujours pas fait connaître la date de réouverture du congrès, dont les activités devraient reprendre le premier mars, et semble décidé à prolonger sa mise en congé, décrétee le 13 décembre dernier, afin d'achever l'épuration que réclament les révolutionnaires de la ligne "dure".

Attaques Vietcong

SAIGON (AFP) — Dix-sept personnes ont été tuées et soixante deux blessées dans la nuit de samedi à dimanche par des bombardements de harcèlement vietcong sur trois capitales provinciales du Sud-Vietnam.

Douze personnes ont été tuées et 47 autres blessées à Rach Gia, capitale de la province de Kien Giang, bombardée samedi soir au canon de 75 mm par le Vietcong.

Cinq civils ont trouvé la mort à une heure dimanche matin et quinze autres ont été blessés par l'explosion de dix obus de mortier tirés sur Phan Thiet, capitale de la province de Binh Thuan.

Six obus de mortier tombés sur Go Cong, capitale de la province du même nom, à 50 km au sud de Saigon, n'ont fait ni victime ni dégât, a précisé un porte-parole gouvernemental.

Les Dix écartent un vaste plan de lutte contre la spéculation

BALE (AFP) — Un accord sur une déclaration d'intention concernant la procédure à suivre en cas de nouvelle crise monétaire internationale grave a été conclu entre les gouverneurs des principales banques centrales occidentales réunis hier à Bâle.

Le texte de l'accord a été envoyé à M. Karl Schiller, ministre fédéral allemand de l'économie, en sa qualité de président du "Groupe des Dix". M. Schiller soumettra le texte à l'approbation des ministres des finances du "Groupe des Dix" qui réunit, rappelle-t-on: les "Six" du marché commun moins le Luxembourg, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la Suède et le Japon. La Suisse est associée au groupe.

M. Karl Blessing, président de la banque fédérale allemande, a confirmé hier soir que les gouverneurs des banques centrales occidentales, réunis à Bâle, se sont mis d'accord sur un texte concernant la procédure de consultation rapide à Bâle entre gouverneurs des banques centrales en cas de nouvelle crise monétaire grave.

"L'accord conclu est satisfaisant, a déclaré M. Karl Stopper, président de la banque fédérale suisse. Il met fin, a-t-il ajouté, à l'idée d'un "recyclage automatique" des capitaux spéculatifs, c'est-à-dire leur retour automatique à leur pays d'origine.

"Le recyclage automatique, a poursuivi M. Stopper donnerait un nouvel élan à l'inflation dont souffrent certains pays".

De ces déclarations, il ressort que le plan ambitieux de recyclage automatique des capitaux spéculatifs proposé par le Comte Carli, président de la Banque nationale d'Italie en novembre dernier et appuyé notamment par la Grande-Bretagne, a été en définitive rejeté par les gouverneurs de banques centrales réunis à Bâle.

La décision prise, dont on ne connaît pas encore exactement tous les détails, prévoit la réunion immédiate des gouverneurs de banques centrales à Bâle en cas de crise monétaire grave, pour y prendre les "mesures appropriées".

La montagne a-t-elle donc accouché d'une souris? Comme l'affirment certains observateurs. Les experts internationaux ne le pensent pas. Ils considèrent que la mobilisation rapide de mesures anti-spéculatives et de crédits SWAP sera fortement améliorée par un renforcement des consultations d'urgence entre gouverneurs des banques centrales occidentales.

Il n'est pas douteux, toutefois, que l'accord intervenu est une victoire des grands pays créditaires, comme l'Allemagne et la Suisse. Ceux-ci ont organisé d'un mauvais oeil l'organisation d'un système automatique qui, selon ces pays, aurait engagé les pays débiteurs à éviter de prendre les mesures de redressement indispensables.

Il n'en reste pas moins qu'après le mini-accord intervenu hier le problème des parités des monnaies entre elles reste posé, notamment la sous-évaluation actuelle du mark causant un certain malaise qui risque de durer".

Washington révisé toute sa politique d'anti-missile

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone soumet l'ensemble du problème de l'anti-missile à une "révision extrêmement approfondie et critique", a déclaré le secrétaire à la défense Melvin Laird hier au cours d'une interview télévisée.

On sait que l'Administration Nixon a décidé la semaine dernière de suspendre pendant un mois l'édification du système antibalistique projeté aux Etats-Unis.

M. Laird a toutefois souligné que Moscou fait dans ce domaine un "effort beaucoup plus grand que les Etats-Unis — sept fois plus grand — et cet effort continue". Pour un dollar consacré à Washington à la protection contre une attaque balistique ennemie, a précisé le chef du Pentagone devant les caméras de la chaîne "CBS", les Soviétiques en dépensent 3,7. Par surcroît, le produit national brut des Etats-Unis est le double de celui de l'URSS.

Au cours des 24 derniers mois, a dit encore M. Laird, Moscou s'est livré à l'"escalade de la course aux armements" tant dans les armes stratégiques que sur mer.

Après avoir rappelé que l'étude du département de la défense sur l'édification du réseau A.B.M. "Sentinel" sera terminée au début de mars, M. Laird a fait savoir que le Pentagone fera connaître alors ses recommandations. Mais il insiste sur le fait que son pays "veut se trouver en position forte" pour aborder des conversations avec Moscou sur la réduction des armes stratégiques. Il a d'autre part révélé qu'il avait donné l'ordre récemment de suspendre les travaux dans un second site "Sentinel" près de Boston. Ceux-ci s'étaient effectués à l'insu de M. Laird pendant deux jours après que fut promulguée la décision de suspendre toute construction en ce domaine. Au premier emplacement antibalistique, au voisinage de la

même ville, les constructions avaient été suspendues dès que fut connue la décision gouvernementale.

M. Laird dont l'interview au programme "Face the Nation" de la CBS laisse entendre qu'il est possible que les travaux reprennent en vue du réseau "A.B.M." "léger" — à l'apremont controversé aux Etats-Unis — a fait observer qu'aucune décision n'a été prise d'abandonner ce projet. L'étude actuellement effectuée à son sujet ne se limite aucunement à cette arme. Mais, a poursuivi le ministre, elle concerne "tous les systèmes majeurs" des défenses du pays.

Parlant ensuite du Vietnam, M. Laird a évoqué les trois points suivants:

● Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

● Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

● M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

Conversations de Paris: "Il est extrêmement important qu'il y ait des succès pour tout ce qui touche à l'ensemble de la situation mondiale. Nous avons vu des signes de progrès. Mais ils ne sont pas aussi rapides que nous espérons".

Retrait des troupes du Vietnam. Des unités américaines seront rapatriées en fonction des progrès accomplis à la conférence de Paris, et des possibilités sud-vietnamiennes d'assurer la relève des forces américaines. "Il n'est pas un seul Américain qui passera au Vietnam plus de temps qu'il sera absolument nécessaire pour assurer notre sécurité", a affirmé le secrétaire à la défense.

M. Laird estime exagérément optimistes les prévisions de l'ex-président Lyndon Johnson selon lesquelles la fin de la guerre permettrait d'économiser 21 milliards de dollars par an. Il se produira des "économies très substantielles" a conclu Laird. Mais elles seraient plutôt de l'ordre de 7 milliards "pendant les premières années" du moins, qui suivront la fin de la guerre.

L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE

Série de 10 conférences, débutant le mercredi 12 février, à 20 heures.

1ère conférence:
P. JULIEN HARVEY, S.J.

L'Église face à la révolution

Renseignements et inscriptions:

Services culturels Collège Sainte-Marie 1180, rue Bleury Montréal 111 Téléphone: 866-3611

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER

8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD Mtl. 38
3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
DESIGNER

1285 ST-ANDRÉ
MONTREAL 132
845-7592

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER

788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955



"Avec une entrée électrique suffisante,

QUELLE DIFFÉRENCE!...

Je possède maintenant tous les appareils électriques que j'ai toujours désirés".

En effet, madame, une entrée électrique de puissance suffisante et une canalisation adéquate vous permettent d'employer un plus grand nombre d'appareils, afin d'alléger davantage les tâches ménagères et augmenter dans la même mesure le confort de votre foyer.

De plus, vous disposez de toute l'énergie que requiert le bon fonctionnement de vos appareils électriques. Vous en obtenez alors le plein rendement.

Enfin, vous bénéficiez de cette sécurité totale qu'offre une canalisation électrique en bon état.

Renseignez-vous auprès de votre maître électricien, ou au bureau le plus proche de l'Hydro-Québec, sur le plan de financement offert à l'abonné pour la rénovation des canalisations électriques.

Le remboursement n'est que de \$4.92 par mois.

Hydro-Québec

Semaine nationale de l'Électricité
9 - 15 février 1969

"L'Électricité c'est toute la différence"

MM-144-2

Mario Beaulieu: "Il n'existe aucune raison sérieuse de faire des élections générales en 69"



"Bien utilisé, le ministère de l'immigration peut transformer notre société en quinze ans."
(Photo Le Devoir par Hubert Gariépy)

par Michel Roy

Ancien chef de cabinet de M. Daniel Johnson dont il fut le conseiller et l'un des plus proches collaborateurs, nommé directeur général de l'Union nationale un mois avant la mort du premier ministre pour remettre un peu d'ordre et de dynamisme dans le mouvement, M. Mario Beaulieu sort des coulisses de la politique pour se porter candidat dans la circonscription de Dorion où une élection partielle aura lieu le 4 mars. S'il est élu (et on ne voit pas comment il pourrait être battu), M. Beaulieu sera presque certainement nommé ministre. En lui, tous les observateurs s'accordent à reconnaître un éventuel aspirant au leadership. Mais il vient d'avoir 39 ans. Il suit qu'il n'est pas prêt. Pourtant, en 1962 déjà, il avait affronté René Lévesque dans Laurier; en 1965, il était coordonnateur des Assises de l'Union nationale. Par ses efforts en vue de démocratiser les structures et le programme du parti, il se révélait comme l'un des jeunes espoirs de la politique québécoise.

De l'entretien que M. Beaulieu accordait au "Devoir" ces jours derniers (et dont on lira de larges extraits dans cette page), on peut dégager les conclusions suivantes:

- Le problème de la langue au Québec est étroitement lié au problème de l'intégration des Néo-Canadiens à la communauté canadienne-française. Bien utilisé, le ministère de l'immigration du Québec pourrait, en 15 ans, transformer notre société. Ce n'est pas par la force que la question de la langue sera réglée. C'est par une attitude positive de compréhension et d'accueil. L'unilinguisme est une mesure inconcevable dans une société nord-américaine comme la nôtre.
- La mort de M. Johnson, les difficultés financières et les hésitations du gouvernement, la maladie de M. Bertrand, l'affaire du bill 85, les conjonctures et les rumeurs au sujet de la succession ont engendré un climat d'incertitude au Québec. D'où la confusion et le flottement qu'on observe en ce moment. Il est vrai que les gens sont perplexes présentement sur l'état du gouvernement.
- Le Conseil national du parti se réunit à la mi-mars pour examiner surtout la question du leadership. Il pourrait ou bien confirmer M. Bertrand dans ses fonctions ou bien décider de convoquer un congrès. S'il décide de convoquer un congrès, celui-ci pourrait avoir lieu, au plus tôt, vers la fin de mai.
- Il n'existe aucune raison sérieuse d'ordonner des élections générales au Québec avant 1970, à moins d'imprévu. Elu pour quatre ans, le gouvernement de l'Union nationale doit exécuter son mandat.
- La construction probable d'une raffinerie de pétrole dans la région de Québec par la Golden Eagle ne signifie nullement que le gouvernement a renoncé au projet franco-québécois de raffinerie. Il appartient au ministère du commerce et de l'industrie de dire s'il y a place pour deux raffineries. Le Québec souhaite vivement une coopération franco-québécoise plus étroite dans le domaine économique. Aussi, s'il est vrai que la société Michelin a décidé de s'établir en Nouvelle-Ecosse plutôt qu'au Québec, "c'est presque une claque sur la gueule"...
- Si je suis élu dans Dorion, je conserverai mon poste de directeur général du parti. Si on m'appelle à d'autres fonctions (entendez: si je deviens ministre), je ne conserverais ce poste que s'il est compatible avec mes nouvelles responsabilités.
- Je mettrai tout en oeuvre pour que l'Union nationale convoque de nouvelles assises, comme celles de 1965. Car comment peut-on faire un autre programme sans un congrès d'étude.

La campagne dans Dorion

M. Beaulieu, après avoir souligné que plusieurs parlementaires de son parti, dont presque tous les ministres, participent à sa campagne, rappelle la composition ethnique de la population de la circonscription de Dorion (selon les chiffres de 1966): 74,3 p.c. de Canadiens français; 14,7 pour cent d'ascendance italienne dont 8 à 9 p.c. sont francophones; 4 p.c. qui viennent des Îles britanniques; et 6 p.c. de Néo-Canadiens d'autres origines (Grecs, Hongrois, Ukrainiens, etc.).

QUESTION - Pour autant que vous ayez pu le constater depuis le début de votre campagne, quelles sont les principales préoccupations des citoyens?

REPONSE - Ce que j'entends dire le plus souvent, c'est que les taxes sont trop élevées. C'est la première réaction des gens. Mais, souvent, on me demande: "Quand donnerez-vous plus de sécurité sociale? Quand paieriez-vous les médecins pour nous? Et les lunettes?" Alors je réponds: Madame, vous dites que les taxes sont trop élevées. Je suis d'accord avec vous sur certains points. Mais je vous signale que la Commission Castonguay fixe à \$300 ou \$400 millions, peut-être \$500 millions, le coût de l'assurance-maladie. Vous savez qu'un pour cent d'impôt provincial rapporte de \$55 à \$65 millions. Si nous tentions de recueillir la somme nécessaire au seul niveau provincial, il faudrait augmenter l'impôt de 10 pour cent d'un coup. Ça n'a pas de sens. Certes, il faudra procéder par étapes. Ou alors, il faudra majorer l'impôt des hommes d'affaires. Mais si ceux-ci sont trop taxes, n'auront-ils pas la tentation de rester en Ontario, aux États-Unis, en France ou en Angleterre au lieu de venir s'établir ici. Puis, nous discutons de chômage. Et, soudain, je constate qu'ils s'intéressent à la conversation.

Dans le comté, le chômage est peut-être plus élevé qu'ailleurs parce que nous trouvons ici beaucoup de travailleurs des métiers de la construction. Ailleurs, les gens sont très pauvres. Il y a encore des pères de famille qui gagnent \$2,000 ou \$2,400 avec trois enfants.

QUESTION - Les questions constitutionnelles ne les intéressent pas beaucoup?

REPONSE - Non. C'est avant tout la question économique. Aucun doute à ce sujet. Ils veulent des "jobs". Ils veulent la stabilité. Ils veulent une baisse des impôts. La taxe municipale vient de les toucher, au surplus. Puis les taxes scolaires. Ils ont tendance à confondre les ordres de gouvernement: fédéral, provincial, municipal. On nous demande: "Pourquoi avez-vous laissé Drapeau monter les taxes de 23 pour cent?" Je tente alors de leur expliquer, de leur dire qu'ils ont voté à l'échelon municipal, que l'Administration a beaucoup fait pour les Montréalais et qu'il faut bien payer la facture. C'est ainsi que nous discutons dans nos petites réunions. Dans certaines maisons, il y a 10 personnes dans la cuisine, 10 dans une autre pièce, trois ou quatre dans un petit salon. Alors je fais le tour.

"Je ne connais pas M. Horner"

QUESTION - Vous croyez les convaincre ainsi?

REPONSE - Je ne sais pas avec précision quelles sont les réactions. A ce jour, j'ai le sentiment qu'elles sont bonnes. Quant à moi, j'ai toujours cru à la victoire le lendemain de la victoire. Mais aucun de mes organisateurs ne pense que je peux perdre. Je passe mon temps à leur dire de travailler, pousse par pousse. Le choix du candidat libéral les a réjouis. Bien d'accord avec eux. Ils auraient pu trouver un homme comme Doris Lusier ou un homme d'envergure. M. Emile Horner (can-

adien. Ca l'insulte. La société Saint-Jean-Baptiste l'a refusé dans ses rangs pendant 12 ans. Il n'a été accepté qu'il y a six ans. Parce que son nom se terminait par la lettre "o". Il est aussi Canadien français que vous et moi. Voilà ce que nous avons fait pour les Néo-Canadiens jusqu'ici. Le greco au YMCA et on lui donnait un cours d'anglais. Nous n'allions pas le chercher pour l'emmener à la Palestre Nationale ou au Centre Paul Sauvé. On le laissait dans son coin, et nous avons ainsi créé une classe de citoyens à part. Moi, j'ai tellement vécu avec eux, ici, que me je suis inséré dans cette communauté. Ici, au bureau, nous parlons neuf langues. Ma secrétaire est Juive. Mon associé est Italien. Un autre associé est Egyptien. Notre comptable est Yougoslave. Mon autre comptable est Ecossais. Les gens sont naturellement portés à me faire confiance. Ils se disent que je les comprends un peu plus. Il faut des centres culturels pour ces gens-là où ils pourront côtoyer les Canadiens français, où ils viendront d'eux-mêmes apprendre le français, d'eux-mêmes s'intégrer. L'école bilingue n'a pas été si mauvaise. Il y a 50 ans qu'elle existe. Mon associé, Me Esposito, est un produit de l'école bilingue. Or il s'exprime très bien en français. Je pourrais vous en nommer des dizaines: M. Gagliardi, Mgr Chimichella, tous produits de l'école bilingue et tous s'exprimant parfaitement en français. M. Esposito me dit que 80 pour cent de ceux qui ont fréquenté avec lui l'école bilingue vivent aujourd'hui en français. Mais, devant des incidents comme celui de Saint-Léonard, ces gens-là sont pris de panique. Si vous leur dites que nous aurons l'unilinguisme au Québec, ils ne parviendront pas à comprendre ce que vous recherchez. Ils ne peuvent accepter une telle attitude. Même ceux qui sont ici depuis deux générations. Ils deviennent très nerveux. Ils en tremblent. Quelle est cette mentalité-là, vous demanderont-ils. On nous a dit que nous venions nous établir ici en Amérique du Nord! dirent-ils.

QUESTION - Comment voyez-vous la conférence constitutionnelle qui s'ouvre à Ottawa et, en particulier, la prise de position des provinces de l'Ouest contre l'extension du bilinguisme?

REPONSE - Peut-être sera-t-on surpris de la réaction contraire que peut provoquer la prise de position des premiers ministres de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan. J'ai hâte de voir les résultats de cette conférence. Ils peuvent être très intéressants. On a quand même vu M. Trudeau réagir d'une façon assez brusque à l'attitude de l'Ouest: ce pourrait être la fin du Canada, a-t-il dit. Il n'y est pas allé par quatre chemins. Un gars qui est séparatiste se dit sans doute: "Trudeau n'est pas loin de nous par moments!" Ceci dit, il y a des points fondamentaux sur lesquels personne au Québec ne va reculer. Cela est certain. Autant M. Johnson que M. Bertrand ou que M. Dozois. Que veut dire "fédéraliste". Prenez Robert Bourassa. Il se dit fédéraliste. Mais, l'autre jour, au Club de Réforme, il faisait des déclarations qui ne sont pas très fédéralistes. Il n'est pas facile de définir avec précision ce qu'est un séparatiste, un fédéraliste, un nationaliste. Quand nous discutons de nationalisme canadien-français, il faut se dire aussi que le nationalisme canadien-français n'existe pas vraiment. Autrement, des maisons comme Steinberg, Morgan, Eaton, Birks et bien d'autres commerces n'existeraient pas. Le Canadien français n'est pas nationaliste. Mais il est Québécois. Alors il réalise que Steinberg ou Bronfman sont des Québécois et il va continuer à les encourager. Si Steinberg prenait tous ses profits et les envoyait en Israël, je pense alors qu'une campagne serait lancée et que la clientèle de ces magasins baisserait.

QUESTION - Comment voyez-vous le problème de la langue au Québec?

REPONSE - Qu'avons-nous fait pour les Néo-Canadiens au Québec depuis 50 ans? Qu'avons-nous fait pour les intégrer à notre société et les amener à parler notre langue? On continue d'appeler M. Esposito, mon associé, un Néo-

DROITS OU PRIVILEGES DE LA MINORITE?

QUESTION - Donc, pour vous, le respect des droits de la minorité non-française est très important?

REPONSE - S'agit-il de droits ou de privilèges? On peut en discuter longtemps. Ce sont peut-être des privilèges. C'est quand même un fait qui existe. C'est la réalité nord-

américaine. Peut-être sont-ils venus ici sous de fausses représentations dans bien des cas. Il est vrai qu'ils se sont souvent laissés intégrer par la collectivité anglophone, plus que par la collectivité francophone. Mais nous avons des torts énormes envers eux. On ne leur a pas fait sentir souvent qu'ils étaient bienvenus ici. J'en sais quelque chose. Nous avons souvent ici des réunions d'Italiens; arrive un bon Canadien français, sûr de lui, qui lance: "Bonjour les WASP!" (WASP désigne le White Anglo Saxon Protestant). Imaginez la réaction! Surtout quand il s'agit d'un Canadien d'ascendance italienne établi ici depuis deux générations. C'est pourquoi je crois à un instrument qui s'appelle le ministère de l'immigration. Si ce ministère est capable de faire le travail qui doit être fait dans les milieux ethniques, je crois qu'en 15 ans des résultats remarquables seront obtenus sur la voie d'un rapprochement. Car je n'ai pas le sentiment qu'on réussira à coup de marteau avec ces gens-là. On réussira avec la compréhension. Au cours d'un meeting avec des Italiens, dont 75 pour cent étaient libéraux, un homme m'aborde et dit: "Là, vous n'êtes plus au pouvoir. Pour reprendre le pouvoir, que proposez-vous?" Il m'a fallu faire un cours à ce monsieur. Une fois fixé, il m'a dit: "C'est la première fois qu'on m'explique ça!" Je lui ai demandé depuis combien d'années il était établi au Canada. Il m'a répondu: "Depuis 14 ans." Donc personne ne s'était donné la peine d'expliquer à cet homme le fonctionnement de nos institutions. Personne n'était allé chez les "Fils d'Italie" pour leur faire une conférence sur notre système politique. Nous venons de faire entrer à l'Office d'information du Québec quatre journalistes: un Italien, un Allemand, un Grec... Je trouve ça très bien. Ils vont communiquer avec leurs communautés. Les journaux de ces groupes n'avaient jamais vu un représentant du gouvernement. Je crois qu'il serait nécessaire de faire entrer dans la fonction publique des Néo-Canadiens dans une proportion de 8 à 10 pour cent. On aurait ainsi fait 50 pour cent du chemin. Vous auriez alors des "vendeurs" dans les salons de toutes les communautés ethniques.

QUESTION - Si, comme, tout l'indique, Golden Eagle construit une raffinerie de pétrole près de Québec, faudra-t-il alors renoncer au projet de raffinerie de pétrole franco-québécoise?

REPONSE - Je l'espère de tout coeur. Et quand je vois Michelin qui songe à s'établir en Nouvelle-Ecosse, ça me frappe durement. Je comprends que le gouvernement français n'a pas autorisé sur toutes les sociétés. Il ne peut pas contraindre les compagnies à s'installer au Québec. Mais c'est quand même le rôle des autorités françaises de faire comprendre à ces compagnies que s'il est bon de s'établir en Nouvelle-Ecosse, il serait encore préférable de s'établir au Québec.

QUESTION - Au chapitre des investissements, avez-vous bon espoir qu'une véritable coopération franco-québécoise peut se développer?

QUESTION - Comment voyez-vous le problème de la langue au Québec?

REPONSE - Je ne sais pas avec précision quelles sont les réactions. A ce jour, j'ai le sentiment qu'elles sont bonnes. Quant à moi, j'ai toujours cru à la victoire le lendemain de la victoire. Mais aucun de mes organisateurs ne pense que je peux perdre. Je passe mon temps à leur dire de travailler, pousse par pousse. Le choix du candidat libéral les a réjouis. Bien d'accord avec eux. Ils auraient pu trouver un homme comme Doris Lusier ou un homme d'envergure. M. Emile Horner (can-



"Je ne vois aucune raison sérieuse de faire des élections générales avant 1970"
(Photo Le Devoir par Hubert Gariépy)

QUESTION - Si, comme, tout l'indique, Golden Eagle construit une raffinerie de pétrole près de Québec, faudra-t-il alors renoncer au projet de raffinerie de pétrole franco-québécoise?

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

UNE ADRESSE DE PRESTIGE

Studios, une, deux et trois chambres à coucher.

- * Une plus grande superficie que n'importe où ailleurs.
- * Des chambres à coucher et vivoirs très spacieux.
- * Une abondance de placards.
- * Des cuisines complètement équipées.
- * Un service de domestique facultatif.
- * Un garage au sous-sol.

Appartements modèles ouverts aux visiteurs:
Sur semaine: de 10 à 17 h.
Sam. & Dim.: de midi à 16 h.

COMPOSEZ 937-9511
REDBROOKE ESTATE LTD

AVIS

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES DU DISTRICT ÉLECTORAL DE DORION

VOUS DEVREZ DÉPOSER VOS DEMANDES EN INSCRIPTION, EN RADIATION OU EN CORRECTION À L'UN DES ENDROITS SUIVANTS:
(le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS:
du 10 au 20 février inclusivement de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.

POUR PARTIE DE LA VILLE DE MONTRÉAL:

7003 rue Christophe-Colomb (Bureau du président d'élection)	7789 rue Fabre
7115 rue Bordeaux	6923 ave de l'Épée
6978 ave de Chateaubriand	7374 rue Chambord, app. 2
7055 rue de Lanauidière	6480 rue Clark

POUR PARTIE DE LA CITÉ D'OUTREMONT:
6465 ave Durocher

N.B. Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans le même district électoral. (L'identité de cet électeur doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral).

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

COURS

DE PERFECTIONNEMENT EN CONFIANCE EN SOI!

**CE COURS VA VOUS AIDER À CULTIVER:
LA VRAIE CONFIANCE EN SOI**

(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)
L'ENTHOUSIASME
(Pour vivre pleinement votre vie)
L'ESPRIT DE DÉCISION
(Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)
L'ART DES RELATIONS HUMAINES
(Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux)
L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE
(Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines
UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Venez assister à une
DÉMONSTRATION GRATUITE
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219...
ou entrez par le 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur.
(Venez en M.T.R.O., descendez à la station Berri-
de Montigny et prenez la sortie Ouest)
mardi le 11 février ou jeudi le 13 ou vendredi le 14 février
à 8 h. P.M.
Stationnement facile - Salle climatisée
Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, téléphonez à
842-8186

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens
de prendre ce cours, demandez-vous si vous avez les
et les moyens de vous en passer.

JEAN-GUY LEBOEUF
B.A., L.S.C.
Président

Auteur du volume
"Arts de vivre pour
l'homme d'aujourd'hui"

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ
Depuis 1954, 12.000 diplômés enthousiastes

ARCHITECTES

**BEAULIEU, LAMBERT
TREMBLAY**
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal -- 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Langré, Marchand, Goudreau
Debusch, Stewart, Bourke
506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24, - 842-1401

Ce Printemps...
**LES COURS DE FINE CUISINE
FAMILIALE**
du professeur **Henri Bernard**
débuteront le **lundi 3 mars**

Pour tous renseignements et prospectus **GRATIS**
s'adresser dès maintenant à
INSTITUT D'ART CULINAIRE
École détenant un permis en vertu de la loi des Écoles Professionnelles Privées
2015 rue de la Montagne suite 610
tél.: 843-6481

arts et spectacles

La conférence d'Ottawa à la télévision et la radio

Initialement prévue pour les 16, 17 et 18 décembre 1968, la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution avait dû être remise à plus tard en raison de la maladie de M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec. Elle aura maintenant lieu lundi, mardi et mercredi, soit un après la première réunion du même genre.

Durant ces trois années, les députés du gouvernement fédéral et de gouvernement des différentes provinces vont se retrouver autour d'un grand table pour discuter d'une question qui intéresse au premier chef tous les Canadiens.

Comme cela s'était déjà produit en 1968, les caméras-couleur de Radio-Canada se trouveront, elles aussi, dans l'édifice ouest du Parlement à Ottawa, et elles permettront à tous les citoyens de suivre intégralement les débats, de comprendre plus aisément le sens des décisions qui pourront être prises et de connaître exactement la position de chacune des délégations.

Chaque jour, la télévision française consacrera près de sept heures de sa programmation à la conférence dont plus de cinq heures en direct, pendant les débats.

Ces "directs" sont prévus de 10 heures à midi trente et de 14h30 à 17h30. De plus, chaque soir, une émission spéciale d'une heure établira le bilan de la journée. Ces spéciaux auront pour conséquence première de reporter le Sel de la semaine du lundi au jeudi et d'annuler le Camera 69 du mardi et le Tirez au clair du jeudi.

Cet effort représente déjà plus de 20 heures de télévision, mais ce n'est pas tout. Il y a également des insertions importantes à chacune des éditions du Téléjournal ainsi que des commentaires et des analyses à l'intérieur du magazine quotidien Aujourd'hui.

Enfin, pour clore le chapitre de la "couverture" télévisée, disons que 2 plus 1 consacreront son émission du 16 février (émission qui aura exceptionnellement une durée de une heure) à la conférence. Les invités seront MM. Pierre Elliott Trudeau et Jean-Jacques Bertrand.

A la radio, à compter de ce matin, des reportages seront présentés à chacun des principaux bulletins de la journée, à 8 heures, 13 heures, 18 heures et 22 h 30. Le mercredi 12 à 20 heures, un bilan sera dressé durant une émission spéciale de 30 minutes. Enfin, il est entendu que les envoyés spéciaux pourront intervenir à n'importe quel moment, sur les ondes, si les événements le commandaient.

Enfin aux deux éditions nationales de Présent, on entendra des commentaires par des spécialistes de droit constitutionnel ainsi que des entrevues aux quatre coins du Canada.

Tandis que Gérard Renaud aura la charge tant de la télévision que de la radio comme producteur-délégué, Gérard Chapdelaine, Jean-Maurice Laporte et Don Dickson réaliseront les émissions de télévision. Jacques Lalonde et Georges Lissior, celles de radio.

Au moyen des commentateurs, Pierre Nadeau animera les spéciaux de télévision en compagnie de Jean-V. Dufresne et Michel Gaudet. Henri Crémieux et Lucien Millet se consacreront au Téléjournal. A la radio, c'est Jean Garneau qui animera avec, à ses côtés, Claude Sénécal, Michael McAndrew, Camil Chouinard, Rosaire Pelletier et Michel Massé. (N. B. Si, à la dernière minute, la conférence n'était pas télédiffusée, Radio-Canada reviendrait à son horaire régulier.)

Clin d'oeil

THEATRE : à la radio d'Etat, à 23 h. 33. "Sur toutes les scènes du monde" présente "Mangeront-ils?", de Victor Hugo, adaptation radiophonique d'Esther Martel.

FEMINA : à la radio d'Etat, "Place aux femmes", 10 h. 03, se demande pourquoi les hommes ont de si grands pieds.

PSYCHOLOGIE : radio d'Etat, à 13 h., le Dr Cloutier parle de la sévérité en éducation et du sentiment d'infériorité.

MUSIQUE : à la radio d'Etat, à 22 h., l'Orchestre de chambre de Québec, sous la direction de François Bernier, avec l'altiste Chantal Masson, présente "Der Schwanenreher", pour alto et orchestre de chambre (Hindemith), à 23 h., aux "Chefs-d'oeuvre de la musique", "Rosamunde", musique de scène pour soprano, chœur et orchestre (Schubert); Anneliese Rothenberger, orch. et chœurs de la Radio bavaroise, dir. Heger.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2	
9:25 Aujourd'hui à CBFT	
9:30 Télévision scolaire	
9:45 Les yeux dans les yeux	c
10:00 Conférence constitutionnelle	c
12:00 Monsieur Surprise présente	
12:15 La Souris Verte	
12:30 Cinéma:	
"Anna", drame (Italie, 1961)	
2:00 Oui ou non	
2:30 Conférence constitutionnelle	c
3:00 Bobino	
3:30 Les équilibres Jobidan	
6:00 Tour à tour	
6:15 Téléjournal	
6:25 Nouvelles du sport	
6:30 24 heures	
6:45 Aujourd'hui	
7:30 Les belles histoires des pays d'en haut	
8:30 Ma sorcière bien-aimée	
9:00 A la seconde	
9:30 Le Paradis terrestre	
10:00 Conférence constitutionnelle	c
11:00 Téléjournal	
11:30 Nouvelles du sport	
11:30 Cinéma:	
"Deux marchands dans l'placard", comédie policière (Espagne, 1961)	
1:00 Téléjournal	
11:30 Cinéma:	
"Le destin d'un homme", étude psychologique (Russie)	
1:00 Dernière édition	
1:05 Fermeture	
CBMT 3	
7:45 Test Pattern and Music	
8:07 Stand by Six	
8:30 That Morning Show	
9:00 Quebec School Telecast	
9:15 Quebec School Telecast	
9:30 Federal/Provincial Constitutional Conference	c
12:00 Mona McCluskey	
12:30 Search for Tomorrow	
1:00 Luncheon Date	
1:30 As the World Turns	
2:00 The Walker '73	
2:30 Federal/Provincial Constitutional Conference	c
5:00 Forest Rangers	
5:30 Where It's At	
6:00 My Three Sons	
6:31 Hour Glass	
7:30 The Doris Day Show	
8:00 Show of the Week	
9:00 Federal/Provincial Constitutional Conference	c
9:30 The Carol Burnett Show	
10:31 Teleplay "The Trial"	
11:00 CBC National News	
11:15 Viewpoint	
11:25 Night Overall	
11:30 Science Fiction Theatre	
"Dagora, The Space Monster"	
1:00 Final Report	
CFCE 12	
7:30 Sound of 12	
7:45 News and Sign-On	
8:00 University of the Air	
8:30 Ed Allen	
9:00 Romper Room	
9:30 Magic Tom	
10:00 Bewitched	
10:30 The Newlywed Game	
11:00 The Mike Douglas Show	
12:30 Gomer Pyle U.S.M.C.	
1:00 Manolesco	
1:30 Peyton Place	
2:00 Marriage Confidential	
2:30 Perry's Probe	
3:00 People in Conflict	
3:30 Doctor's Diary	
4:00 Family Theatre	
"The Oregon Trail", western	
5:30 The Pierre Berton Show	
6:00 Pulse	
7:00 Family Affair	
7:30 Rowan and Martin's Laugh-In	
8:30 Pig and Whistle	
9:00 Ironside	
10:00 It Takes a Whistle	
11:00 National News	
11:15 Pulse	
11:30 Wrestling	
11:55 Wrestling	
(suivi de Newsworld 12)	

MARIO BEAULIEU

Suite de la page 7

RÉPONSE - Certainement pas. Il appartient au ministère du commerce et aux hommes d'affaires d'établir s'il y a place pour deux raffineries. Le cas échéant, efforçons-nous de faire aboutir le projet. Poussons un peu. Mais voyons les choses comme elles sont. Nous sommes éprouvés par le chômage au Québec. Il nous faut des industries pour essayer de remettre nos chômeurs au travail. Les jeunes sortent des universités et des écoles pour lesquelles nous dépensons un milliard par année. Ils sont inquiets. Ils se demandent s'ils auront des emplois. L'inquiétude se manifeste dans les CE-GEP où les étudiants se demandent de quel côté s'orienter. Ils se demandent si le secteur qui ils ont choisi ne sera pas déjà saturé quand ils auront terminé leurs études. Ils sont profondément inquiets. Et leurs parents ne le sont pas moins. Donc, il faut de nouvelles industries ici. Mais il se peut qu'on nous accuse ensuite de favoriser les investissements américains. Certes, j'aurais préféré que les Québécois eux-mêmes aient les moyens de lancer des affaires nouvelles.

QUESTION - Mais le projet de raffinerie franco-québécoise n'est-il pas fondé sur une action de l'Etat, sur la formule de l'entreprise mixte? Cela supposait donc un effort particulier de la part du gouvernement. C'est une décision politique, en somme?

RÉPONSE - Je favorise, quant à moi, tout projet qui amènerait le gouvernement et les citoyens du Québec à investir. M. Johnson favorisait beaucoup cette formule d'entreprise mixte, en particulier pour des affaires plus risquées. Si donc le gouvernement français nous proposait une formule semblable, je serais le premier à y souscrire. Je crois que c'est la formule idéale. Je voudrais que les Québécois soient aussi propriétaires de quelque chose! Les bills 24, 25 et 26 du ministre du commerce, M. Beaudry, commencent déjà à porter fruits. Déjà 307 projets ont été acceptés cette année pour une moyenne de \$250,000 chacun. Et ce n'est qu'une demi-année puisque ces bills ont été adoptés en juillet. Il prévoit de meilleurs résultats en 1969.

QUESTION - Vous avez auprès de vos organisateurs insisté sur la nécessité de maintenir des organisations bien articulées et bien vivantes dans chaque comté. Quels sont les résultats de vos efforts?

RÉPONSE - Nous voulons savoir comment le peuple réagit, ce que pensent les électeurs. Aussi faut-il réunir des gens de tous les milieux. J'ai décidé qu'une fois élu, je tien-

drai cinq réunions de cuisine tous les lundis, régulièrement, pendant toute la période non électorale. Les députés qui sortent des réunions de cuisine ont acquis une expérience qu'ils avaient oublié d'acquiescer depuis deux ans dans certains cas. C'est ainsi que les députés pourront communiquer et qu'une véritable participation pourra se manifester. Etre député, c'est quand même représenter quelqu'un. Ensuite, il doit discuter avec les 107 autres parlementaires des projets de loi.

La situation actuelle au Québec

QUESTION - Est-ce que le flottement qu'on observe dans le Québec depuis la mort de M. Johnson, de même que les difficultés financières du gouvernement, les hésitations et le climat né des discussions sur le bill 85 n'ont pas engendré un sentiment de confusion dans la population. Les gens ne sont-ils pas perplexes sur l'état du gouvernement?

RÉPONSE - Ils le sont. Il y a une période d'incertitude. La mort de M. Johnson a été une grande perte pour le parti. Tout le monde a été pris par surprise. M. Bertrand a été choisi. On l'a aussitôt plongé dans une session. Il a réussi à passer à travers: il a fait adopter des lois très importantes durant cette session. Il a voulu présenter le bill 85. Mais il est lui-même tombé malade. D'où cette période d'incertitude. Les partisans se sont demandé si M. Bertrand reviendrait ou ne reviendrait pas. Puis il y a ceux qui songent à devenir chef du parti un jour et qui se sont dit que leur tour était peut-être venu. Oui, c'était une période d'incertitude. Et la presse, c'est naturel, s'est livrée à toutes sortes de conjectures. On a mentionné des noms d'éventuels successeurs: On a parlé de M. Cardinal, de M. Cloutier, de M. Masse...

QUESTION - ...On a même parlé de vous!

RÉPONSE - Oui, on a parlé de moi. Mais je n'étais même pas député à ce moment-là. C'est plutôt difficile d'aller là sans suivre les étapes, sans acquiescer l'expérience de base. De toutes les hypothèses faites par les journalistes, il y en a bien une qui se réalisera!

Réunion du Conseil national

QUESTION - Concrètement, quelles sont les étapes prévues? Le Conseil national doit d'abord se réunir?

RÉPONSE - Le Conseil national se réunit les 14, 15 et 16 mars. La réunion principale est prévue pour le 15. L'ordre du jour n'est pas encore établi. Il se sera ces jours-ci au cours de la réunion du Bureau du Conseil. Le Bureau va certainement ins-

crire à l'ordre du jour le problème du leadership. Il faut aussi prévoir la mise en place de commissions d'étude permanentes en vue d'assises prochaines.

QUESTION - Vous songez toujours à ces assises?

RÉPONSE - J'y tiens beaucoup. Car comment voulez-vous faire un autre programme sans un congrès d'étude. Il appartiendra aux parlementaires de dire aux militants: "Vous nous avez donné un mandat de quatre ans, ce qu'on a appelé Objectifs '66. Nous en avons réalisé 75 ou 85 pour cent. Pourquoi n'avons-nous pas réalisé l'autre tranche de 15 pour cent? Parce que l'économie a changé ou que certaines situations ont changé. Voici pourquoi, d'autre part, nous avons réalisé une autre tranche qui n'était pas au programme." Quant à moi, je crois à la formule américaine qui prévoit des assises à tous les quatre ans. On pourrait faire des réunions, au moins régionales, sur certaines questions nouvelles qui se présentent ou si nous voulons changer le programme sur une question fondamentale. Ce serait là le rôle du comité politique, à mon avis, qui pourrait siéger d'avantage et, au moyen de commissions actives, recueillir les avis de nos partisans, avis et opinions que nous transmettrions aux parlementaires. Si on oublie ce dialogue-là, autant élire des députés et rentrer chacun chez soi et faire une machine électorale qui se met en marche tous les quatre ans.

QUESTION - Que peut faire le Conseil? Il peut convoquer un congrès? Quelles sont les hypothèses?

RÉPONSE - La Constitution prévoit la réunion du Conseil national dans les six mois qui suivent la vacance. Le Conseil doit alors prendre une décision. Laquelle? Je n'en sais rien. Il y a 324 personnes qui seront réunies là, auxqueltes s'ajoutent les 55 parlementaires (56 si je suis élu), ce qui fait de 375 à 380 personnes présentes. Je ne peux même pas prévoir la décision que prendra le Conseil. S'ils décident de convoquer un congrès, ils fixeront la date, le nombre de députés, et toutes les modalités. On m'a demandé si le Conseil pourrait se constituer en congrès. En lisant le texte de la constitution, je réponds: c'est légalement possible. Comme le Conseil réunit déjà trois députés par comté, il

pourrait décider de se constituer en congrès.

QUESTION - Peut-on vous demander si, personnellement, vous êtes plutôt partisan d'un congrès?

RÉPONSE - Je préfère ne pas répondre à cette question. En ma qualité de directeur général du parti, je ne veux pas qu'on pense que je favorise plus un groupe que l'autre, s'il y a des groupes. J'attendrai donc la décision du Conseil national. Je reçois mes directives du chef et, indirectement, du Conseil national puisque le chef se soumet aux directives du Conseil national. J'exécuterai donc les décisions qui me seront données.

QUESTION - Dans l'hypothèse où le Conseil décide de convoquer un congrès, quels délais faut-il prévoir entre le moment où la décision est prise et la réunion du congrès?

RÉPONSE - C'est au moins deux mois. Encore là, tout dépend des modalités du congrès. Si on nous demande de réunir 20 députés par comté, il faut trouver le temps de les recruter, de les faire élire. Nous n'allons tout de même pas gonfler les listes!

QUESTION - L'état de l'organisation est-il suffisant dans tous les comtés pour qu'il soit possible de recruter des députés au sein d'associations existantes?

RÉPONSE - Oui, dans au moins 95 pour cent des comtés. Nous avons quelques difficultés dans les comtés de l'Ouest de Montréal. Mais dans NDG, l'association est bien structurée.

QUESTION - On parle beaucoup d'élections. Les uns les prévoient pour le printemps, d'autres à l'automne. Qu'en pensez-vous?

RÉPONSE - Tout est possible, mais, quant à moi, je ne vois aucune raison sérieuse de faire des élections avant 1970. Evidemment, il peut arriver que, demain matin, trois députés de l'Union nationale démissionnent. Auquel cas, on doit examiner la situation de plus près. Mais, nous avons reçu un mandat de quatre ans et, à mon avis, nous allons accomplir notre mandat de quatre ans à moins d'imprévu.

QUESTION - Si vous êtes élu, comptez-vous conserver vos fonctions de directeur général du parti?

RÉPONSE - Cela dépendra du chef et du mandat qu'on va

TDH: lieu de paix, de fraternité et de joie

Quelque 50 prêtres catholiques, responsables des zones pastorales du diocèse de Montréal, viennent d'accorder leur appui à la réouverture de Terre des hommes.

Ils considèrent que la fermeture ou la survie de TDH aura de nombreuses incidences économiques et sociales. Alors que le taux de chômage est de 6,8 p.c. au Québec comparativement à 4,7 p.c. au Canada et à 3,3 p.c. aux Etats-Unis, TDH offre des emplois à quelque 8,000 personnes, pères de famille ou étudiants.

Ils considèrent aussi que TDH est "un lieu privilégié de culture, de paix, de fraternité et de joie".

En conséquence, ils ont adopté, lors d'une réunion portant sur des questions de leur ministère, une résolution dans laquelle ils demandent instamment aux dirigeants de Montréal, Québec et Ottawa de "poursuivre leurs recherches sur les possibilités de réouverture de TDH, compte tenu des autres exigences d'une politique efficace de rénovation sociale".

Des citoyens contestent les sociétés de prêts

Le comité de citoyens de Hochelaga - Maisonneuve, "constatant la plaie que constituent les compagnies de finance", annonce l'ouverture d'une clinique de consultation budgétaire. Cette clinique fonctionnera en collaboration avec l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal.

Le comité propose donc à tous ceux qui ont des problèmes avec des sociétés de prêts d'entrer en communication avec Guy Fafard (722-7728) ou Jean Lèveillé (844-3491).

Remboursement des soins pour maladies graves en France

PARIS (AFP) - Tous les soins nécessités par des maladies graves sont désormais entièrement remboursés en France par la sécurité sociale.

C'est ce qui résulte d'un décret que vient de prendre M. Maurice Schumann, ministre des affaires sociales. Jusqu'à présent le remboursement à 100% n'était effectif que pour certaines maladies, comme le

cancer, la tuberculose, la poliomyélite et les maladies mentales. Désormais, il est étendu à toutes les affections nécessitant des soins coûteux comme le diabète de l'enfant, l'hémophilie, l'anémie pernicieuse, les troubles cérébrovasculaires, la sclérose en plaques, la maladie de parkinson, l'infarctus du myocarde, les troubles neuro-musculaires, etc.

Pour les autres maladies, en effet, la sécurité sociale rembourse seulement à 70% les frais occasionnés aux assurés qui peuvent néanmoins recevoir un supplément de leurs mutuelles portant l'indemnisation totale à 90%.

On peut mesurer l'importance de la décision prise en rappelant, par exemple, qu'une transplantation de cœur revient à environ 180,000 F. Cette nouvelle législation place la France au premier rang pour la défense des assurés sociaux contre les maladies graves réclamant un traitement prolongé et une thérapeutique coûteuse.

Cessez de lire comme il y a 100 ans!



Autrefois - 1869: Il y a 100 ans, les gens lisaient exactement de la même façon que vous lisez aujourd'hui. Mot à mot. Environ 250 mots à la minute. Voilà qui était suffisant il y a cent ans. Il s'agissait alors de prendre connaissance d'un nombre relativement limité de publications et d'imprimés.

Aujourd'hui - 1969: Maintenant, cette méthode est dépassée. Il y a tout simplement trop de choses à lire. Trop de devoirs - trop de publications - trop de livres - trop de rapports et de mémoires. Tout arrive si rapidement et tout change si vite que même ceux qui s'appliquent et essaient de se maintenir à l'avant-garde s'effondrent rapidement.

Quelle est la solution? Apprendre à lire mieux et plus rapidement. C'est exactement ce que vous pouvez faire vous-même! Plus de 400,000 personnes y sont déjà parvenues. Des gens de toutes les classes de la société, dont un grand nombre de professionnels, d'hommes d'affaires et d'étudiants, hommes et femmes.

De quel truc s'agit-il? Il n'y a pas de truc. Toutes ces personnes ont suivi la méthode découverte par Madame Evelyn Wood. Presque toutes ont au moins triplé leur vitesse de lecture, avec une compréhension égale ou supérieure. La plupart obtiennent des résultats encore meilleurs. Nos élèves de langue française au Québec lisent en moyenne 6 fois plus rapidement.

Qu'est-ce que ce cours a de différent? Les cours ordinaires de lecture rapide ont comme objectif d'atteindre des vitesses de 450 à 600 mots à la minute. La plupart des diplômés de lecture dynamique Evelyn Wood peuvent lire de 1,000 à 2,500

mots à la minute. Pourtant, ils ne perdent pas un mot. Vous lisez chacun des mots. Cela signifie que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de 2 minutes... un roman de 400 pages en moins d'une heure... une revue en 25 minutes... des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure... avec une compréhension égale ou supérieure. On n'emploie aucune machine.

Compréhension? Comme diplômé de l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood vous retiendrez mieux et vous obtiendrez beaucoup plus de vos lectures.

Alors! N'aimeriez-vous pas en connaître plus long? C'est simple, vous n'avez qu'à assister à une présentation gratuite de notre méthode. Nous vous dirons pourquoi vous lisez lentement, puis nous vous ferons voir un film. Nous vous expliquerons la méthode en détail et nous répondrons à vos questions. Vous ne serez obligés en rien. Mais venez vous rendre compte par vous-même... cela pourrait changer votre vie.

Garantie de remboursement: L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood remboursera les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures d'exercice requises par le cours.

Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.

ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE TOUS LES SOIRS DU 10 AU 22 FÉVRIER INCLUSIVEMENT (dimanche excepté) à 6 h 30 et 8 h 30 p.m. sur semaine et à 10 h et 11 h 30 a.m. le samedi

À L'HÔTEL REINE ELIZABETH
PLANCHER DES CONGRÈS

institut de lecture dynamique
evelyn wood

205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL / 844-1941

Il y a plus de 127 Instituts EWRD aux États-Unis et au Canada

Veillez me faire parvenir, sans obligation, des renseignements sur les cours de Lecture Dynamique Evelyn Wood.

Nom _____ Occupation _____

Adresse _____ Tél. _____

Ville _____ Zone _____

Je désire aussi des renseignements sur les cours par compagnie ou groupe. L.D. 10-2-69

COURS DE CONVERSATION

— Méthode efficace
— Enseignement oral

Anglais - Français
Espagnol - Italien
Russe - Allemand
Hébreux - Grec

— Cours semi-privé de 4 élèves
Programme de 20 semaines \$135.
2 sessions par semaine

— Également: Leçons particulières
— Leçon-test gratuite et sans engagement 735-2636

INSTITUT 222 INC.
4970 Queen Mary Rd. Tél. 735-2636

EST-CE POSSIBLE?

LUCIEN & JACQUES BÉLANGER engr. (Sherbrooke) dont les entreprises couvrent les NEUF (9) GRANDS CENTRES de la province de QUÉBEC, désirent PRÉVENIR leurs clients, fournisseurs et employeurs, de l'évidence.

En effet, cette année, nous avons un PLAN D'EXPANSION très intéressant, pour chacun de vous; mais en raison de troubles financiers, dont l'explication suivra, nous ne pouvons exécuter nos travaux, ainsi nos clients ne bénéficieront malheureusement pas de NOS CONCOURS. Les conséquences sont donc évidentes pour les EMPLOYÉS.

RAISON: Nous n'avons pu trouver les fonds nécessaires, DANS le QUÉBEC, pour cette nouvelle expansion. Les INVESTISSEMENTS EXTÉRIEURS ne nous ont pas INTÉRESSÉS.

Morale: LES QUÉBÉCOIS ONT PEUR D'INVESTIR DANS LEUR PROVINCE.

Publication autorisée par Lucien & Jacques Bélanger engr. Sherbrooke, Tél. 562-0179.

LES CIES D'ASSURANCE-VIE PLUS ATTIRÉES VERS LE MARCHÉ DES ACTIONS QUE CELUI DES OBLIGATIONS

La faute aux impôts

En ce début d'année, selon le bulletin de René-T. Leclerc incorporée il convient d'envisager la tendance possible des taux d'intérêt pour les six premiers mois de 1969. Comme les taux d'intérêt sont très élevés, principalement à cause de l'inflation persistante et d'une demande très grande de capitaux, les émetteurs veulent de plus en plus diminuer le coût de leurs emprunts en ayant recours à des compensations moins coûteuses.

Pour les compagnies, la chose est assez facile en ayant recours soit aux titres convertibles en actions ordinaires ou soit aux droits de souscription d'actions. Dans les deux cas, l'investisseur est généralement consentant à se contenter d'un taux d'intérêt moins élevé pour avoir l'option de détenir des actions ordinaires à un prix déterminé d'avance et espère ainsi réaliser un profit de capital supérieur à la diminution d'intérêt qu'il doit subir. De plus, ces titres assurent une certaine protection contre l'inflation advenant une hausse des actions.

Dans le cas des gouvernements, les compensations additionnelles sont beaucoup plus limitées. Le privilège d'échanger des titres à moyenne échéance contre des titres à plus longue échéance a déjà été utilisé par le fédéral et par certaines provinces, mais les municipalités sont plus limitées dans le choix des compensations. Plusieurs s'interrogent si la pratique utilisée avec succès aux États-Unis de vendre les obligations municipales non taxables ne serait pas la solution idéale. D'une part, le coût aux municipalités serait moins élevé et d'autre part, ceux qui paient beaucoup d'impôt et qui s'éloignent des titres à revenu fixe pour cette raison, pourraient être attirés de nouveau par les obligations municipales.

Dans le passé, les compagnies d'assurance-vie ont été de gros acheteurs d'obligations municipales, maintenant qu'elles devront payer certains impôts, elles seront définitivement plus attirées vers le marché des actions que celui des obligations, à moins d'obtenir des concessions fiscales sur l'intérêt de certaines obligations. La même remarque peut s'appliquer à leurs placements sur hypothèques à un moment si stratégique pour l'industrie de la construction.

Certes ceux qui se partagent les impôts sur le revenu, soit les gouvernements fédéral et provinciaux, verraient leurs revenus baisser à un moment où les coffres sont loin d'être remplis. Mais une solution s'impose pour attirer davantage les capitaux vers le marché obligataire et les gouvernements n'amélioreront rien en attendant que les choses se replacent d'elles-mêmes.

Fusion, le 1er mars, de 13 compagnies

Sous la raison sociale de Bulkley Valley Forest Industries Ltd.

VANCOUVER — Bulkley Valley Pulp & Timber Limited et douze autres sociétés de produits forestiers représentant le groupe Bulkley Valley se fusionneront au 1er mars prochain sous la nouvelle raison sociale "Bulkley Valley Forest Industries Limited".

M. Derek G. Currie, vice-président et directeur général de Bulkley Valley Pulp & Timber Limited, sera nommé président et chef de la direction de cette nouvelle entreprise. La fonction de président du conseil d'administration sera assumée par M. R.A. Irwin, président de Consolidated-Bathurst Limitée, tandis que M. A.E. Bailoch, OBE, président de Bowaters Canadian Corporation Limited, deviendra président adjoint du conseil d'administration. Consolidated-Bathurst et Bowaters acquièrent, au cours des trois dernières années, les intérêts majoritaires de Bulkley Valley Pulp & Timber Limited et des autres entreprises de ce groupe.

prises continueront d'être connues sous leur nom actuel. Les autres entreprises, dont Buck River Co. Ltd. de Houston, Omica Lumber Co. Ltd. de Mercury Logging Co. Ltd. et H. Pearson Lumber Co. Ltd. toutes de Burns Lake ainsi que Smithers Planer Co. Ltd. de Smithers perdront leur identité lors de la fusion.

M. Currie estime que le chiffre annuel des ventes dépassera 45-50 millions de dollars la première année et augmentera au fur et à mesure que se complètera la mise sur pied de l'entreprise.

La construction de la scierie et les travaux relatifs à la première phase du projet sont d'une importance capitale pour la mise en valeur de la vallée de la rivière Bulkley, remarqua monsieur Currie qui ajouta par la suite que le complexe emploiera une main-d'œuvre dépassant 1000 hommes lorsqu'il sera complété.

Un record pour Chrysler Canada Ltée

WINDSOR, ONT. (PC) — La société Chrysler Canada Ltd a annoncé hier que ses ventes de voitures en janvier avaient atteint un chiffre record de 10,737 unités, contre 10,665 en janvier 1968.

Au cours du même mois de janvier 1969, un total de 51,394 véhicules du modèle 1969 a été livré, contre 51,252 du modèle 1968 en janvier 1968.

Les ventes de janvier 1969 ont porté sur 9,429 voitures de tourisme et 1,308 camions.

Dividendes

Canada Malting Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire; 6 cents de dividende privilégié de la série B, toutes deux payables au 15 mars; inscription le 15 février.

Canada Sateway Ltd., \$1.10 l'action privilégiée à 440 pour cent le 1er avril; inscription le 1er mars.

Dominion of Canada General Insurance Co. 43 3/4 cents l'action commune, hausse de 6 1/4, le 15 avril; inscription le 31 mars.

Domtar Ltd., 15 cents l'action ordinaire; 25 cents l'action privilégiée toutes deux payables le 1er avril; inscription le 1er mars.

Harding Carpets Ltd., 12 cents l'action de classe A le 1er avril; inscription le 17 mars.

Hinde and Dauch Ltd., 45 cents l'action ordinaire le 25 mars; inscription le 28 février.

MacLaren Power and Paper Co., 30 cents l'action de classe A; 30 cents celle de classe B, toutes deux payables au 28 mars; inscription le 12 février.

Riverside Yarns Ltd., 50 cents l'action de classe A le 1er avril; inscription le 14 mars.

St. Lawrence Corp. Ltd., \$1.25 l'action préférentielle cumulative de la série A à cinq pour cent, le 25 avril; inscription le 25 mars; 15 cents l'action ordinaire le 1er mars; inscription le 1er avril.

National Drug and Chemical Co. of Canada Ltd., 15 cents l'action privilégiée et 5 cents l'action ordinaire, les deux payables le 3 mars; inscription le 24 février.

Photo Engravers and Electrotypers Ltd., 20 cents l'action ordinaire, le 1er mars; inscription le 7 février.

Canadian Food Products Ltd., 75 cents l'action de 1er privilège, et 75 cents l'action de 2e privilège, les deux payables le 1er avril; inscription le 20 mars.

Huron and Erie Mortgage, 13 cents l'action ordinaire, le 1er avril; inscription le 7 mars.

Salada Foods Ltd., 10 cents l'action ordinaire, le 15 mars; inscription le 1er mars.

Teleflex Inc., 10 cents l'action ordinaire, le 8 mars; inscription le 15 février.

Thompson Paper Box Co. Ltd., 5 cents l'action ordinaire, le 1er mars; inscription le 19 février.

En marge de l'indice des prix

Selon un communiqué de l'Imperial Oil Limited

Le bon vieux temps était-il aussi bon qu'on se plaît à le prétendre? En quelle année pensez-vous que les "combinaisons longues" sont passées de mode, que les aliments congelés se sont popularisés, que la télévision a commencé à transformer la vie des Canadiens?

Les réponses à ces questions, on les trouve dans une série de publications imposantes sur les prix et les indices des prix, préparées par les experts du Bureau fédéral de la Statistique.

Depuis plus de 50 ans, l'indice des prix à la consommation non seulement suit les fluctuations de prix des biens qu'acquiert le Canadien, mais reflète les changements qui marquent leur mode de vie. Afin de présenter une image réelle de la situation des prix, l'indice varie constamment; à mesure que les habitudes d'achat et le niveau de vie changent, certains articles sont supprimés de l'indice, d'autres lui sont ajoutés.

En 1938, ce fut la disparition des pelles à charbon et du bois de chauffage devant la montée du chauffage à l'huile. Le rasage du barbier local, partie de l'indice en 1938, en était éliminé dix ans plus tard.

Les vêtements synthétiques firent leur apparition dans l'indice en 1938, l'année où les bas de nylon délogèrent de la liste les bas de laine et de soie.

Mais à quoi sert l'indice? Le directeur de la division des prix du B.F.S., M. A.D. Holmes, écrit dans son rapport de 1966 au comité conjoint du sénat et des Communes sur le crédit à la consommation que l'indice mesure les changements du niveau général des prix de détail payés par un groupe déterminé de la population. C'est un indicateur des tendances inflationnistes, ou déflationnistes, des marchés au détail. Avant de parler de ce qu'accablent l'indice, il conviendrait d'établir ce qu'il ne fait pas. "Contrairement à l'o-

pinion générale, dit M. Holmes, il ne mesure pas le coût de la vie. Cette fausse conception a pris naissance au tout début de ce qu'on appelle alors l'Indice du coût de la vie. Il a pris sa désignation actuelle en 1949, mais l'ancienne acception a persisté.

Pour que l'indice des prix à la consommation puisse être considéré comme un indice du coût de la vie, il faudrait qu'il tienne compte d'un groupe de facteurs autres que les prix et qui influent réellement sur le coût de la vie: modifications de l'impôt sur le revenu, changements périodiques du revenu, changements de taille des familles, changements de qualité et de quantité des biens qu'elles passent d'un niveau de vie à un autre.

Comme mesure du pouvoir d'achat du dollar, l'indice reflète la façon dont le Canadien moyen dépense son argent. La clé de l'indice est un système de "poids". Pour le profane, la formule semble sortir du cerveau d'Einstein, mais le principe est simple. En somme, on attribue au prix courant de chaque article de la liste un poids équivalant à son importance dans le budget de la famille moyenne. Ainsi, comme beaucoup de gens consacrent une plus forte proportion de leur revenu à l'alimentation qu'aux appareils ménagers, une variation du prix de l'alimentation influera davantage sur le budget qu'un changement de prix des appareils; on accorde donc à l'alimentation un plus grand poids. Par exemple, si le prix du pain monte d'un cent, c'est plus important que si le réfrigérateur se vend un dollar de plus.

Actuellement, on fait le relevé des prix d'environ 300 biens et services dans 33 grandes villes. Le travail est effectué par des économistes et des statisticiens, par des employés à temps partiel dans sept autres centres, et à l'aide de sondages par la poste dans les 18 autres. Les prix sont recueillis à un échantillon de points de vente dans chaque ville.

Les gens qui font les achats sur lesquels se fonde l'indice appartiennent à un groupe bien particulier. Ils se recrutent exclusivement dans les centres urbains de 30,000 habitants et plus. Leur famille comprend de deux à six personnes et leur revenu annuel se situe entre \$2,500 et \$7,000. Ils représentent plus de 75% de tous les niveaux de revenu des familles urbaines de taille moyenne au Canada.

L'indice doit être mis à jour pour refléter les changements modernes en matière de prix. Le Bureau fédéral de la Statistique a récemment commencé à le réviser dans la première de deux étapes, en comparant les prix d'aujourd'hui non plus à ceux de 1949, mais à ceux de 1961. La liste des articles que la famille urbaine moyenne achète sera subéquemment mise à jour en fonction de 1967 au lieu de 1957.

L'indice modernisé permettra de suivre avec plus de précision les augmentations de prix dans les habitudes d'achat et les niveaux de vie des Canadiens depuis "les bonnes vieilles années 1960".

Extrait de la Revue Imperial Oil

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL JOUR ET NUIT COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

TAS
SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUE

866-6921

SHERBROOKE 569-6356
QUÉBEC 522-2021
OTTAWA 236-7151

VENTE

CHEMISES INDIVIDUALISÉES TAILLÉES À LA MAIN APRÈS VOS PROPRES MESURES

Rég. jusqu'à \$22.50

\$15.50

VOS PROGRAMMEURS SONT SURCHARGÉS?

Si votre ordinateur est un IBM 360-20 utilisant le R.P.G., nous pouvons vous dépanner rapidement, efficacement et économiquement. Coût basé sur un estimé et non pas à l'heure.

Econo-Programmation
631-6104

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

SAM GOLDWATER
avocat

31 QUÉST. RUE ST-JACQUES — SUITE 400
Bureau: 845-3231 Soir: 739-2167

EN ASSURANCES,
Pour votre protection, votre sécurité et la surveillance de votre dossier
ADRESSEZ-VOUS À
Horace Labrecque & Fils Limitée
Plus d'un demi-siècle au service du public
1411, RUE CRÉSCENT, MONTRÉAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

Abold & Sons
Montréal
388 D. STE-CATHERINE
LES GALERIES D'ANJOU
960 D. STE-CATHERINE
FAIRVIEW • PTE-CLAIRE

Activités de Les Pétroles

La Duboro Ltée

Ajudication de licences par le gouvernement de Québec

Le gouvernement du Québec a informé Les Pétroles Labduboro qu'il leur a adjugé quatre licences, se totalisant par environ 228,000 acres, pour l'exploration de pétrole et de gaz. Ces licences comportent une région contiguë, du côté nord, au Fleuve St-Laurent à partir de Varennes jusqu'à Sorel, et, du côté sud, à une licence d'exploration détenue par la Shell Canada, se chiffant par 1.7 million d'acres. La Shell Canada a effectué des recherches géologiques approfondies dans les limites de sa licence au cours des dernières années et procède actuellement au forage le plus profond qui n'ait jamais été entrepris dans les Basses-Terres du St-Laurent. Le puits Shell est situé près du village de St-Simon, à environ sept milles des licences détenues par Labduboro.

En plus de l'exploitation d'un chant de gaz de petite profondeur aux environs de Trois-Rivières, Labduboro a effectué le forage de puits de grandes profondeurs, dans les limites d'une licence située sur la rive sud du St-Laurent en face de Trois-Rivières, dont au moins un serait en mesure de produire un débit commercial de gaz. La société a fait une demande supplémentaire de cinq licences dans les Basses-Terres et s'attend à ce qu'elles leur soient accordées sous peu. La superficie de ces cinq licences se totalise par 225,000 acres.

Inscription en

Bourse de Toronto

d'International

Utilities Corp.

TORONTO, (CNW) — M. John M. Seabrook, président du conseil d'administration de International Utilities Corporation a annoncé que les actions de la compagnie sont inscrites à la bourse de Vancouver depuis le 5 février.

Les classes des actions qui ont été inscrites à la bourse sont les actions ordinaires ainsi que les actions privilégiées série "A" à \$1.32. Les mêmes classes d'actions de la I.U. sont déjà inscrites aux bourses de N.Y., Montréal, Toronto et de Philadelphie-Baltimore-Washington.

En rapport avec l'inscription des actions à la bourse de Vancouver, M. Seabrook prendra la parole aujourd'hui devant les membres de l'association des courtiers en valeurs de la Colombie-Britannique, section de Vancouver, et de la fédération des analystes financiers de Vancouver.

potins financiers

Le Lt-Col. Sarto Marchand, président du conseil d'administration et M. Louis-Paul Nolet, C.A. président des Biographies Canadiennes Françaises présideront le lancement de la 21ième édition de "Biographies Canadiennes Françaises", à 16 heures, lundi le 17 février 1969. La réception aura lieu aux bureaux de Les Distilleries Melchers Limitée, Place Bonaventure.

C'est demain que le Montréal Trust publiera son rapport annuel. Vu l'importance de l'institution, il est attendu avec une vive impatience dans les milieux financiers canadiens.

Les actions de la classe "A" de MacLaren Power & Paper Co. se vendront aujourd'hui ex-dividende 30 cts l'action et celles de la classe "B" se vendront aussi ex-dividende 30 cts l'action.

Dés demain, les transactions sur les nouvelles actions de l'Imperial Oil Limited se poursuivront en bourse sur la base régulière.

C'est demain que le Crédit Foncier Franco-Canadien rendra public son rapport annuel. Comme il s'agit de l'une des plus importantes institutions financières du genre au pays, son bilan est donc attendu avec une vive impatience dans les milieux hypothécaires, etc.

C'est le 27 février que le président des E-U doit aller à Berlin-Ouest, visite qui serait plus ou moins bien vue de Moscou. Ce sera donc un développement qui est de nature à influencer sur le sentiment spéculatif à Wall Street.

Jeudi de cette semaine, soit le 13 février, les étudiants de l'Institut d'Assurance de la Province de Québec sont invités à visiter la section arbitre de la DDMTAR Construction Materials, à Ville La Salle. MM. Briggs et Tétrault, de Boiler Inspection & Insurance Co. seront les guides de l'Institut précité pour cette visite industrielle.

La Bourse de Vancouver entend mettre en vigueur le 15 février, soit donc en fin de semaine, un système plus sévère de contrôle des titres au comptoir. Ils devront être inscrits d'ici le 15 mai et cela regarderait plus de 200 compagnies.

Light-Services de Electricas S.A. a fait souscrire récemment par le public du Brésil 55,000,000 actions, soit la plus importante mission lancée dans ce pays. Il s'agit d'une filiale de Brazilian Light and Power Co.

Le revenu net de MacLean Hunter Ltd fut de \$1,793,000 en 1968 et \$2,967,000 en 1967, soit donc 40% de moins.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

The Oshawa Wholesale Limited a inscrit en bourse des actions additionnelles

938,666 actions additionnelles de la classe "A" de The Oshawa Wholesale Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Cette inscription couvre 625,777 actions de la classe "A" ainsi que des "warrants" d'achat d'actions permettant l'acquisition de 312,889 actions additionnelles de la classe "A" après une acceptation de 100% par les actionnaires et les détenteurs de débentures de Shop and Save (1957) Limited. Au 31 janvier 1969, date de fermeture de l'offre, 97% environ des actions et approximativement 99% des débentures avaient été déposées, selon les classes de la dite offre et la compagnie avait, alors, émis 557,717 actions de la classe "A" et des "warrants" pour l'acquisition de 267,770 actions additionnelles de la classe "A".

Accord entre la Bethlehem Copper Corp. et Bethex Explorations Ltd.

En vertu des clauses de l'accord entre la Bethlehem Copper Corporation Limited et Bethex Explorations Ltd., la première entreprise s'est engagée à acheter tout l'actif de la seconde, à l'exception de ses détentions d'actions dans Valley Copper Mines Ltd. Elle assumera, aussi, tout son passif et ses engagements. En considération partielle du dit accord, Bethlehem s'est engagée à exercer toutes les options en cours sur les actions de Bethex, soit 683,333 actions à 75 cts chacune, et 1,000,000 d'actions à \$1 chacune, pour une considération globale de \$1,512,899.75, dont \$60,000, a déjà été avancé. Elle émettra 53,468 actions, dont 7,500 actions serviront à compenser les options consenties sur des actions à des employés de Bethex et elle émettra un billet promissoire, représentant une valeur de trois (3) actions de Bethlehem pour chaque 100 actions de Bethex, possédées par elle — elles seront acceptées par la compagnie comme sa part de la distribution de l'actif de Bethex, ou en tenant pas compte des actions de Valley Copper. Ces transactions ont été dûment approuvées par les actionnaires de Bethex au cours d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 23 janvier 1969.

Northern Electric Ltée est au nombre des soumissionnaires pour des installations au Pérou

Northern Electric annonce récemment qu'elle est au nombre des sociétés internationales qui ont récemment présenté au Pérou des soumissionnaires pour la fourniture, l'installation et l'entretien de 150,000 lignes téléphoniques. L'offre de Northern comprend des systèmes de commutation et autres appareils de télécommunication devant desservir les régions avoisinant les villes de Lima et de Callao. Advenant l'adjudication du contrat à la compagnie Northern, cette société sera appelée à fournir des services et produits évalués à quelque \$35 millions. Presque tout le matériel sera fabriqué dans les usines québécoises et ontariennes de Northern. L'annonce du nom du soumissionnaire à qui le contrat sera accordé semble imminente.

C'est lundi prochain qu'expirera l'offre de Noranda à B.C. Forest

Noranda Mines a fait une offre d'acquiescer 400,000 actions ordinaires de British Columbia Forest Products Ltd., sur la base de 1-2 action de Noranda, plus \$22.50, pour chaque action ordinaire de B. C. Forest. L'offre expirera à 5.00 p.m. à Toronto lundi le 17 février, à moins qu'elle soit prolongée. Il ne sera pas émis de fractions d'actions de Noranda. Dans tous les cas d'acceptation de l'offre par un détenteur d'actions ordinaires, en vertu de laquelle le dit détenteur se trouverait à avoir droit à 1-2 action de Noranda, il lui sera fait un paiement au comptant de \$17.50 pour la dite fraction d'actions. Noranda s'est réservé le droit d'acheter 400,000 actions ordinaires plus ou moins, si plus ou moins que ledit nombre d'actions sont présentées pour achat, en acceptation de l'offre. Si plus de 400,000 actions sont livrées et si Noranda n'acquiesce pas toutes les actions ordinaires ainsi offertes en excédant du chiffre mentionné, les actions ordinaires achetées par Noranda seront prises et payées au prorata, proportionnellement au nombre d'actions ordinaires soumises par chaque actionnaire. L'offre peut être acceptée, en déposant les actions entre les mains de la Canada Permanent Trust Co., à Toronto.

Marcel CLEMENT

Rumeur d'un relèvement du taux d'escompte

En Angleterre avant longtemps

LONDRES (APP) — A la veille de la réunion hebdomadaire des administrateurs de la Banque d'Angleterre, les rumeurs annonçant un relèvement imminent du taux d'escompte ont recommencé à circuler dans la City. Elles ont provoqué un nouvel affaiblissement général des fonds d'Etat au stock exchange.

Ces bruits ont cette fois pour origine les banques et les banques de la trésorerie et les banques de dépôts au sujet du resserrement du crédit bancaire. Les banques de dépôts ayant refusé de donner au gouvernement l'assurance qu'elles réduiraient les avances à leurs clients de 150 millions de livres dans les délais fixés par le chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire avant la mi-mars, le gouvernement pourrait en effet tenter le loyer de l'argent afin de rendre plus efficace le resserrement "volontaire" du crédit. Aussi, dans certains milieux de la City, l'on prévoit un relèvement du taux d'escompte, actuellement de 7 pour cent, à 8 ou peut-être même 8 1/2 pour cent.

Les banques de dépôts seraient ainsi obligées de porter leurs taux de prêts à environ 10 pour cent. Toutefois, la hausse du loyer de l'argent comporte aussi des inconvénients. Elle nuit aux exportations en rendant plus onéreux le crédit aux exportateurs. Elle pourrait également nuire à la balance des paiements, en faisant monter le coût du service de la dette extérieure, puisque l'intérêt sur les balances sterling est généralement calculé en fonction du taux d'escompte. Enfin elle risquerait de décourager encore davantage les investissements industriels dont le bas niveau inquiète déjà sérieusement les économistes. La Banque d'Angleterre et le trésor doivent donc peser le "pour" et le "contre".

L'un des facteurs qui pourraient le inciter à agir est le redressement des taux d'intérêts à l'étranger. Il y a quelques semaines déjà, on avait craint dans la City une majoration de l'escompte en raison de la hausse des intérêts à court terme aux États-Unis que sur le marché de l'euro-dollar. Une petite détente s'était produite pendant la deuxième quinzaine de janvier, mais les taux d'intérêts ont de nouveau tendance à se raffermir sensiblement tant aux États-Unis que sur le marché de l'euro-dollar.

Des soumissions seront reçues le jeudi 13 février 1969 pour \$175,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 14 février 1969, dont \$140,000,000 en bons à 91 jours et \$35,000,000 à 182 jours. \$170,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 14 février 1969.

Nos filatures de coton moins actives

L'an dernier qu'en 1967

Les filatures canadiennes de textile de coton ont traité moins de fibres de tout genre l'an dernier qu'en 1967. 200,000,000 livres comparativement à 221,562,000 livres.

Parce que des fibres synthétiques remplacent le coton comme matière brute, l'Institut Canadien des Textiles fait rapport maintenant du poids de toutes fibres utilisées par l'industrie textile de coton.

Une première zone minéralisée fut recoupée de 260 à 280 pieds et cette section de 20 pieds donna à l'analyse en moyenne 0.35% en cuivre.

A la plus grande profondeur dans le même forage, on rencontra de la minéralisation supplémentaire en cuivre.

La section complète de 85.8 pieds de longueur entre 564.2 et 650.0 donne en moyenne 0.93% en cuivre.

Le forage se fait à un angle de 50° dans une direction N. 42° E, dans le but d'explorer des anomalies près du contact sud du massif intrusif "Centrepost". D'après les derniers rapports, nous du chantier, le trou a atteint une profondeur d'environ 580 pieds et montre encore de la minéralisation en cuivre, mais les derniers 200 pieds n'ont pas encore été analysés. Le forage sera prolongé jusqu'à une profondeur d'au moins 1,000 pieds.

Timrod Mining Co. Ltd. détient 750,000 actions de Ducros Mines Limited sur un total émis de 1,800,000 actions.

Echec de la tentative de prise de contrôle

De la Compagnie Saint-Gobain par la Société B.S.N.

PARIS — C'est officiel depuis le 6 février: le deuxième producteur de verre en France et en Europe, la société B.S.N. (Boussais-Souchon-Neuvesel) a échoué dans sa tentative de prendre le contrôle du premier producteur, la compagnie de Saint-Gobain, quatre fois plus importante, afin de donner le marché, sur le plan mondial.

L'offensive, déclenchée le 21 décembre dernier, avait donné lieu, jusqu'au 27 janvier, à la plus gigantesque bataille financière qu'ait connue la bourse de Paris: près de quatre millions d'actions Saint-Gobain, sur un total de 11.5 millions que détenaient environ 200,000 porteurs, ont changé de mains, ce qui représente un mouvement de plus de 800 millions de francs.

Le public, sensibilisé par des campagnes publicitaires sans précédent déclenchées de part et d'autre, s'est passionné pour cette bataille, ce qui a eu deux conséquences importantes: d'une part, l'attention s'est à nouveau portée sur le marché financier français qui sonnait littéralement depuis 19-62, réveillant son activité; depuis le début de l'année, le cours moyen des valeurs françaises s'est élevé de 13%.

D'autre part, cette grande bataille a consacré en France une pratique boursière introduite depuis trois ans — "l'offre publique d'achat" inspirée du "Take over bid" anglo-saxon — mais qui était peu usitée jusqu'alors, seulement une vingtaine d'opérations ayant été lancées auparavant.

Ducros Mines Ltd et ses activités

Plusieurs zones de minéralisation en cuivre ont été traversées dans le trou 69-1, le premier forage du programme entrepris par Ducros Mines Limited sur sa propriété de 28 claims dans le canton de Bourlamaque près de Val d'Or, Québec, selon M. Léo Brossard, président.

Cooper-Widman Limited, une société de commercialisation de bois d'oeuvre ayant son siège social à cette province. Cette scierie Vancouver et Tri-Fit Millwork, un fabricant de portes et châssis, et autres produits connexes, feront également partie du nouveau groupement. Toutefois, ces deux entreprises continueront d'être connues sous leur nom actuel.

Cooper-Widman Limited, une société de commercialisation de bois d'oeuvre ayant son siège social à cette province. Cette scierie Vancouver et Tri-Fit Millwork, un fabricant de portes et châssis, et autres produits connexes, feront également partie du nouveau groupement. Toutefois, ces deux entreprises continueront d'être connues sous leur nom actuel.

Une filiale de Warnock Hersey

A complété des sondages à la Jamaïque

Jamaica Engineering and Research Limited, filiale de Warnock Hersey International Limited, de Montréal, vient de compléter tous les sondages de sol nécessaires en vue de la construction de la nouvelle usine d'alumine de l'Alcoa Minerals of Jamaica Inc., filiale de l'Aluminum Company of America. Située à Clarendon, près de Kingston à la Jamaïque, cette usine coûtera environ \$120 millions. Sa capacité initiale de production sera de 400,000 tonnes courtes d'alumine par année, et pourra être doublée. Les services fournis par Jamaica Engineering and Research ont compris des sondages, le prélèvement d'échantillons et les essais en laboratoire. Les bureaux et les laboratoires de Jamaica Engineering and Research, qui sont situés à Kingston, sont sous la direction de M. George P. Lechler, Jr., B.Sc.

Nomination à la Schering Corporation

M. Harry von Saldern, vice-président exécutif et gérant de Schering Corporation Limited, a annoncé la nomination de M. Michael H. Darling, au poste de gérant — études des marchés.

Les bureaux de M. Darling seront situés au siège social de Schering, à Pointe Claire, Québec. Il sera responsable du développement et de l'exécution des programmes de recherches concernant la vaste gamme de produits de la compagnie dans le domaine médical, vétérinaire et celui des remèdes brevetés.

M. Darling a fait ses études à l'Université Sir George Williams et possède plusieurs années d'expérience d'études de marchés dans les industries de produits de consommation.

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Table with columns: 1968-1969, Div, Ventes, Hout, Bas, Ferm, Chang. Lists various stocks and their price movements.

Table with columns: 1968-1969, Div, Ventes, Hout, Bas, Ferm, Chang. Lists various stocks and their price movements.

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

Table with columns: 1968-69, Div, Ventes, Hout, Bas, Ferm, Chang. Lists various stocks and their price movements.

Table with columns: 1968-69, Div, Ventes, Hout, Bas, Ferm, Chang. Lists various stocks and their price movements.

Denrées Bénéfices nets

Endako Mines Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: \$7,508,000, soit l'équivalent de \$11,136,000 et \$1.44 l'once en 1967.

Beurre: arrivages courants, 92 64, 93 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleur, No 1 en sacs: 19; autres catégories pour nourrissons 15 1/2.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, \$1.00 à \$1.10 les 50 livres; 28 à 30 les 10 lbs; I.P.E. \$1.90 à \$2.00 les 75 lbs; \$1.30 à \$1.35 les 50 lbs; 35 à 38 les 10 lbs; N-B. \$1.05 à \$1.10 les 50 lbs; 25 à 30 les 10 lbs.

Prix de oeufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros, 56.3; A-petits 56.6; A-moyens 50.8; A-petits 46.6.

L'alimentation du bétail de boucherie

Le ministère de l'agriculture et de la colonisation annonce que des recherches, portant sur l'alimentation du bétail de boucherie, ont démontré que le boeuf de qualité moyenne peut être produit d'une façon économique par l'utilisation des ressources alimentaires environnantes. Ces travaux de recherche ont été effectués au collège MacDonald par le Dr E. Doney.

COMPTABLES AGRÉÉS BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés. 2345 est. Bélanger 729-5226. 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194.

Duval, Buteau & Cie COMPTABLES AGRÉÉS 159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987. Mallette, Normandin & Cie René de Cotret & Cie Comptables agréés. 1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891.

THORNE, GUNN & CIE Incorporant AIMÉ GALARNEAU & CIE Comptables agréés. 800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011.

Sams, Bélair, Côté, Lacroix et Associés Comptable Agréés. Maurice Samson, C.A., Jean Lacroix, C.A., Donald Ross, C.A., Claude Proulx, C.A., Pierre Paré, C.A., Jean-Paul Bouchard, C.A., Jacques Larivière, C.A., Lucio Bouchard, C.A., Guy Lévesque, C.A., Jean-Louis Côté, C.A., Yvon Normando, C.A., Michel Robitaille, C.A., Jacques René de Cotret, C.A., Robert R. Normandin, C.A., André Robitaille, C.A., Gilles Choquette, C.A., Jean-J. Levesque, C.A., André Fournier, C.A., Robert Béliveau, C.A., Lucien D. Viau, C.A., H. J. Robitaille, C.A., Jacques R. Chaboussier, C.A., J. SERGE DEWAS, C.A., GÉRALD FICQUEL, C.A., CLAUDE GUNTAL, C.A., 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361. Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (0.5 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

APARTEMENT A LOUER Appartement chauffé, 5 pièces, 2e étage, vue sur St-Jacques. 845-0322. 11-2-69.

ACHAT A VENDRE Cylindre à imprimer "Poly-Math" en opération. Tél. 342-0140, M. Delorme. 21-2-69.

CHALET A VENDRE LAURENTIDES, entre St-Sauveur et Ste-Adele, chalet suisse, 3 chambres à coucher, suite de jeux, foyer panoramique, vue complète, meublé, \$14,950. Très peu comptant. Hypothèque 6 1/2%. Appelez 733-3077. 21-2-69.

COURS PRIVÉS Cours de piano, harmonie, contrepoint, solfège et dictée musicale. Tél. 767-1315. 12-2-69.

DIVERS TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine, Tél. 845-0401. Metro St-Laurent. Vente de liquéfaction de manufacturiers. Habits complets 100% pure laine \$10. - Habits complets en tricot et laine \$20. - Manteaux d'hiver \$10-\$15. - Pull-overs toutes sortes \$5. Vestons sport \$6. - Pantalons \$5. \$5. \$6. \$6.50 etc. etc. J.N.O. 12-2-69.

FEMMES DEMANDEES STENO-DACTYLO Connaissance de l'anglais pour ouvrage de secrétariat. Salaire à discuter. Se présenter de 9 - 5 P.M. au Bureau d'administration 1560 Boul. Royal, Ville Mont-Louis. 12-2-69.

LOGEMENT A LOUER L'AVANTAGE RAPIDE, duplex bas, 5 1/2 pièces, par autobus, métro, écoles, centre d'achat \$155. libre le 1er mai. 663-2391. 12-2-69.

MAISON COMMERCIALE 2 étages et cave, rue Montcalm. 2e étage, logement 2 pièces, libre au 30 avril 1969. 1er étage: divier en bureau et laboratoire. CAVE: 2000 litres. 272-5753. Prix demandé \$27,500, hypothèque \$14,000 0.75%. 12-2-69.

TAILLEUR Vous avez-vous ou enroulé? Faites réviser vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple et moderne. DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ - Habits et costumes sur mesure. 2611, rue DIXIE, TEL. 388-2532. J.B. 12-2-69.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR. Près Université de Montréal, 5 1/2 h. du centre, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur inclus, grande cuisine, \$175, occupation immédiate. Tél. 739-1820 de 9 à 10 P.M. 14-2-69.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. 1. Horizontalement: 1- Ensemble des sensations de mouvement que nous procure notre corps. 2- Doctrine des unitaires. 3- Sonnerie - Voyelles juxtaposées - Qui n'est point dû. 4- Bruit d'une sonnette. 5- Odeur du chien. 6- Fâché en étoile. 7- Molybdène. 8- Terre entourée d'eau - Introduire par la bouche dans l'estomac. 9- Etre ouvert. Pronom personnel - Solipède. 10- Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. 11- Rayons - Souverain. 12- Lumière qui précède le lever du soleil. 12- Partie de la livre. 2. Verticalement: 1- Langue turque parlée par les Kurdes. 2- Ferme une ouverture. 3- Sans vêtement. 4- Plante voisine de la perce-neige - Quatre. 5- Qui tient un état pour le compte d'un maître-voix. 6- Eclat de voix. 7- A lui. - Lui. - Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau. 8- Cheville qui sert à assujettir les tire-fonds dans les traverses de chemin de fer. 9- Dire qu'une chose n'est pas vraie. 10- Instrument pour enfoncer les pavés. 11- Qui ne sert à rien. 12- En les - Poisson de la Méditerranée. 13- Marteau utilisé par les tailleurs de pierre. 14- Unité monétaire de la Norvège et de la Suède. 15- Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. 16- Rayons - Souverain. 17- Chacune des grandeurs nécessaires à l'évaluation des figures et des solides (plur.). 18- Partie de la livre.

Les Mots Croisés du Devoir. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. 1. Horizontalement: 1- Ensemble des sensations de mouvement que nous procure notre corps. 2- Doctrine des unitaires. 3- Sonnerie - Voyelles juxtaposées - Qui n'est point dû. 4- Bruit d'une sonnette. 5- Odeur du chien. 6- Fâché en étoile. 7- Molybdène. 8- Terre entourée d'eau - Introduire par la bouche dans l'estomac. 9- Etre ouvert. Pronom personnel - Solipède. 10- Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. 11- Rayons - Souverain. 12- Lumière qui précède le lever du soleil. 12- Partie de la livre. 2. Verticalement: 1- Langue turque parlée par les Kurdes. 2- Ferme une ouverture. 3- Sans vêtement. 4- Plante voisine de la perce-neige - Quatre. 5- Qui tient un état pour le compte d'un maître-voix. 6- Eclat de voix. 7- A lui. - Lui. - Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau. 8- Cheville qui sert à assujettir les tire-fonds dans les traverses de chemin de fer. 9- Dire qu'une chose n'est pas vraie. 10- Instrument pour enfoncer les pavés. 11- Qui ne sert à rien. 12- En les - Poisson de la Méditerranée. 13- Marteau utilisé par les tailleurs de pierre. 14- Unité monétaire de la Norvège et de la Suède. 15- Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. 16- Rayons - Souverain. 17- Chacune des grandeurs nécessaires à l'évaluation des figures et des solides (plur.). 18- Partie de la livre.

Vérification analytique par Skinner/Anderson/Carrière. La vérification analytique est une technique de vérification pratique, orientée vers les systèmes et basée sur l'analyse des graphiques d'acheminement et sur des sondages limités des systèmes. Vérificateurs externes et internes peuvent les uns et les autres, utiliser efficacement cette technique de vérification, à condition toutefois qu'elle soit adaptée à leurs besoins propres. C'est dans cette optique que cet ouvrage est conçu. Il expose aux vérificateurs et aux étudiants en vérification la manière d'utiliser cette nouvelle technique pour obtenir de meilleurs travaux de vérification. Plus de quarante illustrations présentent de façon détaillée l'utilisation pratique de cette technique et des suggestions particulièrement importantes tendent à développer l'habileté nécessaire à une utilisation aussi efficace que possible de cette technique des graphiques d'acheminement. Un chapitre spécial traite de l'application de la vérification analytique aux systèmes à cartes perforées et aux ordinateurs. Prix: \$10.00. Éditions C.P.P. LA CENTRALE DU LIVRE/INC. 260 ouest, rue Faillon, Montréal 327. Tél.: 270-2121.

l'information

sportive

Augert, sosie de Killy, au du Maurier International

Au du Maurier International, bon nombre de spectateurs se demanderont s'ils n'ont pas la berline en voyant Jean-Claude Killy dévaler les pentes du Mont Ste-Anne, les 14, 15 et 16 mars prochains.

En fait, il ne s'agit pas de Killy, mais bien de son compatriote Jean-Pierre Augert, car tous deux se ressemblent comme deux gouttes d'eau ou presque.

L'an dernier, Jean-Pierre Augert, spécialiste du slalom, avait glané dans sa discipline préférée la majorité de ses points comptant pour la Coupe du Monde. Au du Maurier 1968, il avait réalisé un temps fantastique au slalom, temps qui le donnait comme vainqueur éventuel de l'épreuve; mais on avait oublié son "sosie" Jean-Claude Killy qui, avec sa virtuosité inégalée, devait réduire à néant tous ses espoirs en lui ravissant la première place. La victoire de Killy devait lui assurer la Coupe du Monde de ski alpin pour la deuxième année d'affilée.



Jean-Pierre Augert de France, le sosie de Jean-Claude Killy, tentera, sur les pentes du Mont Ste-Anne, de répéter ses exploits de l'an dernier, alors qu'il remportait les grands honneurs du combiné messieurs au du Maurier International, à Rossland, (C.-B.).

Avec le départ de Killy, les espoirs de René Sulpice, directeur de l'équipe de France, sont concentrés sur les épaules ou, mieux encore, sur les jambes des cousins Jean-Pierre et Jean-Noël Augert et du reste de la meute de jeunes loups: Henri Duvillard, Patrick Russel et Alain Penz, qui détienent respectivement la seconde, sixième et septième place au classement actuel de la Coupe du Monde.

Malgré quelques sursauts éphémères, Guy Périllat n'a pas encore retrouvé sa forme d'antan. L'an dernier, Périllat avait terminé en deuxième position au combiné au du Maurier International, à Rossland, en Colombie-Britannique, suivi de Georges Mauduit et Patrick Russel, en huitième et dixième place respectivement.

L'équipe féminine de France a été affaiblie cette année par le retrait de Marielle Goitschel, médaille d'or en slalom aux Jeux Olympiques de Grenoble, et plus récemment, par la chute à l'entraînement d'Annie Famose, qui ont rendu bien précaire sa première place au classement actuel féminin de la Coupe du Monde.

Toutefois, tous les espoirs ne sont pas perdus. René Sulpice a retrouvé le sourire avec le retour en forme d'Isabelle Mir et de Florence Steurer.

En 1968, Isabelle Mir avait terminé au second rang au classement final de la Coupe du Monde, derrière Nancy Greene; on se rappellera que Nancy avait devancé Florence Steurer au slalom géant de la classique du Maurier International, l'an dernier, à Rossland. Les redoutables Michèle Jacot et Ingrid Lafforgue qui ont encore une fois démontré que "la valeur n'attend pas le nombre des années" ferment les rangs de l'équipe de France qui n'a pas encore

dit son dernier mot au classement de la Coupe des Nations.

Quelque 140 skieurs venus de France, des Etats-Unis, de Suisse, d'Autriche, d'Italie,

d'Allemagne de l'Ouest, de Norvège, d'Espagne, de Grande-Bretagne, se joindront aux

porte-couleurs du Canada, pour disputer les honneurs du du Maurier International,

les 14, 15 et 16 mars prochains, au Mont Ste-Anne, à 30 milles à l'est de Québec.

C'est au mont Ste-Anne que s'est déroulé, en 1966, le premier du Maurier, avant

qu'il ne fasse partie du prestigieux circuit de la Coupe du Monde de ski alpin.

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS

« Elle crée spécialement dans le but d'offrir un lieu accessible entre nos lecteurs et les maîtres d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28 la ligne agate (14 lignes agates ou 60 caractères). Nous incluons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de copies postales et du retour du courrier est gratuit en vue de notre caractère. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution. Téléphoner ou écrire à:

LE DEVOIR
424 est. rue Notre-Dame
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence:
Bernard Lutz

SERVICE DE LA SÉLECTION ASSURANCE-VIE

Ouverture pour jeune homme avec expérience de quelques années dans la sélection (vie).

Le candidat doit posséder une connaissance générale de l'assurance-vie et avoir réussi des examens de L.O.M.A. Connaissance de l'anglais.

Possibilité de développement et d'avancement.

COMMUNIQUER AVEC:
LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES
842-4251 poste 201

Carrières et Professions

C.R.O.P. Inc.

Le Centre de Recherches sur l'Opinion Publique
Une filiale de la Société de Mathématiques Appliquées,
S.M.A. Inc.

RECHERCHE
un Analyste de Marché

de sexe masculin, âgé d'au moins 25 ans, parfait bilingue, de préférence de longue maternelle anglaise. Le candidat à ce poste aura complété un M.B.A. Il possède une expérience d'au moins deux ans en études de marchés industriels et/ou de consommateurs.

Le candidat choisi fera partie d'une équipe interdisciplinaire de professionnels en marketing, psychologie, sociologie, etc.

Faire parvenir un Curriculum Vitae détaillé à la Compagnie a/s de J.C. de Brouwer, 1127 rue Laurier ouest, Montréal 153.

Une entreprise montréalaise en plein essor est à la recherche de **PROGRAMMEURS II - INFORMATIQUE**

Fonctions principales:

- élaborer des programmes administratifs complexes selon les conditions prévues;
- dresser le diagramme général et l'organigramme détaillé des programmes qui lui sont confiés;
- codifier d'une façon logique, voir à l'assemblage et vérifier ses programmes;
- préparer les données d'épreuve et en vérifier les résultats;
- voir à la documentation du programme et à la rédaction des procédures;
- faire tout autre travail connexe sur demande.

Salaires:

- basé sur les qualifications et les années d'expérience du candidat et selon l'échelle établie;
- avantages sociaux: vacances, congés de maladie, assurance-groupe (vie, accident, maladie), caisse de retraite.

Qualifications requises:

- connaissance des techniques d'analyse;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- connaissance approfondie des techniques d'opération et de programmation commerciale;
- connaissance approfondie des langages Assembler et Cobol;
- originalité et esprit d'initiative;
- scolarité au niveau de la 11e année et 2 1/2 ans d'expérience en programmation.

Examens:

Des examens auront lieu en vue de déterminer la qualité des aptitudes et la compétence des candidats.

Demande d'emploi:

Les personnes qui désirent s'inscrire à ces examens doivent faire parvenir avant le 14 février 1969 leur curriculum vitae à:

**Case 1047,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.**

CHEF PLANIFICATION DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DU RECRUTEMENT MINISTÈRE DES TRANSPORTS OTTAWA

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

QUALITÉS REQUISES

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Fonction publique du Canada

\$12,753 - \$14,493

Sous les ordres du Directeur de la planification et de l'organisation du personnel planifie et coordonne les programmes du ministère en matière de planification de la main-d'oeuvre et de recrutement comme suit:

- En étudiant et coordonnant les prévisions en matière de personnel et les programmes de recrutement soumis par les Services de l'Air, les Services de la Marine et l'Administration centrale du Ministère.
- En négociant et en surveillant l'exercice de la délégation relative au recrutement et à la sélection.
- En vérifiant l'exactitude des programmes lors de la mise à exécution et en y apportant les révisions appropriées.
- En mettant au point et en proposant des lignes de conduite, des systèmes et des procédures pour le recrutement, la sélection, l'avancement et les mutations des employés.
- En identifiant les besoins en personnel et les ressources disponibles et en faire rapport.
- En dirigeant des recherches sur les facteurs ayant trait à l'utilisation du personnel du Ministère, ainsi que sur les méthodes nouvelles ou révisées de recrutement et de sélection.
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience comportant de plus en plus de responsabilités en planification de la main-d'oeuvre ainsi que dans d'autres secteurs de l'administration du personnel.
- La connaissance des deux langues officielles, bien qu'elle ne soit pas une condition essentielle, constituera un avantage pour ce poste.
- Pour plus de renseignements et pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec M. Gilles Girard à 879-5776 ou, si nécessaire, à 879-5779, le 10 février 1969 entre 9 h. du matin et 5 h. du soir. Des entretiens auront lieu à Montréal le 11 février 1969.
- Les candidats peuvent aussi être jugés aptes à assumer d'autres postes dans le secteur de la planification de la main-d'oeuvre de l'Administration du personnel.
- Si les dates ci-dessus ne vous conviennent pas, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
- M. Gilles Girard, Cadre de la gestion du personnel et des services d'information, Commission de la Fonction publique, Place de Ville, Ottawa 4, (Ont.)
- Veuillez mentionner le numéro de concours 69-700-1.

RELATIONS OUVRIÈRES

Québec-Téléphone, Rimouski, recherche un candidat pour sa section des Relations ouvrières.

ATTRIBUTIONS

- Participer à la préparation et à la négociation des conventions collectives.
- Contrôler l'application des conventions collectives.
- Transiger avec les représentants syndicaux.
- Accomplir certains travaux de recherche.

EXIGENCES

- Diplôme en relations industrielles ou l'équivalent.
- Minimum de deux (2) ans d'expérience dans le domaine.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES

- Salaire selon qualifications et expérience.
- Système de rémunération au mérite.
- Avantages sociaux.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Service du personnel
Québec-Téléphone
6 rue St-Jean
Rimouski.**

Une compagnie montréalaise en voie d'expansion a besoin d'un **PROGRAMMEUR III - INFORMATIQUE**

Fonctions principales:

- assiste et conseille son supérieur sur l'utilisation rationnelle du système d'exploitation (Soft ware);
- assiste son supérieur dans l'emploi de programmes utilitaires supportés par le manufacturier et les modifie au besoin;
- modifie ou crée les instructions de programmation (MACRO) répondant aux besoins spécifiques du centre;
- élabore des programmes scientifiques et administratifs complexes;
- dresse le diagramme général et l'organigramme détaillé des programmes qui lui sont confiés;
- codifie d'une façon logique, voit à l'assemblage et vérifie ses programmes;
- prépare les données d'épreuve et en vérifie les résultats;
- voit à la documentation du programme et à la rédaction des procédures;
- fait tout autre travail connexe sur demande.

Salaires:

- très intéressant, basé sur les qualifications et les années d'expérience;
- avantages sociaux: vacances, congés de maladie, assurance-groupe (vie, accident, maladie), caisse de retraite.

Qualifications:

- connaissance des techniques d'analyse;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- connaissance approfondie des techniques de programmation commerciale et scientifique des langages assembleurs, compilateur et générateur;
- formation universitaire en sciences et trois ans d'expérience en programmation.

Examens:

Des examens auront lieu afin de déterminer le degré de compétence des candidats.

Demande d'emploi:

Les personnes qui désirent s'inscrire à ces examens doivent faire parvenir avant le 14 février 1969 leur curriculum vitae à:

**Case 1047,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.**

RECHERCHE SUR LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Division de la qualité de l'eau
Direction des eaux intérieures
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Ottawa

Traitements jusqu'à \$17,000

POSTE "A" - CHEF, SECTION DU TRAITEMENT DES EAUX-VANNES

FONCTIONS: Diriger le personnel de profession libérale et les techniciens, et effectuer des études sur la pollution et la réduction de la pollution, surtout en ce qui a trait à l'utilisation industrielle; étudier et élaborer des méthodes de traitement des eaux-vannes, y compris des méthodes biologiques.

Diplôme universitaire de génie chimique, civil ou sanitaire, de préférence au niveau de la maîtrise, expérience en recherche pure et (ou) appliquée et vaste connaissance des procédures et du matériel de traitement en génie sanitaire.

POSTE "B" - SPÉCIALISTE EN CORROSION DE L'EAU

FONCTIONS: Diriger et faire des recherches et des enquêtes sur le traitement de l'eau et des eaux-vannes, surtout en ce qui a trait à la corrosion causée par ces eaux et la prévention de la corrosion. Diplôme universitaire, de préférence au niveau de la maîtrise, vaste expérience dans la recherche sur la corrosion de l'eau et la prévention de la corrosion et bonnes connaissances des méthodes d'utilisation et de traitement industriels de l'eau.

POSTE "C" - CHEF, SECTION DES MÉTHODES ET DES PROPRIÉTÉS DE L'EAU

FONCTIONS: Surveiller le personnel de profession libérale et les techniciens et faire des études spéciales et de la recherche pure, surtout en ce qui a trait aux domaines suivants: la chimie de l'eau; rôle des minéraux et autres éléments constitutifs de l'eau et des eaux-vannes; élaboration et utilisation d'instruments et de méthodes d'analyse de l'eau et des eaux-vannes, surtout pour tracer matières constitutives et polluantes.

Diplôme universitaire de chimie, de préférence au niveau du doctorat, vaste expérience en chimie analytique et physique; aptitude manifeste à diriger et à faire de la recherche pure et de la recherche de mise au point.

Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats.

Pour obtenir de plus amples détails et des formules de demande d'emploi, veuillez écrire aux:

Fonction publique du Canada

**CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU CANADA
OTTAWA 4 (ONTARIO)**

en mentionnant le numéro de la circulaire 69-110-03

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ADMINISTRATEUR
CLAIR FOYER INC.**

Centre d'Entraînement à la vie
Amos, P.Q.

LE POSTE

Responsable au Conseil d'Administration, le directeur général a la responsabilité d'adapter et d'administrer les politiques du Conseil d'Administration, lesquelles entrent dans un plan d'ensemble établi par le Ministère de la Famille et du Bien-Être Social dans le domaine de l'enfance inadaptée. Il devra donc organiser, coordonner et contrôler les services administratifs et professionnels.

LE CANDIDAT

Il possède un diplôme universitaire de préférence en administration ou l'équivalent. Il a son actif une grande expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée et de l'administration. De plus, il considérera cette offre comme l'occasion unique de mettre ses talents à l'épreuve, afin de progresser dans sa carrière.

LE SALAIRE

Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Écrire et donner un curriculum vitae complet, le salaire désiré et la date possible d'entrée en fonction. Discretion assurée.

N.B.: les applications seront reçues jusqu'à 18.00 heures le 10 mars 1969.

**Jean Pierre Marquis, Secrétaire
Clair Foyer Inc. C.P. 155 Amos, P.Q.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE UN ANALYSTE

FONCTIONS:

- Développer avec les directeurs des services la politique à long terme du centre.
- Développer la politique à court terme et en surveiller l'application.
- Faire l'analyse des applications à développer et les programmer.

QUALIFICATIONS:

- Expérience dans la mise en oeuvre d'applications dans un centre d'informatique.
- Capacité de faire l'analyse des projets et en préparer la documentation.
- Connaissance du fonctionnement d'un système à disques magnétiques.
- Connaissance des langages RPG et assembleur.
- Connaissance des deux langues officielles.
- Une formation universitaire est désirable mais non essentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant ou le 26 février 1969 à M. HERVÉ SICARD, Directeur des services au personnel à 103, rue Montcalm, Hull, P.Q.

ÊTES-VOUS BON JUGE DES COMPÉTENCES?

- une bonne compréhension du rôle des cadres supérieurs.
- Il est souhaitable que vous ayez un diplôme universitaire dans l'une des disciplines des sciences humaines ou une expérience pratique en psychologie.
- Le candidat choisi aura l'entière responsabilité des travaux de recrutement de cadres qualifiés pour des postes supérieurs au sein de l'organisation de nos clients.
- C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste.
- On est prié de donner les renseignements complets en ce qui concerne l'éducation, l'expérience et, en regard, le salaire gagné ainsi que les renseignements de nature personnelle et le salaire demandé.
- Inscrire la référence 4935.02 sur votre envoi.

... notre bureau de Montréal est à la recherche de personnes comme vous, pour un travail des plus stimulant dans le secteur du recrutement de cadres pour nos clients. Varié et très intéressant, votre travail se fera en étroite collaboration avec les cadres supérieurs de nos clients: vous devrez découvrir, interviewer, jauger et présenter des candidats à des postes de commande au sein d'entreprises de toutes sortes.

VOUS DEVREZ POSSEDER:

- l'expérience et la compétence appropriées dans l'art d'interviewer;
- le talent pour évaluer la compétence et la personnalité des candidats, et pour comparer leurs aptitudes aux exigences d'un poste précis;

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5, place ville marie, montréal 113



La Protection civile du Québec est un organisme au service des municipalités

l'information

sportive

Une mise en échec expédie Buffey à l'hôpital

Hall tient tête au Tricolore qui ne peut faire mieux qu'un match nul 4-4

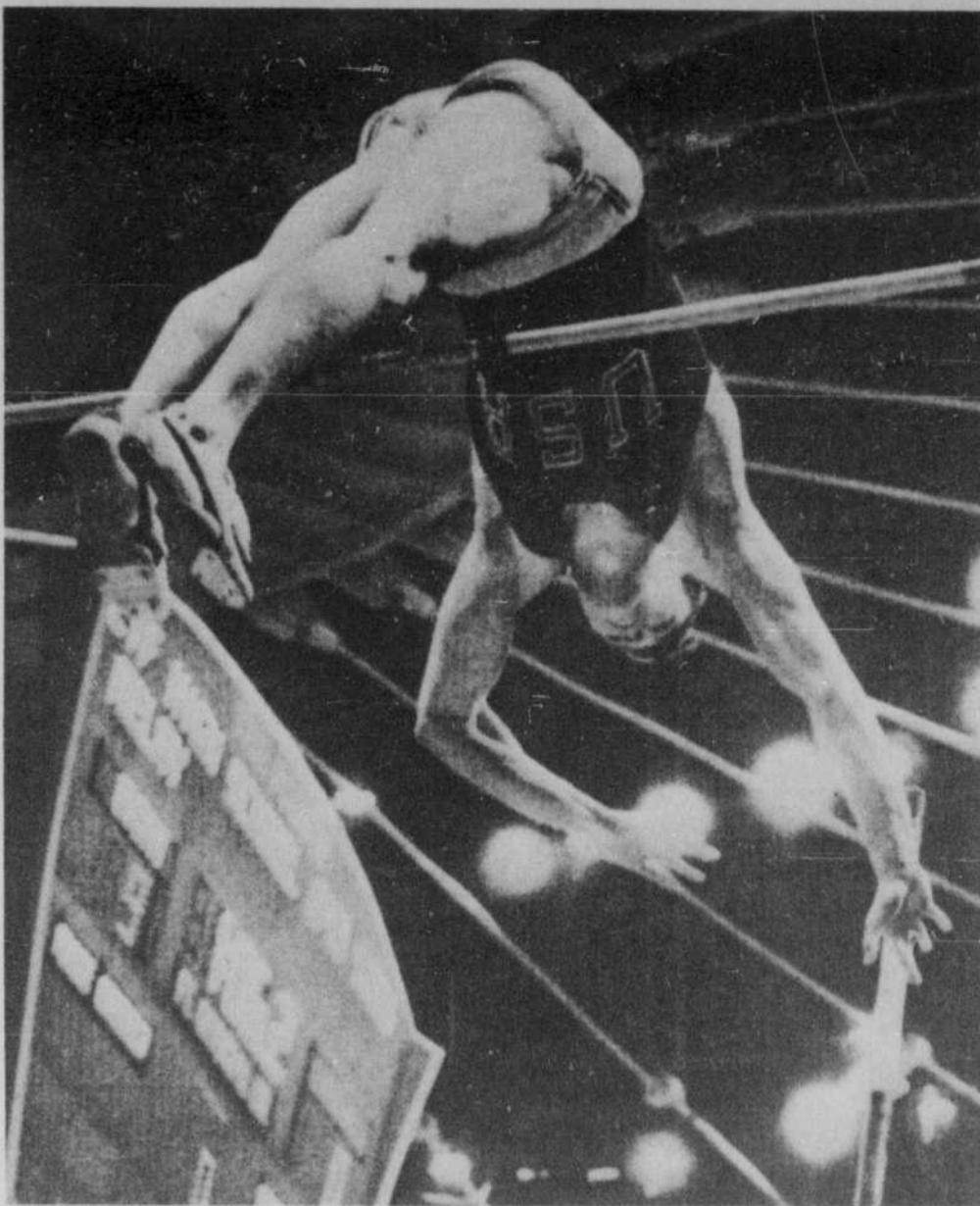
ST-LOUIS Sans doute influencés par le compte final à Boston: Oakland 3, Boston 3, les Canadiens de Montréal

meilleurs de la section Ouest. Le match a été excitant du début à la fin et Glenn Hall a été celui qui a empêché le Tricolore de mériter un triomphe. Un nouveau record d'assistance (en saison régulière) a été enregistré hier soir, à St-Louis.

La partie a été interrompue en première période lorsque l'arbitre Vern Buffey fut victime d'une mise en échec accidentelle de Ted Harris. Il fut conduit à l'hôpital pour y subir des examens. Entre-temps c'est l'arbitre en chef de la LNH, Scotty Morrison, présent dans l'assistance, qui a comblé le vide laissé par Buffey.

Samedi, les Canadiens ont écrasé les North Stars du Minnesota 6-3. Les Canadiens ont permis aux North Stars de prendre une avance de 2-0 avant d'effectuer un retour à l'emporte-pièce, marquant six filets d'affilée avant que le Minnesota ne compte ce qui était effectivement le dernier but du match.

Devant une foule de 17.784 partisans à Minneapolis, Billy Collins et Ray Cullen ont d'abord marqué pour les Stars, mais Yvan Cournoyer a réduit la marge à 2-1 avant la fin du premier engagement. Puis Jean Béliveau, Dick Duff et Jean-Claude Tremblay ont compté à tour de rôle. Enfin Bob Rousseau a scellé l'issue avec deux buts avant que Cullen ne riposte avec son deuxième filet.



LOS ANGELES — IL AMÉLIORE SON PROPRE RECORD — Bob Seagren, de l'université de la Californie du sud, vient de réussir un saut à la perche de 17'6" en salle aux 10e jeux de Los Angeles, améliorant son propre record d'un quart de pouce. Il attend toujours que son record à l'extérieur soit reconnu officiellement; ce record est de 17'9". (Téléphoto PA)

Hier au Mont-Orford

Susan Graves triomphe sous les yeux de Nancy

MONT ORFORD (PC) — Le Japonais Eiichi Inomata, membre de l'équipe nationale B du Japon, et Sue Graves, de l'équipe des Espoirs, ont dominé les compétitions du 17e Adams Memorial au Mont-Orford en fin de semaine.

Inomata, à sa première course à Orford, a mérité le trophée emblématique du championnat combiné masculin.

Mlle Graves, des Espoirs, a mérité le trophée Dr Bowen qui revient annuellement à la skieuse qui affiche le meilleur temps au combiné.

Inomata devient le second étranger à mériter le titre, Frank Tristscher, d'Autriche, étant sorti vainqueur en 1960.

Mlle Graves en était à sa deuxième victoire d'affilée dans cette compétition. Elle

domine également aussi le classement dans l'Est quant à la course au trophée Pontiac.

Nancy Greene a fait elle-même la présentation des trophées dans le style olympique.

Au combiné, Inomata, l'emporte avec 21.66 pts FIS, devançant Arthur Bourbeau, du Mt Sutton, avec 34.94, Jean-François Godbout, de la zone des Cantons de l'Est, 38.30 et Greed avec 54.29.

Mlle Graves, qui avait cédé devant Denise Crichton samedi dans la descente, a réussi un temps de 44.5 secondes hier, reportant finalement le premier rang au combiné avec un total de 13.8 pts FIS contre 20.80 pour sa rivale, Jackie Birchler, de la zone Laurentienne, a pris le 3e rang avec 97.46.

Victoire de Laver

PHILADELPHIE — L'Australien Rod Laver, considéré le meilleur joueur de tennis au monde, a enlevé les honneurs du tournoi international de Philadelphie en l'emportant en trois sets d'affilée

contre son compatriote Tony Roche, au compte de 7-5, 6-4 et 6-4, hier, récoltant une bourse de \$7,000.00 pour son exploit.

Laver a été le meilleur des pros l'an dernier, gagnant 77 de ses 97 matches et encaissant des gains de \$70,359.00. Au cours du tournoi qui vient de se terminer, Laver n'a pas perdu un seul set en battant des adversaires de la taille de Pierre Barthès, Earl Bucholz, Charles Pasarell et Ken Rosewall.

Baseball: 571 matches en soirée!

CINCINNATI (PA) — Quelques changements dans le calendrier de la ligue Nationale de baseball, ont été révélés hier par le président Warren Giles.

Premièrement, le nombre des clubs a été porté à 12 avec l'addition de Montréal et San Diego.

De plus, pour la première fois dans l'histoire de 94 ans du circuit, la ligue comptera deux divisions dont les champions disputeront une série éliminatoire 3 de 5 afin de représenter la LN dans la Série mondiale.

Chaque club disputera neuf parties locales et neuf à l'étranger contre chaque équipe de sa division, plus six parties locales et six à l'étranger contre ceux de l'autre division.

La division Est sera composée de Montréal, New York, Chicago, Philadelphie, Pittsburgh et St-Louis et la division Ouest, de Houston, Los Angeles, Atlanta, Cincinnati, San Diego et San Francisco.

Selon la tradition, Cincinnati disputera le premier match contre Los Angeles le 7 avril, mais Atlanta recevra San Francisco en soirée.

Montréal fera ses débuts à New York le 8 avril et recevra St-Louis à ses débuts locaux le 14 avril.

En raison de l'addition de deux nouveaux clubs, on disputera un nombre-record de 571 parties le soir en comparaison de 477 en 1968.

Montréal a hérité de trois jours fériés: la fête de la Reine, le 19 mai; la St-Jean-Baptiste, le 24 juin, et la Confédération, le 1er juillet.

FORUM

Mardi 11 fév. à 8.00 P.M.

HOCKEY LIGUE NATIONALE

Los Angeles vs Canadiens

PRIX: Sièges à \$3.50 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à \$3.00 et \$2.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à \$2.00 en vente mardi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue Atwater et du boul. de Maisonneuve.

Player's va plus loin

Vous allez plus loin avec le tabac à cigarettes Player's. Maintenant, vous en roulez plus pour votre argent et vos cigarettes sont encore plus agréables à fumer.



Coupe du Monde: les skieurs français profitent du weekend pour combler un déficit de 94 points

AARE, Suède — Une nouvelle génération de skieurs français a comblé un déficit de 94 points au cours de la fin de semaine et est parvenue à l'emporter sur les Autrichiens dans les compétitions de la Coupe du Monde en gagnant les deux épreuves à Aare, Suède, hier.

Il s'en est fallu de peu que les skieurs français n'enlevaient les trois premières places dans le slalom d'hier alors que Alain Penz a fait une chute dans la dernière partie de sa course après avoir enregistré le meilleur temps à son premier essai.

Patrick Russel a enlevé les honneurs du slalom devant Jean Noël Augert, gagnant du slalom géant en deux épreuves vendredi et samedi. Augert a cependant gagné les honneurs du combiné, recevant le trophée Aarebragden. Russel a réussi un temps de 1:14.50.

Les Autrichiens Alfred Matt et Herbert Huber ont terminé respectivement troisième et quatrième, pendant que la Suisse Rune Lindstrom s'adjugeait la cinquième place.

L'honneur est sauf Taylor et Lennie gagnent

OAKLAND (PC-PA) — Donna Taylor et Bruce Lennie, de Toronto, sont revenus de l'arrière samedi pour remporter le titre chez les danseurs, procurant au Canada sa première couronne en trois ans et empêchant les Américains de balayer tous les honneurs dans les championnats de patinage artistique de l'Amérique du Nord.

Ted Wood, champion américain, a supplanté le champion Jay Humphrey, de Toronto, en permettant au USA de supplanter le Canada 3-1.

Le couple torontois, grâce à une brillante tenue dans les figures libres, a supplanté les champions américains Judy Schwonmeyer et James Sladky, de l'Université de Syracuse.

Parmi les Canadiens, Peter Duncan, du Mont-Tremblant, a réussi la meilleure performance en terminant 17ème avec un temps de 2:01.03 Bob McKay, de Vancouver, a terminé 25ème suivi de Currie Chapman, de Chelsea, 29ème et de John Ritchie, de Port Arthur, 30ème.

Au classement de la Coupe du Monde, l'Autrichien Karl Schranz demeure toujours en tête avec un total de 141 points. Schranz a pris le 6ème rang, hier, au slalom. Les Français Noël Augert et Patrick Russel se partagent la seconde place avec un total de 76 points, pendant que l'Autrichien Alfred Matt vient au troisième rang avec un total de 70 points.

Au classement de la Coupe des Nations, la France a maintenant une avance de 31 points

sur l'Autriche. Aux compétitions d'Aare et de Cortina, la France a

amassé un total de 776 points, l'Autriche, 745 et les Etats-Unis, 296.

Canadien Jr perd 4 à 3 à Toronto

TORONTO — Les meneurs de la ligue junior "A" de l'Ontario, les Canadiens juniors de Montréal, ont perdu au compte de 4 à 3 aux mains des Marlboros de Toronto, hier après-midi, dans un match présenté devant 8,868 spectateurs à Toronto.

Charlie Shaw, Gord Davis, Frank Hamill et Mike Murphy ont marqué les filets des Torontois alors que Serge Lajeunesse, Jean-Pierre Boredeau et Guy Charron comptaient pour les petits Cana-

diens. Tard en deuxième période, les Torontois ont tiré profit d'une punition infligée à André Dupont du Canadien pour niveler le compte 2 à 2. En troisième période, les Marlboros ont marqué deux autres filets et les Canadiens n'ont pu répliquer qu'une fois. C'était le troisième match disputé par le Tricolore à l'extérieur de Montréal en autant de jours. Les Canadiens avaient précédemment remporté les deux premiers matchs.

Coupe du Monde

L'Autrichien Karl Schranz est toujours en tête du classement général individuel de la Coupe du Monde de ski alpin, après les épreuves d'Are (Suède) et de Cortina d'Ampezzo (Italie). Schranz a toutefois perdu une partie de son avance sur le Français Jean-Noël Augert, brillant lauréat du week end, qui a marqué 45 points, contre 6 à l'Autrichien.

Voici le classement après le slalom géant de Sterzing-vipiteno.

- 1- Karl Schranz (Aut.) 141 pts
- 2- Exaequo Jean-Noël Augert et Patrick Russel (Fr.) 76 pts
- 3- Alfred Matt (Aut.) 70 pts
- 4- Henry Duvillart (Fr.) 60 pts
- 5- Heinz Messner (Aut.) 42 pts
- 6- Alain Penz (Fr.) 31 pts
- 7- Reinhard Trisbacher (Aut.) 28 pts
- 8- Herbert Huber (Aut.) 22 pts
- 9- Jean-Pierre Augert (Fr.) 17 pts
- 10- Exaequo Jean-Daniel Duetschler (Sui.) et Spidri Sabich (USA) 42 pts
- 11- Karl Cordis (Aut.) 41 pts
- 12- Jon Mimsch (Sui.) 37 pts
- 13- Bernard Orcel (Fr.) 32 pts
- 14- Guy Perillat (Fr.) 32 pts
- 15- Günz Hathorn (Ger.) 23
- 16- Anne Marie Proell (Aut.) 20
- 17- Marilyn Cochran (USA) 19
- 18- Giustina Demetis (Ita.) 14
- 19- Exaequo Erka Skinger (USA) et Annerosi Spyd (Suis.) 11
- 20- Giordana Cipola (Ita.) 10
- 21- Exaequo Karen Hodge (USA), Betsy Clifford (Can.) et Jutta Knobloch 9
- 22- Hein Zimmermann (Aut.) 8
- 23- Exaequo Judy Crawford (can.) Burgl Faerlinger (Red) Inge Jochem (Aut.) 6
- 24- Clothilde Fanolis (Ita.) 4
- 25- Exaequo Monika Kauerer (Aut.) et Divoa Galica (Ger.) 3
- 26- Exaequo Britt Lafforgue (Fr.) et Jacqueline Rouvier (Fr.) 2
- 27- Berni Hauser (Aut.) 1 point.

SAMEDI

Canadien 6 - Minnesota 3

PREMIERE PERIODE

- 1-MINNESOTA: Collins (5) (Nanne).....0:36
 - 2-MINNESOTA: Cullen (15) (Paris).....9:11
 - 3-CANADIENS: Cournoyer (32) (Lemaire, Savard).....13:42
- Punitions: McKenzie 0:57; Goldsworthy, Hillman (mineurs) 8:47; Ferguson 10:07; Nanne 14:58; Harris 18:28.

DEUXIEME PERIODE

- 4-CANADIENS: Béliveau (25) (Cournoyer, G. Tremblay).....5:49
 - 5-CANADIENS: Duff (12) (Rousseau).....18:29
- Punitions: Nanne 11:19; Cournoyer 12:10; Ferguson 16:14; Goldsworthy 17:03.

TROISIEME PERIODE

- 6-CANADIENS: Rousseau (22) (Duff, Richard).....1:53
 - 7-CANADIENS: G. Tremblay (10) (Backstrom, Savard).....7:40
 - 8-CANADIENS: Rousseau (23) (Duff, J.-C. Tremblay).....12:11
 - 9-MINNESOTA: Cullen (16) (Connelly).....12:54
- Punition: McKechnie 14:20.

Hockey

SAMEDI

New York 2, St. Louis 0
Los Angeles 4, Pittsburgh 2
Canadiens 6, Minnesota 3
Oakland 4, Toronto 1
Boston 6, Philadelphie 5
Detroit 3, Chicago 1

HIER

Canadiens 4, St. Louis 4
Toronto 5, Chicago 3
Philadelphie 3, New York 3
Oakland 3, Boston 3
Los Angeles 0, Detroit 5
Pittsburgh 1, Minnesota 3

CLASSEMENT

	SECTION EST				
	PJ	G	P	N	Bp Bc Pts
BOSTON	53	32	9	12	210 140 76
CANADIENS	54	31	15	8	190 150 70
NEW YORK	54	29	20	5	150 135 63
DETROIT	54	27	20	8	174 149 62
TORONTO	51	23	17	11	155 142 57
CHICAGO	54	25	24	5	199 175 55

SECTION OUEST

ST. LOUIS	55	27	16	12	152 115 66
OAKLAND	55	20	27	8	145 173 48
LOS ANGELES	56	19	26	6	124 159 44
PHILADELPHIE	54	12	28	14	111 164 38
MINNESOTA	54	13	32	9	129 185 35
PITTSBURGH	54	11	35	8	131 188 30

SOMMAIRES

DIMANCHE

Boston 3 Oakland 3

Première période

- 1-Boston: Cashman (6) (Esposito).....3:37
- Pun: Sanderson 11:29.

Deuxième période

- 2-Oakland: Ingarfield (9) (Roberts).....2:46
- 3-Oakland: Laughton (14) (Perry, Ingarfield).....3:18
- Pun: Stanfield 7:23, Roberts 7:40, Smith 16:00, Ubriaco 17:47.

Troisième période

- 4-Oakland: Ehrman (14) (Vadnais, Hampson).....5:19
- 5-Boston: Sanderson (18) (Green, Awrey).....7:14
- 6-Boston: Hodge (31) (Esposito, Cashman).....9:20
- Pun: Awrey, Ferguson 3:34, Sanderson 14:06.

Canadiens 4 St. Louis 4

Première période

- 1-St. Louis: Henry (16) (Roberts).....13:28
- Pun: McCreary 2:49, 4:59, Ferguson 8:32, Ecclestone 9:29, Rousseau 17:33.

Deuxième période

- 2-St. Louis: McDonald (16) (Berenson).....5:19
- 3-St. Louis: Ecclestone (8) (Sabourin).....12:03
- 4-Montréal: Duff (13) (Harris, Rousseau).....19:25
- Pun: Ferguson 4:4, Larperrière 9:01.

Détroit 5 Los Angeles 0

Première période

- 1-Détroit: F. Mahovlich (34) (Douglas, Delvecchio).....4:12
- 2-Détroit: F. Mahovlich (35) (Bergman, Howe).....8:34
- 3-Détroit: Delvecchio (19) (F. Mahovlich, Howe).....9:00
- Pun: Joyal 3:27, Stelmowski 5:29, Libett 9:33.

Deuxième période

- 4-Détroit: F. Mahovlich (36) (Harris, Delvecchio).....7:28
- Pun: Howe 7:46, Stelmowski 11:55, Delvecchio 13:55.

Troisième période

- 5-Détroit: Howe (29) (Bergman, F. Mahovlich).....2:35
- Pun: Leclerc 4:07.

Philadelphie 3 New York 3

Première période

- 1-Philadelphie: Gendron (16) (Sarrazin).....5:27
- Pun: Fleming 8:02, Miszuk 15:01, Dornhoefer 17:37.

Deuxième période

- 2-Philadelphie: Blackburn (4) (Hale, Dornhoefer).....10:14
- Pun: Neilson 6:44, Tkaczuk 15:05, Kennedy 17:24.

Troisième période

- 3-Philadelphie: Lacroix (14) (Stanley, Van Impe).....7:26
- 4-New York: Tkaczuk (7) (Fleming, Stewart).....10:39
- 5-New York: Goyette (12) (Hadfield).....15:25
- 6-New York: Nevin (22) (Hadfield, Goyette).....19:18
- Pun: Kennedy, Fleming 6:48, Tkaczuk 7:02, Stanley 7:36, Gendron 16:39.

Toronto 5 Chicago 3

Première période

- 1-Toronto: Keon (16) (Oliver).....10:13
- 2-Toronto: Mickey (8).....14:16
- 3-Toronto: Henderson (20) (Sutherland, Ullmann) 15:43
- Pun: Ley, R. Hull (mineurs, majeurs) 1:02, Pilote 3:33, Horton, Mohs 3:54, Shmyr 7:22.

Deuxième période

- 4-Toronto: Horton (7) (Pulford, Meacham).....4:02
- 5-Chicago: Leblanc (1) (C. Maki, Stapleton).....6:54
- 6-Chicago: R. Hull (34) (Young).....7:23
- 7-Chicago: Shmyr (1) (Mikita, Orban).....16:46
- Pun: Shmyr 3:35, Jarrett 9:09, Ley 9:42.

Troisième période

- 8-Toronto: Sutherland (5) (Ullmann, Henderson).....12:55
- Pun: Ley 19:00.

ANNONCE

Tout s'annonce bien...



Madame a choisi le Reine Elizabeth pour le mariage de sa fille. Elle sait que nous donnerons une note bien personnelle à cet événement. Tout s'annonce bien et elle ne se fait aucun souci. L'hôtel s'occupe de tout pour elle.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

VOYAGE ANNUEL DES CANADIENS à NEW YORK

SEULEMENT \$47.95

+ 5% ECHANGE TOUT INCLUS

Transport - Billet de hockey - Hôtel - Réception - Danse - Taxi

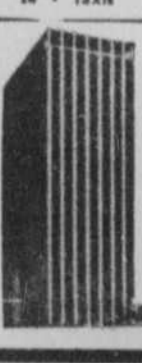
les 7, 8, 9 mars

ou spectaculaire Madison Square Garden

- 7 heures par autobus express
- 1 h. 10 par Air Canada
- 10 heures par train

Un seul appel téléphonique réserve votre billet

Ouvert le soir pour informations et réservations de 9:00 a.m. à 9:00 p.m. du lundi au vendredi



1010 ouest, Ste-Catherine - Montréal
MEZZANINE - EDIFICE DOMINION SQUARE
861-7272



défilé de mode
du centenaire
printemps 69

PARIS C'EST LA FEMME...

séduisante, fascinante, charmante, très charmeuse,
nonchalante, merveilleuse, audacieuse, aguichante,
irrésistible... LE PRÊT-À-PORTER PARISIEN AUSSI... et

LE SALON DE L'ENSEMBLE EATON présente l'essentiel éternel féminin
DES COLLECTIONS DU PRÊT-À-PORTER PARISIEN PRINTEMPS 69
signées

UNGARO, PHILIPPE VENET, LANVIN

et une collection particulière de BERNARD PERRIS POUR PAUL BON
(exclusive à Eaton) etc. etc.... ainsi que les collections des
boutiques "Adam" et "Marco Polo"

dans une
présentation exclusive
le
mercredi 19 février
lors du déjeuner de 12h 30
dans la Salle de Bal
de l'hôtel Château Champlain

Billet: 8.00 chez... EATON, SALON DE L'ENSEMBLE (242)
troisième étage

Composez 842-9331 (poste 611)

EATON

